LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 8 DECEMBRE 1966 — PRIX 10C

Mgr Antoine Hacault est nommé recteur du Collège de St-Boniface

Deux événements de grave importance urgent deux nominations ecclésiastiques, dans le diocèse de St-Boniface, à un moment insolite de l'année. Ces deux nominations qui m'incombent sont celles d'un nouveau recteur du Collège et d'un nouveau procureur du diocèse.

I. — La nomination du recteur du collège.

1. — Un communiqué du 8 novembre 1966, livré au public le 16 novembre, a expliqué pourquoi et a annoncé quand l'Archevêque de St-Boniface aurait à procéder à la nomination d'un nouveau recteur.

2. — Le Collège garde toute son importance plus que séculaire dans le domaine de l'éducation chrétienne et française, au niveau tant secondaire qu'universitaire.

3. — On comprendra, alors, que l'Archevêque de St-Boniface ait eu la préoccupation aiguë de faire le choix d'un recteur qui serait le plus apte à poursuivre cette oeuvre, diocésaine de sa nature.

4. — Il importait en outre de conserver au Collège, dans les circonstances actuelles et en tenant compte des exigences nouvelles de la pastorale, tout le prestige qu'il s'est acquis de longue date, dans notre milieu manitobain en général, et auprès de l'Université en particulier.

5. — En conséquence, après recours constant à la prière, consultations opportunes et mûre réflexion, l'Archevêque de St-Boniface nomme recteur du Collège, pour le temps présent, son évêque auxiliaire et vicaire général, Monseigneur Antoine Hacault, lequel a bien voulu accepter cette nomination et assumera ses nouvelles fonctions le 1er janvier 1967. Le Père Alfred Ducharme, recteur du Collège depuis juin 1964, qui demeure le supérieur des Jésuites de St-Boniface, initiera le nouveau recteur aux multiples et complexes fonctions de sa nouvelle charge et l'aidera à assurer la continuité de la direction du Collège.

6. — Monseigneur Hacault est né à Bruxelles (Manitoba) le 17 janvier 1926. Il a fait son cours classique au Collège de St-Boniface, dont il a obtenu le baccalauréat ès arts, en 1947. Ordonné le 20 mai 1951, il a ensuite passé deux ans à Rome, où il a étudié à l'Université Angelicum, dont il a reçu, en 1954, le doctorat en Théologie. Professeur de théologie au Grand Séminaire de St-Boniface, à partir de 1954, il a été consacré évêque en la cathédrale-basilique de St-Boniface le 8 septembre 1964. Il est aviseur moral de l'AECFM depuis de nombreuses années, président de la Commission diocésaine de l'Oecuménisme et membre de la Commission Episcopale canadienne de l'Oecuménisme.

7. — Mgr Hacault conserve ses fonctions diocésaines essentielles et c'est dans le cadre de celles-ci qu'il accordera priorité aux nouvelles tâches qui lui incomberont, pour un temps limité, en qualité de recteur. Il s'efforcera de continuer d'être tout à tous. Aussi, l'Archevêque de St-Boniface est-il convaincu que, Dieu aidant, les deux pasteurs pourront continuer à répondre à l'attente des fidèles du diocèse.

II. — Un nouveau procureur du diocèse.

1. — Notre procureur diocésain, Mgr Joseph-Z. Robert, est retenu à l'hôpital depuis plusieurs mois, son état de santé inspirant les plus graves craintes. A tout événement il ne lui est plus possible d'accomplir la lourde charge à laquelle il s'est consacré avec tant de dévouement, de science, de savoir-faire et de compétence depuis 1942 comme assistant-procureur et, depuis 1946, à titre de procureur. Et il m'a prié avec instance d'être remplacé.

2. — De concert avec Monseigneur l'Auxiliaire et de l'avis des consulteurs diocésains, nous nommons procureur diocésain Monsieur l'abbé Walter J. Szumski. Tous reconnaissent hautement le sens pastoral et les qualités exceptionnelles de gestion des affaires temporelles aussi bien que de planification qui caractérisent M. l'abbé Szumski et nous le remercions d'avoir bien voulu accepter cette charge. Il la cumulera forcément pour quelque temps avec celle de curé de Holy Cross, soit jusqu'à ce que puissent s'effectuer les permutations qui suivent la nomination d'un curé à une autre charge. Ceci est particulièrement difficile en la période actuelle de l'année et en ce temps de pénurie de prêtres.

3. — Nous ne nous lasserons pas de faire monter vers le ciel nos prières pour le cher Monseigneur Robert, sans violenter mais plutôt pour soutenir sa volonté, qu'il veut être celle de notre Père qui est aux cieux.

† Maurice BAUDOUX,
archevêque de St-Boniface.



Son Exc. Mgr Antoine Hacault entrera en fonction, comme recteur du Collège de St-Boniface, le 1er janvier 1967.

Georges Césari

Une exposition itinérante de tableaux de peintres français, organisée par le "Centre de diffusion artistique de la Côte d'Azur" (directeur, M. Luzy) à Nice, commencera son périple, en Amérique du Sud et du Nord, à partir de fin janvier 1967.

L'exposition s'ouvrira successivement à: Buenos Aires, Galerie Ferrari; Lima, Hôtel Grillon; Cali (Colombie), Hôtel Alferez Real; Maracaibo, Hôtel Royal; Panama, Hôtel International; Nouvelle-Orléans, Hilton Hotel; Dallas, Sheraton Hotel; New York, Taft Hotel (ou Times Square à Radio City); Montréal, Hôtel Reine Elisabeth. Cette dernière aura lieu le 25 avril, au moment même de l'inauguration de l'Exposition Internationale.

Les attachés culturels de l'Ambassade de France, les délégués des villes respectives, les reporters de radio et de télévision, ainsi que critiques et journalistes seront présents aux diverses manifestations prévues.

Picasso, ainsi que Georges Césari, qui l'an dernier séjourna plusieurs mois à Brandon, à Winnipeg et à Montréal, seront parmi les principaux exposants. Tous ceux qui à Brandon et à Winnipeg ont eu l'occasion de connaître l'artiste Césari et d'admirer quelques-unes de ses toiles lui souhaitent de tirer d'excellents résultats de cette importante exposition itinérante.

Dispositifs de sécurité en 1968 sur les automobiles américaines

DETROIT — Les fabricants américains d'automobiles ont reçu la liste des 23 dispositifs de sécurité qui devront être appliqués sur tous leurs véhicules à compter de 1968. Ils n'ont marqué aucune surprise et n'ont pas semblé inquiétés à la réception de cette liste.

Voici ces 23 points tels que mentionnés par M. William Haddon, administrateur américain du "National Highway Safety Act":

1 — Emplacement et identification standards de certains contrôles.

2 — Les transmissions automatiques devront avoir un effet de freinage; elles devront posséder un dispositif empêchant le démarrage du moteur quand elles sont en position "drive"; les positions "drive", "park", "rear", etc., devront être dans le même ordre sur toutes les transmissions automatiques.

3 — Dispositifs pour éliminer du pare-brise toute glace ou buée.

4 — Dispositifs suffisants pour assurer le bon fonctionnement des essuie-glace et des lave-glace.

5 — Assurance d'une capacité de freinage suffisante au moyen des freins hydrauliques et du frein de stationnement en cas de bris partiel du système de freinage.

6 — Standards minimums pour éliminer la perte de la capacité de freiner à la suite de fuites dans les conduits du fluide hydraulique.

7 — Réduction de la réflexion des ampoules du tableau de bord et de tout équipement métallique dans le pare-brise vis-à-vis du conducteur.

8 — Des standards sont imposés sur les phares, les dispositifs de lumière réfléchie et autre équipement utilisés pour l'éclairage et la signalisation.

9 — Des standards sont imposés sur la solidité des pneus.

10 — Pneus et jantes ne devront pas souffrir d'un effet de surcharge sous des conditions raisonnables.

11 — Les miroirs intérieurs devront fournir une vision arrière claire, libre de distorsion et d'interférence.

12 — La protection des passagers devra être assurée pour leur éviter des blessures causées par l'instrumentation du tableau de bord, l'arrière des sièges avant, les pare-soleil, les accoudoirs ou tout autre objet en saillie.

13 — Des appuis-tête devront être posés afin de réduire la gravité des blessures au cou dans les cas de collissions arrière.

14 — Obligation de poser un système de contrôle du volant qui absorbera les coups afin de diminuer la gravité des blessures à la poitrine, au cou et au visage dans les cas de tous genres de collisions.

15 — Limitation de la longueur qu'un volant doit occuper à l'intérieur de la cabine afin de réduire les risques de voir un conducteur empalé en cas de collisions.

16 — Les passagers devront être assurés de ne pas être coupés en cas de bris de vitres.

17 — Des loquets de sécurité devront empêcher les portières de s'ouvrir d'elles-mêmes en cas de collisions.

18 — Les sièges devront être suffisamment bien ancrés au plancher de la voiture.

19 — Des ceintures de sécurité devront être installées sur tous les sièges sur lesquels les passagers sont assis de façon à regarder vers l'avant, à l'exception des sièges repliables.

20 — Des standards précis sont exigés pour la fixation des ceintures de sécurité.

21 — L'ancrage de ces ceintures devra être très fort.

22 — Interdiction de poser des enjoliveurs de roues ou des boulons qui, à cause de leur saillie, deviennent dangereux pour les piétons ou les cyclistes.

23 — Des standards sont imposés sur la solidité et la rigidité des réservoirs d'essence, ainsi que sur les conduits de carburant afin de minimiser les dangers d'incendie en cas d'accidents.

L'équilibre entre émigrants francophones et anglophones

PARIS — C'est un cri d'alarme et un appel à la France sur le plan démographique qu'a lancé le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada, M. Jean Marchand, au cours d'une conférence de presse.

"Le Canada, a-t-il dit, a besoin de main-d'oeuvre qualifiée. Le problème se pose donc de l'équilibre entre émigrants anglophones et francophones. Or le Canada français est en passe de devenir une minorité de plus en plus réduite au sein de la Confédération. L'an passé, le Canada a reçu 200,000 émigrants; sur ce chiffre, 5,000 seulement étaient francophones."

Mais le ministre est néanmoins optimiste: "Je suis venu à Paris, a-t-il dit, pour obtenir que les Français disposés à s'expatrier s'orientent de préférence vers le Canada. Tous les ministres que j'ai vus depuis trois jours ont été d'accord pour faciliter, dans la mesure du possible, une telle émigration. C'est d'ailleurs l'intérêt de la France en Amérique du Nord qu'y réside un groupe francophone puissant. Mais l'immigration n'est pas le seul moyen de consolider l'ethnie francophone: des contacts, des échanges plus étroits entre la France et le Canada doivent être encouragés, surtout chez les jeunes et pas seulement les étudiants. Ces échanges accrus devraient débuter à partir de 1968. Le coût du transport est sans doute un obstacle, mais pas insurmontable et les tarifs aériens ont tendance à diminuer".

Compétence d'abord

En réponse à des questions, le ministre a convenu que l'équivalence des diplômes pouvait poser un problème, mais c'est une question du ressort des provinces et non du gouvernement fédéral. Elle ne se pose toutefois qu'en ce qui concerne les médecins et, en tout état de cause, Ottawa s'efforcera d'obtenir que le seul facteur à considérer dans l'avenir soit la compétence professionnelle.

Quant aux syndicats canadiens, à l'exception peut-être de celui du bâtiment, ils ne font pas, du moins actuellement, obstacle à l'immigration.

"Au reste, a précisé le ministre, ce qui importe essentiellement pour l'émigrant c'est son niveau d'instruction. Aujourd'hui les conditions de travail sont telles qu'on passe facilement d'un emploi à un autre différent. L'important est donc de poser une base qui permettra une facile réadaptation. Nous possédons d'ailleurs des centres de réapprentissage."

L'hon. George Johnson, ministre de l'Education, a annoncé officiellement la nomination de M. Raynald Labossière (ci-dessus), de St-Léon, Man., comme membre de la commission consultative auprès de son ministère, jusqu'au 30 avril 1968. M. Labossière participera la première fois aux réunions de cette importante commission dès vendredi prochain, 9 décembre, à l'invitation de M. S. A. I. Bullock, secrétaire.

M. Labossière saura bien représenter la population franco-manitobaine, au sein de laquelle il joue un rôle de premier plan à titre de 2e vice-président de l'AECFM (il fut le président du comité des fêtes du jubilé d'or, tout récemment!), de gérant général de la Coopérative de St-Léon dont le chiffre d'affaires atteindra presque le million de dollars cette année, de président du comité d'éducation de la Fédération des Coopératives du Manitoba, de membre du comité des aviseurs de la Co-op Federated dont le siège social est à Saskatoon, Sask.

Félicitations à M. Labossière et à son épouse, née Hélène Dacquay, qui collabore si fortement à toutes les activités de son mari. Ils sont les parents de quatre enfants, dont l'aîné fréquente le petit séminaire de St-Boniface.

Belgique: publication des lois linguistiques

BRUXELLES — Les arrêtés d'exécution des lois linguistiques de 1963 sur l'emploi des langues française et néerlandaise dans l'administration et l'enseignement viennent d'être publiés au Journal officiel par le gouvernement belge, qui met ainsi un terme à l'âpre controverse qui opposait partisans et adversaires de leur publication.

La législation de 1963 consacre notamment le caractère bilingue de l'administration de Bruxelles et dispose que, dans l'agglomération bruxelloise, les enfants doivent fréquenter des écoles qui pratiquent la langue de leurs parents. Les nationalistes flamands ont voulu, par cette disposition, enrayer une tendance des Bruxellois d'origine flamande à envoyer leurs enfants dans des écoles francophones par ambition sociale.

L'opinion bruxelloise, qui a vu dans cette réglementation une atteinte à la liberté du père de famille, avait marqué une vive opposition à la publication des arrêtés. La fédération bruxelloise du parti libéral a donné, dimanche dernier, trois mois au gouvernement pour réviser la législation linguistique, après quoi elle exigera la démission des deux ministres libéraux bruxellois qui font partie du cabinet.

Quant aux partisans de la publication, ils ont fait valoir que, la loi étant la loi ,elle devait être appliquée.

Les nouveaux textes ont atténué les éléments contraignants de la loi. C'est ainsi que la déclaration du père de famille devra simplement établir la langue maternelle ou usuelle de l'enfant et que les "inspecteurs linguistiques" ne pourront en aucun cas interroger les enfants, ni provoquer des confrontations entre parents et enfants. D'autre part, des dérogations à l'unilinguisme sont prévues, notamment en faveur des francophones dans les sections de l'université de Louvain, réservées aux enfants de professeurs.



M. Gilles Guyot vient de recevoir le Canadian Drama Award en raison des services qu'il a rendus à l'expansion du théâtre amateur au Canada et particulièrement au Manitoba. Directeur technique du Cercle Molière de St-Boniface, M. Guyot a été responsable de la mise en scène de nombreuses pièces, dont "La Cuisine des Anges" et "Chambre à Louer (pièce canadienne) qui ont remporté des succès au Festival national d'art dramatique, mettant ainsi à l'honneur la ville de St-Boniface et toute la population franco-manitobaine. Actuellement, M. Guyot entraine des jeunes techniciens afin d'assurer la relève. Sa réputation comme comédien est déjà très avantageusement connue.

Points saillants du discours du Trône prononcé à Québec

QUEBEC — Voici les points saillants du discours du Trône prononcé à Québec le 1er décembre par le lieutenant-gouverneur, M. Hughes Lapointe, lors de l'ouverture de la première session de la 28e législature:

—Le gouvernement modifiera profondément la constitution interne du Québec.

—Présentation d'une loi cadre permettant la tenue de référendums.

—Le comité de la constitution sera ravivé avec des pouvoirs plus étendus.

—Le gouvernement étendra les pouvoirs du ministère des Affaires fédérales-provinciales.

—Le Québec prendra sous sa tutelle le régime des pensions de vieillesse.

—Augmentation des sommes versées aux assistés sociaux.

—Présentation d'une loi sur l'aide aux étudiants.

—Premiers jalons vers la création d'un ministère des Sports et Loisirs.

—Création d'un ministère de la Fonction publique.

—Premiers pas vers la fusion des ministères de la Voirie et des Travaux publics.

—Modification au Conseil d'orientation économique, et création d'un office du Plan menant éventuellement à la création d'un ministère.

—Création d'une Chambre agricole.

—Présentation d'une loi créant l'assurance-récoltes.

—Amendements au Code du travail.

—Création d'une Société québécoise de l'habitation.

—Nomination d'un président permanent de la Chambre.

—Nomination d'un ombudsman.

—Présentation d'une loi de police.

—Modifications au code de la route.

—Création d'une Académie des arts, des sciences et des lettres.

$1 million de moins pour les travaux d'hiver

Les octrois fédéraux dans le cadre du programme des travaux d'hiver municipaux ont été réduits de plus d'un million de dollars l'an dernier, après qu'on eut découvert l'existence de pratiques frauduleuses. C'est ce qu'a révélé, au comité des comptes publics des Communes, l'auditeur général Maxwell Henderson.

M. Tom Kent, sous-ministre de la Main-d'oeuvre, sous la juridiction duquel tombe le programme d'encouragement aux travaux d'hiver, a déclaré pour sa part que des règlements plus stricts seraient imposés en vue d'éliminer les abus.

Le français, langue d'enseignement, projet de loi du gouvernement Roblin

Parmi les 30 nouvelles mesures législatives que contient le discours du Trône de lundi dernier par le lieutenant-gouverneur R. S. Bowles, au tout début de la première session de la 28e législature du Manitoba, se trouve celle qui a trait à autoriser le Français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques, selon certaines conditions.

Il faut maintenant attendre les prochains développements pour saisir toute la portée de cette courte phrase, mais on est déjà assuré de ceci: puisque cet énoncé d'un projet de loi est inclus dans le discours du Trône lui-même, et puisqu'il s'agit d'un projet de loi impliquant l'usage de fonds publics (pour manuels, programmes, transport possible d'élèves, etc.), il est évident que M. Duff Roblin, premier ministre, a obtenu précédemment la double approbation de son cabinet et du caucus conservateur. En effet, selon une tradition politique bien établie dans nos moeurs parlementaires, les projets de lois énoncés dans le discours du Trône sont soumis, non à un vote libre, mais au vote par parti. C'est dire que le premier ministre est prêt à engager l'avenir de son gouvernement et de son parti au pouvoir sur cette délicate et importante question.

Jouissant de la majorité absolue en Chambre, même si cette majorité a été diminuée lors des dernières élections, le parti au pouvoir a donc les atouts de son côté. Si, par hypothèse, tel ou tel député conservateur ne se soumet pas à la loi du parti et donc vote contre le projet de loi, il doit traverser le parquet de la Chambre ou quitter les rangs de son parti, ce qui pourrait amener éventuellement la dissolution de la Chambre et de nouvelles élections. Car aucun autre parti (libéral, néo-démocrate et créditiste) ne jouit d'un nombre suffisant de membres pour être appelé par le lieutenant-gouverneur à former un nouveau gouvernement. Même, une coalition de partis de l'opposition ne pourrait suffire.

Donc, attendons les événements prochains qui nous renseigneront davantage sur la véritable portée du projet de loi en faveur du Français comme langue d'enseignement, c'est-à-dire sur le sens des "conditions" auxquelles on fait allusion.

En dernière heure

Par vote majoritaire (47 à 26) les commissaires d'école de langue française du Manitoba ont accepté, mardi soir, que leur Association provinciale se prononce officiellement en faveur de la "centralisation administrative" de nos divisions scolaires, selon l'esprit du Bill 16. La réunion était présidée par M. le docteur F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, et eut lieu à l'hôtel Niakwa de St-Boniface.

Au cours de cette importante réunion, les cinq membres du panel répondirent à tour de rôle, pendant une heure et quarante minutes, à toutes les questions posées, pour ou contre les clauses du Bill 16. Les panélistes étaient le R. P. Alfred Ducharme, S.J., et MM. Paul Marion, docteur Joseph Boucher, Albert St-Hilaire et Denis Nadeau. Le docteur Doyle avait auparavant expliqué avec précision le sens précis des principales questions impliquées dans ce Bill 16 et, immédiatement avant la votation, il lança un vibrant appel à ses confrères commissaires pour qu'ils appuient dans l'unité ces "principes" de progrès pour l'éducation des jeunes Franco-manitobains, tant de la ville que de la campagne.

La semaine prochaine, nous donnerons un compte rendu aussi complet et objectif que possible de cette rencontre décisive.

NATIONS UNIES — Aussi étrange que cela puisse paraître, la question du bilinguisme, qui demeure toujours d'actualité au Canada, a été soulevée aux Nations unies.

En effet, la France s'est élevée contre la prédominance de la langue anglaise aux Nations unies, réclamant "une utilisation plus équitable" du français et de l'espagnol, qui sont, avec l'anglais, les langues officielles de l'ONU.

L'épiscopat a crée un conseil social avec participation laïque

OTTAWA — L'épiscopat vient d'instituer un Conseil national d'action sociale. La première réunion plénière du nouveau conseil qui groupe de nombreuses compétences en ce domaine aura lieu à Ottawa le 9 décembre.

En annonçant cette initiative, le secrétaire général de l'épiscopat, l'abbé Charles-E. Mathieu, a rendu publique par la même occasion la liste du premier groupe de laïcs et de clercs qui ont été invités à conseiller les archevêques et évêques canadiens en tout ce qui touche aux questions sociales et professionnelles.

Cette initiative a été prise en août dernier par les membres de la Commission épiscopale d'action sociale et s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des structures et du fonctionnement de l'association groupant tous les cardinaux, archevêques et évêques du Canada sous le nom de Conférence catholique canadienne.

Ce conseil et ceux qui seront institués éventuellement, notamment dans le domaine de la pastorale, de l'oecuménisme, du bien-être social et de l'information, ont pour but d'associer les laïcs et les clercs de façon immédiate, organique et permanente aux activités de la Conférence épiscopale.

Voici la liste des membres du Conseil national d'action sociale: MM. Marcel Pepin, président général de la Confédération des syndicats nationaux; Philippe Garrigue, doyen de la faculté de sciences sociales de l'université de Montréal; Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada; l'abbé Jean-Marie Lafontaine, secrétaire permanent de l'Assemblée des évêques du Québec; Jean-Réal Cardin, directeur du département des relations industrielles de l'université Laval; Mlle Madeleine Joubert, secrétaire générale de l'Institut canadien d'éducation des adultes; l'hon. juge Louis Deniset, de St-Boniface; Lionel Sorel, président de l'Union catholique des cultivateurs; Louis Bérubé, responsable des programmes d'aide aux pays francophones au ministère des affaires extérieures; le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la CSN; Gilbert Finn, directeur de la Société de l'Assomption, de Moncton, N.-B.; Mlle Anne-Marie Blanchette, présidente nationale de la JOC; M. Jean Brunelle, directeur de l'Association professionnelle des industriels; le père Irénée Desrochers, s.j., supérieur provincial des jésuites de la province de Montréal.

Colloque international sur la recherche scientifique dans les pays francophones

PARIS — L'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF) souhaite susciter un vaste mouvement de coopération organique dans la recherche scientifique entre tous les pays francophones et, d'abord, entre les universités francophones. C'est dans cet esprit qu'elle organise à Montréal un colloque international sur "l'université et la recherche scientifique, aujourd'hui", du 5 au 15 mai 1967.

"Chacun sait que la recherche fondamentale exige des moyens immenses et des équipes nombreuses et variées et que d'autre part elle suppose — en même temps qu'elle favorise — la coopération internationale. N'est-il pas normal et souhaitable que, sans exclusive, les universitaires et scientifiques francophones pratiquent entre eux cette coopération que facilitent et qu'appellent la participation à une commune culture et l'usage d'une même langue? déclare le secrétaire général de l'AUPELF, M. JeanMarc Léger.

A cet égard, a-t-il ajouté, une certaine mise en commun des ressources et des moyens dans quelques secteurs-clés, le développement d'actions concertées à l'échelle du monde francophone, des liens organiques à la fois entre universités et centres nationaux de recherche des pays de langue française, pourraient être éminemment féconds. Le colloque de Montréal pourrait peut-être, entre autres résultats, servir de point de départ à une sorte de communiqué scientifique francophone.

L'AUPELF groupe 55 universités dans 18 pays d'Europe, d'Amérique et d'Afrique. Elle s'est donné pour but de rendre les universités francophones solidaires, d'organiser des échanges de professeurs et d'étudiants, de promouvoir en somme une communauté universitaire d'expression française à travers le monde. Fondée il y a seulement cinq ans sur l'initiative d'universitaires canadiens, elle s'est préoccupée de rendre à ses membres des services concrets, matérialisant leur collaboration. C'est ainsi que toutes les universités membres peuvent demander — et recevoir dans la quinzaine — un document scientifique quelconque, grâce à la création d'un système de reproduction sur micro-fiches.

JACQUES LABRECQUE en SASKATCHEWAN

Ponteix	le samedi 10 décembre
Gravelbourg	le dimanche 11 décembre
Willow-Bunch	le lundi 12 décembre

"Le grand Festival régional de Noël"

pour la première fois

la "Gerbier Chorale" au "Centre Récréatif"

1211 - 1ère avenue, ouest, Prince-Albert

le 11 décembre
à 2 h. 30 p.m. heure avancée

Bienvenue à tous!

Les Etats Généraux

Les deux jours (26 et 27 novembre) de sessions préliminaires des Etats Généraux du Canada français ont obtenu énormément de publicité à travers tout le pays, et pour cause... Ne s'agissait-il pas d'une première consultation d'envergure de tous les éléments actifs de la nation canadienne-française, face aux options qu'on lui a offertes ces dernières années: séparatisme ou indépendance, nations (francophone et anglophone) associées sur un pied d'égalité au sein de la Confédération, fédéralisme coopératif, statut particulier, statu quo?

De fait, cette consultation, au stade préliminaire, n'avait aucunement pour but d'en arriver à un choix définitif, comme l'ont précisé dès le début les responsables des Etats Généraux. Disons tout de suite qu'en dépit de très fortes pressions de la part de certains groupes acharnés à imposer leur propre point de vue, les responsables se sont montrés des hommes de haute intégrité intellectuelle, de caractère d'acier, nullement impressionnables. C'est pourquoi, bien que les éléments tapageurs aient obtenu une forte publicité et qu'ainsi une sombre impression d'échec a gagné le grand public, les sessions préliminaires ont accompli un travail positif de haute qualité, particulièrement au sein des 35 commissions d'étude où furent étudiés et discutés en profondeur une multitude d'aspects de notre vie nationale, économique, sociale et politique, face à l'avenir.

Nous aurons l'occasion au cours des prochaines semaines de parler en détail des résultats de ces études et discussions sérieuses. Pour le moment il nous semble préférable de n'aborder qu'une question: la présence de 300 délégués des groupes "minoritaires", de l'Ile-du-Prince-Edouard à la Colombie-Britannique, parmi la foule des 1,800 participants. Pour sa part, le Manitoba français comptait 18 délégués. Quant à la Saskatchewan, elle avait envoyé 11 compatriotes.

Ces derniers jours, plusieurs nous ont demandé comment on avait choisi ces délégués des minorités. On sait qu'au Québec le choix des délégués fut fait "officiellement" par élection, sur un double plan: chacun des 108 comtés de la province avait droit à 10 délégués élus par la population, et les grands corps intermédiaires avaient de plus le droit de déléguer quelque 500 représentants. Au cours des sessions préliminaires, il fut bien évident que beaucoup doutaient de la valeur "représentative" de ces élus du peuple, justement parce que de larges portions de la population du Québec n'avaient pas été suffisamment sensibilisées au fait des Etats Généraux. Mais on se reprendra en avril prochain pour faire mieux, si possible, et donc assurer que les délégués aux sessions définitives d'octobre prochain représenteront véritablement la population québécoise et seront en mesure d'interpréter lucidement son choix face aux diverses options susmentionnées.

Mais, en dehors du Québec, comment a-t-on choisi les délégués? En deux mots, le choix a été fait à la hâte, plutôt par appels téléphoniques, selon le montant d'argent disponible. Cet argent a été fourni par le gouvernement de la province de Québec. Le montant de $30,000, remis au Conseil de la Vie française, sera équitablement partagé entre les divers groupes minoritaires, selon le nombre de délégués qui ont participé aux sessions préliminaires. Il semble, par exemple, qu'on accordera $3,200 aux 18 délégués du Manitoba, pour leurs dépenses de transport (aller-retour), d'inscription, de logement, de nourriture.

Ces derniers temps, il avait été fortement rumeur que certains montants d'argent, récoltés au Québec pour les minorités par la Fraternité française, avaient été plutôt remis aux Etats Généraux. Aussi, dès les débuts de la réunion à Montréal, alors que les 300 délégués d'outre-frontière étaient rassemblés dans une seule et même salle de l'Université de Montréal, M. Rosaire Morin, président de la Commission technique des Etats Généraux, expliqua que de fait la Fraternité française avait remis aux Etats Généraux $15,000, et que le gouvernement de M. Daniel Johnson avait décidé de compenser cette transaction par un don de $30,000 aux minorités pour leur permettre de participer activement aux sessions préliminaires.

Toutefois, cet argent ne fut offert qu'à la dernière minute. Et donc, dans les groupes francophones d'outre-frontière, on n'avait nullement le temps de mettre en marche tout un système de désignation des délégués par voie d'élection. C'est pourquoi il fallut agir rapidement. Ce furent donc les Associations d'Education provinciales qui eurent la responsabilité de nommer les délégués. Ici au Manitoba, par exemple, un groupe prépara une liste de noms, le secrétaire général de l'AECFM se mit en communication avec les préposés par le truchement du téléphone, et chaque délégué devait quitter, deux jours après, pour Montréal. Certains Franco-manitobains aimeraient maintenant savoir qui a de fait préparé la liste en question, que d'autres sont déçus de n'avoir pas été choisis, etc. Qui les éclairera?

Aussi, en vue des "vraies" sessions que tiendront à Montréal en octobre prochain les Etats Généraux, il faut absolument qu'au Manitoba et ailleurs, comme au Québec, on cherche tout de suite comment désigner des représentants susceptibles de parler ou de voter au nom de la population dont ils seront les porte-parole officiels. C'est là le premier travail qui s'impose au Manitoba, en Saskatchewan, et ailleurs. Nous proposons qu'on adopte le système en vigueur au Québec, selon l'esprit qu'ont voulu lui inculquer MM. Jacques-Yvan Morin, président de la Commission générale, Rosaire Morin, président de la Commission technique, François-Albert Angers, économiste, etc. Cet esprit veut que les délégués soient désignés par toutes les couches de la population, par les diverses associations, par les grands corps intermédiaires.

Ici au Manitoba, par exemple, il importe que non seulement l'AECFM, mais aussi les associations de commissaires d'écoles, d'instituteurs, de parents et maitres, les Chambres de commerce, le clergé, les communautés religieuses, les organismes économiques, les moyens de communication (journal, radio, télévision) puissent s'entendre pour désigner les représentants de nos "corps intermédiaires". De plus, il faut que les paroissiens ou régions mettent en marche un mécanisme capable d'alerter toute la population franco-manitobaine, dans tous les coins de la province, de la renseigner sur les événements qui se préparent et dont dépendront certainement l'avenir des minorités francophones avec ou sans le Québec, de l'éclairer dans le choix de ses délégués aux assises d'octobre prochain.

Bien plus, il faudra que ce même travail, accompli au sein de chaque groupe minoritaire, soit couronné au sommet par des rencontres ou contacts entre tous les délégués des diverses minorités. Car l'assemblée qui eut lieu à Montréal, immédiatement avant l'ouverture des sessions générales, et où se trouvaient les 300 délégués des diverses provinces, hors le Québec, a clairement démontré que chaque minorité a une conscience lucide de ses propres problèmes, mais ignore un peu trop les problèmes des autres groupes et, surtout, n'est pas parvenue à saisir le dénominateur commun du monde francophone d'outre-frontière.

Donc un immense travail préliminaire s'impose au sein des groupes minoritaires, travail qu'il faut accomplir immédiatement, parfaitement, lucidement, démocratiquement. A cette condition seulement, les centaines de milliers de Canadiens français qui vivent hors du Québec pourront faire entendre leurs voix avec profit et efficacité au moment des grandes décisions. Ne nous faisons pas illusion: il faudra certainement parler fort et bien, pour contrecarrer les visées séparatistes ou indépendantistes qui plaisent aux éléments les plus activement tapageurs du Québec, pour convaincre les indécis qui osent encore croire (parfois trop sentimentalement) à la nécessité de conserver au sein de la nation canadienne-française ses groupes d'outre-frontière, et aussi pour gagner l'adhésion d'intellectuels honnêtes qui attendent des réponses fulgurantes à leurs points d'interrogation.

"Notre régime d'éducation de discrimination" est une source permanente — Cardinal Léger

MONTREAL — Dans un discours de plus d'une heure, devant un auditoire qui l'a écouté dans le plus profond silence, le cardinal Léger a brossé récemment un tableau émouvant de la situation actuelle du christianisme.

S'adressant aux membres de l'Association professionnelle des industriels réunis en congrès à Montréal, le cardinal a parlé des joies et espoirs de notre société, mais il a également abordé le chapitre du désespoir et des angoisses.

Le cardinal a surtout parlé de discrimination raciale et de la violence qu'elle engendre dans le monde en général et au Québec en particulier.

"Je pense, a dit le cardinal, aux générations à venir. Elles seront scandalisées par notre attitude. Elles ne verront pas de cohérence entre notre profession de foi en l'Evangile et le traitement que nous accordons à une part importante de nos frères."

Parlant de la ségrégation qui s'exerce dans le milieu de l'éducation, le prélat a dit: "Notre régime d'éducation est, non par une volonté arrêtée, mais par la force d'un mécanisme qui impose sa loi aux faits, une source permanente de ségrégation. Dans bien des cas, la naissance seule décide de l'accès aux études supérieures."

Le cardinal s'est ensuite demandé si les générations qui viendront ne porteront pas un jugement bien sévère sur la qualité du christianisme actuel sur l'acceptation beaucoup trop passive d'un état de foi incompatible avec la conception évangélique de la vie sociale.

"La ségrégation qui résulte des classes sociales, a-t-il dit, n'est pas meilleure que celle qui résulte des différences raciales. C'est ma conviction que les chrétiens, chez-nous, au Québec, devront être beaucoup plus attentifs aux exigences de la fraternité telle qu'on la trouve décrite dans l'Evangile."

Parlant longuement de culture, le cardinal Léger a affirmé que la véritable culture et l'appréciation de la beauté, ne sont pas accessibles à l'homme si ce dernier n'a pas compris le sens évangélique.

"L'Evangile a encore quelque chose à dire à notre monde hautement scientifique et technique. Mais il ne faut pas le comprendre comme un tranquillisant."

Le cardinal a conclu en ces termes: "Ce serait une tragédie pour la culture humaine et pour celle de notre pays si l'homme de notre temps, enivré de ses conquêtes, étourdi par tout ce qu'il entend, croyait pouvoir se passer de la Parole essentielle, celle que Dieu lui adresse toujours."

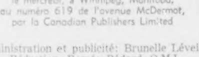
NEW YORK — Le cardinal Spellman, archevêque de New York, a annoncé qu'il passerait les Fêtes de Noël parmi les troupes américaines au Vietnam.

Le prélat, maintenant âgé de 78 ans, a passé les 16 dernières fêtes de fin d'année parmi les troupes stationnées à l'étranger.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.





Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé. Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



La fête de l'Immaculée-Conception ne donne certainement pas lieu à de grandes démonstrations populaires dans l'Ouest canadien où les catholiques doivent travailler, fréquenter l'école, et subi les assauts du froid et de la neige. Mais au Mexique la situation est différente. Ci-dessus l'on voit un groupe de danseurs vêtus de costumes d'époque qui dansent "la danse du sabre" sur la place publique, face à la basilique de Notre-Dame de la Guadeloupe, à Mexico, en préparation de la grande fête de Notre-Dame, célébrée le 12 décembre en souvenir de ses miraculeuses apparitions.

Activités postconciliaires:

Clôture du jubilé

Chers collaborateurs,

L'événement prodigieux du Concile Vatican II a suscité un intérêt peu commun dans l'Eglise entière et dans l'ensemble des peuples du monde. L'an dernier, sur les instances du Saint-Père nous avions demandé des prières spéciales pour la clôture des travaux du Concile. Le 8 décembre prochain marquera le premier anniversaire de la fin de ce saint Concile oecuménique. Que ce jour nous incite de nouveau à l'action de grâces publique envers l'Esprit-Saint, qui en fit la si grande réussite. Pour chacun, ce jour sera également un rappel que les consignes conciliaires tendent à implanter un renouveau spirituel dans le coeur des personnes, au sein des familles et dans la société humaine en général.

Le Pape Paul VI, au terme du Concile, a bien voulu décréter un temps privilégié de pardon divin et de réconciliation, que favoriseraient des instructions sur les décisions du Concile. A cet effet, dans tous les diocèses du monde catholique, des réunions de prières, des journées et des sessions d'études, des rencontres entre pasteurs et le peuple chrétien ont attiré les esprits et ouvert les coeurs aux valeurs chrétiennes qui avaient préoccupé les Pères du Concile. Afin de manifester l'importance de cette première année postconciliaire pour toute l'Eglise, le Pape l'a déclarée jubilé extraordinaire.

Dans notre diocèse, aucune réalisation spectaculaire ne s'est produite. Cependant, toute l'année a été ponctuée d'activités et de rencontres appropriées, souvent sous l'égide des organismes ou groupements diocésains. Dans bon nombre de paroisses, les fidèles ont participé avec intérêt et profit à des retraites ou à des rencontres d'étude animées par l'esprit et les enseignements de Vatican II. Les mouvements apostoliques se sont préoccupés de puiser constamment aux documents du Concile pour diriger des camps de jeunes et d'adultes ou pour établir leur programme de l'année. Les prêtres, les religieux, les religieuses et de nombreux laïcs se sont appliqués à l'étude systématique des textes du Concile. Dans la mesure où ces activités étaient motivées par la charité et par la volonté ferme d'un réel renouveau de vie chrétienne, l'année du jubilé sera comptée comme une période de salut et de grâce, lourde des promesses d'un renouveau chrétien qui ne peut que s'intensifier.

L'invitation pressante, lancée par le Pape il y a un an, engageait tous les fidèles à accueillir les décisions du Concile avec "un désir plus ardent de pratiquer effectivement les vertus chrétiennes, surtout la charité, la résolution bien arrêtée d'imiter le Christ crucifié, la préoccupation d'étendre le règne de Dieu" (Constitution Apostolique MIRIFICUS EVENTUS, cf. Documentation Catholique, no 1462 (2.1.66) 78). Intensifier ce climat spirituel et donner un sens plus vif de l'Eglise, tel est l'objectif que poursuivait Paul VI lorsqu'il a suggéré aux chrétiens:

1. — d'assister à des instructions ou prédications (trois au moins) consacrées aux décisions du Concile;

2. — de participer à la célébration solennelle de l'Eucharistie, présidée par l'évêque;

3. — de visiter l'église cathédrale ou autre église désignée par l'évêque, et y renouveler la profession de foi (Credo).

Ces démarches personnelles conduisent à obtenir de Dieu les grâces particulières attachées au jubilé, dont les indulgences (1) qui requièrent toujours la conversion intime du coeur, qu'expriment et que réalisent une sincère confession et une communion accompagnée d'une prière aux intentions du Pasteur universel de l'Eglise.

Nous souhaitons que toute la famille diocésaine célèbre avec élan de foi et avec esprit de gratitude envers Dieu cet événement historique du Concile dont nous terminons l'année jubilaire. Par les présentes, nous vous exhortons à préparer votre célébration liturgique en y incluant une révision des principales activités postconciliaires entreprises dans votre paroisse, afin de "susciter dans le coeur de tous un vif désir de renouveau intérieur".

Pour notre part, nous convions tous les diocésains à une célébration solennelle de l'Eucharistie le jeudi 8 décembre, soit en la cathédrale où Monseigneur l'Archevêque présidera à 8 heures du soir, soit en l'église de Holy Cross où Monseigneur l'Auxiliaire présidera à 7 heures 30 du soir.

La plupart des diocésains ne peuvent sans doute pas venir à l'une ou l'autre de ces églises. En conséquence, nous désignons aussi comme lieu de célébration de la clôture du jubilé toutes les églises et chapelles du diocèse, afin que tous puissent se rassembler autour du prêtre, qui présidera la sainte liturgie en notre nom, et se disposer à recevoir avec intensité les grâces jubilaires.

Puisque le jubilé invitait principalement à divulguer les décisions du Concile et à les faire passer dans la vie de l'Eglise, poursuivons sans relâche cet effort de renouveau voulu par le Christ et commandé par les exigences de notre temps.

Que l'Immaculée soit notre aide et notre réconfort, elle qui a été honorée par le Concile comme Mère du Christ et de son Eglise!

† MAURICE, archevêque
† ANTOINE, évêque

(1) Les indulgences sont un aspect valable, quoique secondaire, de ces grâces particulières du jubilé. En invitant les fidèles à s'y disposer, inspirons-nous des considérations suivantes: "Le grand souci de l'Eglise... est moins de concéder une indulgence que d'en prendre occasion pour exciter les fidèles à la ferveur de la charité. La valeur des indulgences pour remettre la peine (due aux péchés pardonnés) est grande, dit saint Thomas, mais la valeur des oeuvres de satisfaction, quand leur accomplissement fait grandir l'amour, est incomparablement plus précieuse... C'est avant tout le désir d'intensifier la pénitence et la charité dans le peuple chrétien qui porte (l'Eglise) à annoncer des indulgences et des temps de jubilés" (Cardinal Journet, Théologie des Indulgences, cf. D.C., no 1481 (6.11.66) 1887).

Meilleure place assurée au français en Ontario

Après avoir de nouveau dit aux journalistes — "pour la 2,000e fois", précise-t-il — qu'il n'est pas candidat au poste de chef national du parti conservateur, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a évoqué les liens qui unissent sa province et le Québec, et les efforts qui se font en Ontario pour mieux assurer une plus grande présence du français.

S'adressant aux membres du Advertising and Sales Executive Club de Montréal, M. Robarts a déclaré que les récentes conférences fédérales provinciales ont eu comme résultat le plus positif "la conscience renouvelée des intérêts communs qui existent entre les provinces".

"Il est désormais évident, poursuivit le premier ministre, que le Québec et l'Ontario et en fait la plupart des autres provinces ont un besoin commun d'une révision majeure des responsabilités fiscales des gouvernements provinciaux vis-à-vis du gouvernement fédéral. Il existe un déséquilibre extrêmement grave entre les possibilités financières des provinces pour faire face à leurs obligations et leurs ressources fiscales. Les décisions du gouvernement fédéral telles qu'elles ont été présentées aux récentes conférences à Ottawa n'ont pas pris ce déséquilibre en considération, ce que nous déplorons."

Rappelant que les études du comité du régime fiscal indiquent un taux de croissance plus rapide pour les dépenses provinciales que pour les dépenses fédérales, et un mouvement inverse pour les revenus, M. Robarts a rejeté la thèse fédérale voulant que chaque niveau de gouvernement doit taxer selon ses besoins, sans égard aux politiques des autres.

"Cette attitude du gouvernement fédéral, a-t-il dit, refuse de reconnaître que les gens qui doivent payer des impôts provinciaux de plus en plus élevés sont les mêmes contribuables qui alimentent les surplus du gouvernement fédéral. Il y a aussi le danger que ces surplus entrainent les gouvernements à faire de nouvelles dépenses qui pourraient ne pas convenir aux besoins économiques des provinces."

M. Robarts a également repris deux thèmes qu'il a déjà traités, à savoir que les provinces discutent entre elles de la nécessité de modifier la constitution canadienne, et aussi que le Québec n'est pas plus la patrie de tous les Canadiens français que l'Ontario n'est la patrie des Canadiens anglais du Québec.

"Je crois que nous pouvons faire beaucoup pour réduire les tensions et les pressions que subit le Canada, a-t-il dit, sans pour cela changer l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Si nous arrivons à la conclusion que certaines sections devraient être modifiées, changeons-les; lorsque des changements se révèlent ni désirables ni nécessaires, n'en faisons pas. Je ne trouve pas que nous ayons besoin d'une autre constitution, je pense que notre constitution peut avoir à subir quelques modifications et qu'amendée, elle nous conviendra pour les années à venir."

M. Robarts a enfin traité du "comité consultatif sur la confédération" que son gouvernement a créé l'hiver dernier, et qui s'appuie sur trois sous-comités, l'un chargé d'examiner les aspects économiques et fiscaux du fédéralisme, l'autre, l'ensemble des suggestions proposées en vue des réformes constitutionnelles, et un troisième pour étudier toute la gamme des problèmes culturels et éducatifs.

De ce comité est issu un programme d'échanges accrus entre l'Ontario et le Québec, ainsi que des efforts redoublés pour encourager l'enseignement du français en Ontario. M. Robarts souligne que la popularité des études de français augmente sans cesse chez les citoyens anglophones, tandis que le gouvernement cherche à donner une meilleure aide aux enfants francophones qui réclament l'instruction dans leur langue. A ce dernier sujet, le premier ministre parle de bilinguisme, en notant que c'est à dessein: "Nous considérons comme n'étant ni désirable ni possible l'établissement d'un système scolaire exclusivement français, l'anglais ayant une place prépondérante en Ontario. La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour permettre aux francophones de bénéficier des mêmes avantages que les anglophones. Je tiens à insister sur le fait que les Franco-ontariens eux-mêmes partagent cette opinion".

M. Robarts a lu en français trois passages de son discours et, comme c'est devenu la pratique pour le gouvernement ontarien, une traduction française de son texte a été transmise aux journalistes.

Washington accepte une trêve de Noël

AUSTIN, Texas — Les Etats-Unis respecteront les trêves de Noël et du premier de l'An, mais que celle de la fête du Têt, dans les combats au Vietnam, a annoncé un porte-parole de la Maison Blanche, au Texas.

Quelques heures plus tôt, le gouvernement de Saigon avait également fait savoir qu'il acceptait une trêve à l'occasion de Noël et du Nouvel An et qu'il en proposait une troisième à l'occasion de la fête du Têt, le Nouvel An du calendrier chinois, en vigueur au Vietnam.

Mémoire sur le Livre blanc traitant de la radiodiffusion au Canada

Les membres du Conseil de la Vie française, réunis en session plénière, ont consacré deux réunions à l'étude du Livre Blanc sur la radio-télévision. Une commission comprenant trois spécialistes des problèmes de la radio et de la télévision a d'abord fait une analyse du document et formulé une appréciation détaillée. Le rapport de cette commission a été lu et discuté en assemblée générale. Voici les conclusions des participants.

1 — Le Livre Blanc sur la radio-télévision semble rencontrer, dans son ensemble, les vues de la majorité des Canadiens français sur ce sujet. Le Conseil de la vie française estime qu'il rend justice aux Canadiens français à travers le pays, aux entreprises privées de radiodiffusion ainsi qu'à Radio-Canada. Le Conseil constate, avec une particulière satisfaction, qu'il respecte le principe de la dualité de langue et de culture dans tout le pays.

2 — Un projet de loi sur la radio-télévision basé sur ce Livre Blanc accordera une autorité considérablement accrue au Bureau des gouverneurs sur la radio-télévision tant privée que publique. Selon le Livre Blanc, le Bureau en question sera composé de cinq membres à temps plein et de sept à temps partiel.

Le Conseil de la Vie française recommande que:

a) deux des cinq membres à plein temps soit Canadiens français et que l'un d'eux occupe le poste de président ou de vice-président;

b) au moins deux des sept membres à temps partiel soient Canadiens français et que l'un des membres canadiens-français soit choisi en dehors du Québec;

c) les candidats soient choisis pour leur connaissance des problèmes canadiens, en particulier des problèmes que posent le caractère bilingue et biculturel ainsi que la structure fédérative de notre pays, aussi pour leurs connaissances techniques de la radio et de la télévision ainsi que leur sens des affaires.

3 — Selon le Livre Blanc, la Société Radio-Canada elle-même sera dirigée par un président et un directeur général.

Le Conseil de la Vie française recommande que l'un des deux postes soit confié à un Canadien français.

4 — Le Conseil de la Vie française est d'avis que les candidats à la direction du Bureau des Gouverneurs et à celle de Radio-Canada doivent être des bilingues. Le bilinguisme s'impose pour tous les employés supérieurs dans ce domaine de la radio et de la télévision.

5 — A la page 10, le Livre Blanc déclare que "l'heure est venue aussi d'envisager l'établissement d'un littoral à l'autre des services de réseaux nationaux complets dans les deux langues officielles". Le Conseil de la Vie française estime que l'établissement d'un réseau français complet de radio-télévision, tout comme d'un réseau anglais, à travers tout le Canada, est urgent et que sa réalisation ne devrait pas être assujettie à des considérations de temps ou d'argent.

Le Conseil invite le Gouvernement et le Bureau des Gouverneurs à étudier avec soin la possibilité de compléter, le cas échéant, ce service français et anglais par d'autres moyens de diffusion, par exemple les émissions par satellite.

6 — Le livre Blanc envisage, à la page 9, l'établissement de conseils régionaux de la radiodiffusion.

Le Conseil de la Vie française estime que les Canadiens français devront être représentés équitablement dans ces conseils régionaux.

7 — Le Conseil est favorable à l'utilisation des canaux UHF à ondes décimétriques. Il estime que cette utilisation permettra de suppléer à l'absence de canaux ordinaires et de satisfaire des exigences légitimes en matière de langue.

8 — Le Conseil est également favorable à l'établissement de normes de programmation tel que suggéré aux pages 11 et 12 du Livre Blanc. Il recommande que ces normes tiennent compte, s'il y a lieu, des caractéristiques de civilisation et de culture des Canadiens français.

LE CONSEIL
DE LA VIE FRANÇAISE.
Québec, novembre 1966.

Chansons-thème de l'Expo 1967

MONTREAL — Le compositeur montréalais Stéphane Venne a été proclamé gagnant du concours de la Chanson-thème de l'Expo '67, organisé par le Festival du Disque, sous le patronage de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

Pour cette chanson intitulée "Un jour, un jour..." Stéphane Venne a composé la musique, ainsi que les paroles qui sont les suivantes:

Refrain:

"Un jour, un jour
quand tu viendras
nous t'en ferons voir
des grands espaces.
Un jour, un jour
quand tu viendras
pour toi nous retiendrons
le temps qui passe.

Les trois couplets:

1. Nous te ferons la fête
sur une île inventée
sortie de notre tête
toute aux couleurs de l'été.
2. Dans ce pays de fable
entre deux océans
on fait à chaque table
une place qui t'attend.
3. Déjà la terre est verte
et la brise sent bon.
Nos portes sont ouvertes
pour ceux qui arriveront.

Coda:

Un jour, un jour
ne tarde pas,
Un jour, un jour
nous serons là,
Un jour, un jour
quand tu viendras.

L'auteur fait partie de la nouvelle génération d'auteurs-compositeurs interprètes de la province de Québec. Agé de 25 ans, il a déjà signé quelque 150 chansons dont 60 sont enregistrées.

Stéphane Venne a également écrit une trame musicale pour une dizaine de films canadiens.

Mlle Jacqueline Vézina, présidente du Festival du disque et organisatrice du concours, a souligné au cours de la cérémonie officielle de la proclamation du gagnant, que "Un jour, un jour" est une belle chanson qui rend l'image de notre pays, et celle de "La Terre des Hommes", en même temps qu'une chanson d'accueil international.

Le commissaire-général de l'Expo '67, M. Pierre Dupuy, a félicité le jeune compositeur dont l'oeuvre se classe en tête de liste de 2,210 chansons venant de 36 pays, qui ont été soumises à ce concours international.

M. Venne gagne un prix de $5,000 offert par la Sun Life du Canada, qui a été remis au lauréat par M. Anthony R. Hicks, vice-président de cette compagnie, ainsi qu'un prix de $1,000 offert par la Fondation des Amis de l'Art, et que le compositeur a reçu des mains de la présidente, Mme Hector Perrier.

Une émission télévisée transmise par Radio-Canada, et mettant en vedette une pléiade d'artistes, a permis ensuite aux téléspectateurs d'entendre la chanson-thème Expo '67 qui sera bientôt sur toutes les lèvres.

Avec des paroles en langue anglaise la chanson porte le titre de "Hey Friend, Say Friend..."

Cette mélodie sera entendue durant toute la durée de l'Exposition universelle et sera donc connue de tous les pays participants sur cette "Terre des Hommes".

☆ ☆ ☆

L'hymne du Centenaire

OTTAWA—On a chanté pour la première fois l'hymne du Centenaire, devant un groupe de journalistes dans la capitale nationale.

Son compositeur, M. Rex Lelâcheur, d'Ottawa, a chanté la mélodie, accompagné du révérend Kenneth Moyer, de Niagara Falls, auteur de la version anglaise.

M. Ronald Després, d'Ottawa, a fait l'adaptation française.

L'hymne a été choisi parmi quelque 50 soumis au concours organisé par la Conférence canadienne inter-foi qui rallie 32 groupes religieux.

Le président de la conférence, M. Lavy Becker, de Montréal, a dit que 19,000 copies de cet hymne seront envoyées d'ici Noël à toutes les églises, synagogues et mosquées du Canada.

La conférence espère que l'on utilisera l'hymne comme instrument de rapprochement lors des fêtes du Centenaire du pays l'an prochain.

"J'espère qu'on le chantera souvent, à toutes les cérémonies officielles", a dit M. Becker. "En tous cas, les responsables provinciaux des fêtes du Centenaire en ont commandé de grandes quantités."

Le directeur exécutif de la conférence, Mme Eve Gilsdorf, a dit de son côté que les trois hommes qui ont composé l'hymne n'ont touché aucun droit. "C'est leur offrande au Centenaire", dit-elle.

Adaptation française

O Dieu, père tout-puissant
Accueille notre prière
Nous voulons que cet hymne de gloire
Franchise les frontières
Les océans et les mers
Car nos voix et nos coeurs
Réalisent un parfait unisson
Pour monter jusqu'à toi.
Nos ancêtres ont respecté
Le culte de tes lois
Et s'ils ont accompli des exploits
Par le feu et l'épée
Dignes des plus vaillants héros
C'est que ta main brisait
Les obstacles semés sous leurs pas
Et leur montrait la voie.
Tu as comblé leurs enfants
De tes bénédictions
Et de tes innombrables faveurs
Car tu as transformé
Nos quelques arpents de neige
En terre d'abondance
Et notre gratitude s'élève
Pour monter jusqu'à toi.

Une offensive chinoise contre le "revisionnisme moderne russe'

PEKIN — M. Chou En-laï a lancé un appel à tous les marxistes-léninistes du monde entier "pour qu'ils s'unissent afin de mener à bien la lutte contre le revisionnisme moderne conduit par les dirigeants soviétiques", annonce la radio de Pékin.

Le président du conseil chinois, précise la radio, a lancé cet appel au nom du président Mao Tsé-toung, au cours d'une réception offerte par l'ambassadeur d'Albanie à Pékin à l'occasion du 22e anniversaire de la libération de son pays.

M. Chou En-laï a accusé les dirigeants soviétiques d'avoir "récemment attaqué le parti communiste chinois et de lancer une nouvelle offensive antichinoise dans une vaine tentative pour marcher de pair avec les impérialistes américains dans leurs efforts pour isoler et attaquer la Chine". Ces complots, a-t-il affirmé, ne seront jamais réalisés et la Chine ne sera jamais isolée.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Dans ma lettre publiée le 24 novembre je faisais certaines mises au point au sujet de la résolution adoptée par le Parti Libéral du Manitoba à son congrès de la semaine précédente, en faveur du "principe" du Français comme langue d'enseignement dans nos écoles publiques, et je caractérisais cette résolution de poudre-aux-yeux et d'attrape-nigauds.

Dans votre numéro du 1er décembre ont paru trois lettres signées par MM. Desjardins, Vielfaure et Guyot. Pas une de ces lettres n'a touché, même de loin, aux points que j'avais soulevés; il faut donc croire qu'ils étaient bien fondés et qu'ils sont considérés par ces messieurs comme étant irréfutables.

Lundi de cette semaine, le discours du Trône annonçait qu'au cours de cette session un projet de loi concernant le Français comme langue d'enseignement serait présenté par le gouvernement. Il ne peut s'agir seulement de "principe", puisqu'il est déjà reconnu par la loi scolaire telle qu'elle existe, ni d'usage quelconque du Français comme langue d'enseignement, puisque cet usage existe déjà pour le cours intitulé "Français". Il ne peut donc s'agir d'autre chose que d'une augmentation quantitative, c'est-à-dire que le Français serve aussi à enseigner d'autres sujets, comme l'histoire et la géographie par exemple, et que l'enseignement en Français soit mis à la disposition d'un plus grand nombre d'élèves.

Puisque le gouvernement conservateur détient une majorité absolue à l'Assemblée Législative, un tel projet de loi de la part du gouvernement ne peut pas ne pas devenir loi, même si tous les députés de l'opposition étaient unanimes à faire front commun pour enrayer le projet.

Le discours du Trône de lundi met donc à jour un autre aspect de la résolution de M. Desjardins. Ayant appris que le gouvernement de M. Roblin se proposait de présenter, dès la prochaine session, le projet de loi en question, il s'est démené comme un diable dans un bénitier pour faire adopter par son parti, avant la nouvelle officielle du projet du gouvernement, et avec le maximum de publicité, sa résolution en faveur du "principe".

Son raisonnement et ses arguments auprès de ses collègues politiques, allaient probablement comme suit: "Nous n'avons rien à perdre et tout à gagner. Si M. Roblin va de l'avant avec son projet, il y aura toujours des badauds pour croire que c'est notre résolution qui l'y aura poussé, et nous en partagerons au moins le crédit politique. Si par contre il décide pour une raison ou pour une autre d'abandonner le projet, et si jamais les Libéraux reviennent au pouvoir, nous pourrons toujours nous esquiver en disant: Tout ce que nous avons adopté c'est le principe; or le principe est déjà reconnu par l'article 240 (2) de la loi scolaire actuelle!"

C'est à la lumière du discours du Trône de lundi qu'il faut donc juger de la candeur de la résolution de M. Desjardins, du prétendu "leadership" du Parti Libéral du Manitoba dans ce domaine, de la répétition pour M. Desjardins de ses sempiternelles protestations qu'il ne cherche aucun avantage politique, enfin de sa pieuse invitation à partager le crédit.

Un observateur de la scène politique décrivait un certain type de politicien: il s'évertue à deviner où le peuple s'achemine sous la direction des hommes d'état, puis il se faufile et se coudoie au premier rang pour hurler: "Suivez-moi!"; il furète les projets des autres, puis s'acharne à s'en accaparer le crédit

Bien vôtre,

Maurice Arpin,
Winnipeg, Man.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Enfin on a décidé de faire du grand ménage à C.B.C.! Pourquoi pas aussi au Canal 3, on dit que c'est le plus sale? Il est ironique que nous travaillions à donner une morale saine à nos enfants et qu'ils puissent voir dans nos propres maisons tant d'immoralités. Il est ironique que nos Canadiens s'en vont en France pour parfaire leur carrière d'art dramatique, et que c'est de France que nous recevons ces représentations stupides qui ne disent absolument rien autre chose que sexe sexe.

Il est ironique que nous nous battions pour conserver ce bel héritage que nous ont légué nos pères, et que c'est en français qu'on présente ces vulgarités, ces indécences, avec une telle audace!

Sûrement je ne condamne pas tout ce qui passe, car il y a beaucoup de très bons programmes, intéressants, instructifs et même édifiants, comme par exemple la vie de John F. Kennedy. Un homme qui a fait couler beaucoup d'encre, verser tant de larmes. Son intelligence et sa franchise se reflétaient sur son visage à toutes les phases de sa vie. Pendant son élection les calculs, l'opinion générale étaient contre lui, il ne pouvait remporter la victoire, il était catholique! Mais parce qu'il avait vécu sincèrement, intensément ses principes de catholique, ce titre n'a pas été une entrave à sa montée au sommet. Chef remarqué, père aimant.

Le conseil qu'il donnait à son peuple: Ne cherchez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais bien ce que vous pouvez faire pour votre pays. Ces mots resteront attachés à son nom. Son nom est célèbre et immortel et, de même, il sera inscrit dans l'histoire. Sur sa fosse brille constamment un feu qui est l'emblème de son ardeur. Son exemple de droiture est une lumière pour le monde, son ardeur nous incite à travailler avec ténacité à la bonne cause.

Donc, chers amis de la morale et de la langue française, rallions nos idées pour trouver un moyen de faire la guerre à cette vague de sexualité désordonnée qui semble nous envahir, car ces représentations supposées récréatives sont des virus qui peuvent donner la mort à des santés morales les plus robustes, et semer le doute de la foi et des lois.

Est-ce possible?

Emma Ayotte,
St-Boniface, Man.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Je vous fait parvenir les impressions de la J.F.M. de notre école sur "La Boîte à Chansons" au Blé d'Or à Go Go à Ste-Anne.

Quelle agréable soirée! Quel plaisir j'ai eu au Blé d'Or à Go Go. Adamo! Françoise Hardy! Petula! Les Natures Nephews! C'était formidable!

Ce fut un plaisir de voir et d'entendre les divers talents de Ste-Anne, St-Boniface, St-Norbert, Lorette, La Broquerie.

Nous fûmes enchantés et surpris d'y voir un si grand nombre de nos jeunes Manitobains. Quelques-uns durent jouir peu du spectacle, dû au manque de silence, et surtout étant une boîte à chansons françaises, le bavardage se faisait parmi nos jeunes en Anglais, chose un peu hors-place.

Nous avons hâte à la prochaine boîte à chansons . . . allons de l'avant nos gens . . . dans le vent!!

Nous avons admiré cette belle jeunesse franco-manitobaine rassemblée à l'ombre du Blé d'Or, glorifiant son Créateur en partageant avec ses compagnons, sentiments et gestes par des mots répétés en rythmes modernes.

Boîte à chansons
Jouez du go go
Voix à l'unisson
Chantez le go go
Filles et garçons
Dansez le go go
Donnez vos impressions
Par le go go
Aimez l'évolution
Dans le go go
Vivez au diapason
Du go go

Marguerite Bourgeois,
présidente J.F.M.,
Institut Coll. Powerview.

DECES

MME A. BENJAMIN

Le mardi 6 décembre est décédée à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 74 ans, Mme Thérèse Benjamin, de 446, rue Jeanne d'Arc. La défunte était née à Marieville, Qué., en 1892.

La dépouille mortelle reposera au salon funéraire Desjardins où les prières auront lieu le vendredi soir 9 décembre, à 7 h. Le service sera chanté à la basilique de St-Boniface samedi matin à 10 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Norbert.

Les porteurs seront les petits-fils de la défunte, MM. Richard, Philippe, David et Ernest Benjamin, Denis Marcoux et Brian Carrico.

Mme Benjamin laisse dans le deuil six fils, Prosper, de St-Vital, Gérard, de Selkirk, Clément, de St-Boniface, Léo, de Stonewall, Louis, de Lorette, et Henri, de St-Jean-Baptiste; six filles, Mmes Solange Plante, de Calgary, Denise Baxted, d'East Kildonan, Lucille Carrico, de Selkirk, Marie-Jeanne Marcoux, de St-Boniface, Annette Jeffrey, d'Edmonton, et Juliette Bernier, de St-Norbert; 43 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Son mari, André, la précéda dans la tombe en 1950.

Remerciements

Les enfants de Mme Thérèse Benjamin désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grande épreuve.

St-Boniface honore "sa reine"

Son Hon. le Maire et les membres du Conseil de la Cité de St-Boniface, ainsi que le président et les membres de la Chambre de Commerce de St-Boniface, ont tenu à honorer "leur" reine, Diane Landry, "Miss Canada 1966", le samedi 3 décembre au gymnase du Collège de St-Boniface.

Un grand nombre de citoyens de St-Boniface et d'amis de Diane s'empressèrent à se rendre la saluer. On sait que Mlle Landry revient d'Australie, où elle a couronné la reine de ce pays.

Recevaient les invités, avec Mlle Landry: S. H. le Maire et Mme Joseph Guay, M. et Mme Léon Landry, parents de l'élue de la fête, et M. et Mme George McOuat.

M. Georges Després était maître de cérémonies. L'orateur invité fut M. le Maire Guay. Il y eut présentation d'un plateau en argent et d'une bague de la part de la ville, et d'un bracelet, don de la Chambre de Commerce.

Diane quittera bientôt son foyer (162, chemin Howden, St-Boniface) pour aller poursuivre ses études de chant à Toronto avec Mme Irene Jessner. Tous les Manitobains lui disent un sincère: Bonne chance, Diane!

La Chorale de Gravelbourg au Souper-Rencontre de l'AMMI

C'est dimanche le 11 décembre, au Juniorat des RR. PP. Oblats, à 340, ave Provencher, St-Boniface, que la Chorale de Gravelbourg se fera entendre, à l'occasion du souper-rencontre de l'AMMI. Cette chorale, sous la direction du R. P. Fernand Binette, O.M.I., s'est acquis une grande renommée ces dernières années à travers les provinces de l'Ouest.

Les Associés Missionnaires, de même que les Oblats Missionnaires invitent tous leurs amis à venir prendre le souper avec eux et à examiner les kiosques artistiques qui seront disposés dans le gymnase.

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., nouveau provincial des Oblats et le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., recteur du Collège Mathieu, seront présents et adresseront la parole.

Ceux qui désirent participer à ce souper-rencontre et entendre la chorale de Gravelbourg sont priés de réserver leurs billets au plus tôt en s'adressant au Centre de l'AMMI, case postale 721, Winnipeg, téléphone 775-6372. Ces billets se vendent $2.00; pour un couple $3.50.

Assemblée du Conseil des Charités Catholiques du Manitoba

L'Assemblée générale du C.C.-C.M. aura lieu à l'auditorium du Monastère franciscain, 211, rue Edmonton, Winnipeg, le mardi 13 décembre, à 8 h. 15 du soir.

Presque 14 mois se sont passés depuis la dernière assemblée générale. Pourquoi avoir tant tarder?

Parce que lors de celle-ci, il avait été décidé de former un comité pour étudier le rôle de notre Conseil des charités catholiques. Le comité d'étude devait aussi préparer des suggestions sur l'organisation et la structure qu'il fallait au Conseil pour tenir son rôle le mieux possible.

Depuis quatorze mois, dix-huit réunions eurent lieu et maintenant ,le comité est prêt à présenter son rapport. L'ordre du jour se lit comme suit: 1) Rapport du comité; 2) Discussion du rapport et 3) Nouvelles questions.

Nous espérons que vous assisterez à l'assemblée et que vous nous donnerez votre opinion sur le rapport du comité.

Sincèrement vôtre en Jésus-Christ,

Peter G. Dunphy, prêtre

Exposition de cartes de Noël

La Galerie des Beaux Arts de Winnipeg offrira une exposition originale de cartes de Noël. Son thème est: comment les artistes disent "Joyeux Noël" et elle sera ouverte le 15 décembre prochain.

Les oeuvres exposées sont celles d'artistes qui ont déjà peint au Canada tels que, Eric Bergman, Robert Bruce, Don Reichert (gagnant d'un des prix lors de la dixième exposition de peintures de la Galerie) et George Swinton.

Plus de 50 exemples de cartes de Noël et du Jour de l'An ajouteront une note de gaieté à l'atmosphère des Fêtes. Un bon nombre de ces cartes font partie de la collection permanente de la Galerie.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Venez divin Messie
Venez, Venez, Venez!

Ceci nous rappelle que Noël approche et que nous sommes pendant le temps de l'Avent. Temps de préparation pour fêter l'anniversaire de la naissance de notre Dieu Rédempteur. Sommes-nous bien préparer pour le recevoir? Recueillons-nous frères chevaliers.

Ceci rappelle aussi la dépouillement de l'Arbre de Noël le dimanche 18 décembre, de 2 h. à 5 h. p.m. Venez avec vos enfants! Venez rencontrer le Père Noël au Cercle Ouvrier.

Conférence

La conférence du frère Euclide Hérie était des plus intéressantes. Il a su captiver l'auditoire en nous parlant de Conservation d'assurance dans l'Ordre et de promotion pour les nouveaux membres. Nous espérons qu'il revienne, mais en attendant mettons ces bonnes idées en marche, car c'est à nous d'y voir. D'ailleurs le frère N. Bolly vous en parlera.

Si l'Unité est un des principes de la chevalerie, unissons-nous, nous chrétiens, par le plus beau principe unificateur qui est la lecture de la Bible. Cinq minutes par jour ça suffira. Renseignez-vous auprès du frère N. Boily.

Visite à l'hôpital Taché

Où sont-ils les chevaliers! Après tant de dévouement du comité en charge et d'autres personnages, même des non chevaliers, qui se sont rendus pour en faire un succès. Où étiez-vous? Oui nous avons bien réussi grâce aux Filles d'Isabelle qui se sont rendues en grand nombre. Je tiens à les remercier toutes publiquement et aussi les frères Rougeau, Roland et Gérard. Il est dommage que vous n'étiez pas là pour voir le rayonnement de joie sur le visage de ces pauvres vieillards. Souvenez-vous que ça sera peut-être votre tour un jour.

J'y reviens toujours! N'oubliez pas la soirée de la veille du Jour de l'An dans la salle de l'église Ste-Famille, rue Archibald. Venez en grand nombre et avec vos amis.

Le 15 décembre est le "Dead Line" pour remettre vos billets vendus du grand tirage. Si nous voulons obtenir un boni, répondez à l'appel de votre capitaine, s'il vous plaît.

Bientôt l'an 1966 sera du passé, et nous ne le verrons plus.

Avez-vous déjà songé qu'à chaque jour qui passe nous sommes un pas de plus près de la rencontre de notre Créateur: Pensons-y car

APRES-TOUT.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Le dimanche 11 décembre, à 2 h. 30 p.m., aura lieu notre dernière assemblée de l'année.

Le comité de nomination fera rapport en préparation des élections du mois de janvier pour le comité de régie de 1967.

Cette assemblée a été avancée d'une semaine à raison des prochaines Fêtes.

Tapisseries Lindgren à la Galerie des Beaux Arts

Mme Charlotte Lindgren, maître dans l'ancien art de tisser, exposera une exquise collection de ses tapisseries tissées à la Galerie des Beaux Arts de Winnipeg, du 9 décembre 1966 jusqu'au 10 janvier 1967.

Ces oeuvres représentent une grande variété d'expression, de dimension et de genre de tissure. Mme Lindgren utilise une game imposante de matériaux dans son travail: fil de métal, cuivre, perles de verre, cerceaux de plastique, tous font partie de son outillage.

De 1957 à 1963, Mme Lindgren a donné, de temps à autre, des cours à la faculté d'Economie domestique de l'Université de Manitoba. Elle habite maintenant Halifax avec son mari, architecte, et ses deux enfants.

Mme Charlotte Lindgren a voyagé et étudié un peu partout en Europe et aux Etats-Unis. Ses oeuvres font partie des collections permanentes du Musée des Beaux Arts de Montréal et de la Haute Commission canadienne à Londres.

Mme Lindgren sera à Winnipeg pour l'ouverture de cette exposition.

Eveilleur de vocations

Le R. P. Gustave Lamontagne, Marianiste, qui réside au campus des Frères à Cap-Rouge, près de la ville de Québec, est venu rendre visite du 28 novembre au 6 décembre à ses confrères marianistes de St-Boniface. A titre de promoteur de vocations au service de sa communauté, il a profité de son séjour ici au Manitoba pour multiplier les contacts avec la gent étudiante et avec les prêtres qui s'intéressent au recrutement de vocations.

C'est ainsi qu'il a parlé aux élèves de la 6e à la 12e année à l'Institut Collégial Provencher, et à ceux des années 10, 11 et 12 de l'Institut Collégial St-Norbert. Il leur parla alors de ce qui intéresse vraiment la jeunesse, selon sa propre expérience pastorale, face aux diverses "vocations" que sont le mariage, la vie religieuse, le sacerdoce. Le tout, dans une optique chrétienne à la page, vraiment post-conciliaire. La mauvaise température et l'état lamentable de nos routes l'ont empêché de se rendre à Ste-Agathe et à Notre-Dame-de-Lourdes, tel que prévu.

Il a aussi rencontré M. l'abbé Henri Perron, curé de Lorette et responsable des vocations dans le diocèse de St-Boniface, le R. P. Wilfrid Sicotte, O.M.I., supérieur du Juniorat, les Marianistes de St-Boniface, etc. Surtout il a profité de certaines invitations pour pénétrer au sein de familles franco-manitobaines, appréciant cette chance d'en pénétrer l'atmosphère profondément chrétienne et authentiquement française.

Le Père Lamontagne quittait le Manitoba mardi dernier, mais il doit revenir au printemps, soit en avril et mai 1967. Il est question qu'il prêche alors des retraites de fin de semaine aux jeunes, à la Villa Maria de St-Norbert.

Noces d'argent de M. et Mme J. Gagnon

Le samedi 12 novembre dernier, à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage, M. et Mme Jacques Gagnon se rendirent à l'église du Sacré-Coeur, à 3 h. 30 de l'après-midi, pour assister à une messe dite à leurs intentions, par le curé de la paroisse, le R. P. J. Soulodre, O.M.I. Le fils des jubilaires, Olivier, servait cette messe au cours de laquelle ils recurent la sainte communion sous les deux espèces.

Le révérend père curé, pendant une courte homélie, félicita M. et Mme Gagnon et les remercia de leur dévouement au service des diverses organisations paroissiales.

Le soir, à 8 h., plusieurs parents et amis se rendirent à la salle Roblin, rue Adelaide, pour soirée sociale au cours de laquelle M. Michael Albo, cousin des jubilaires, leur offrit avec les félicitations et les bons voeux de l'assemblée, un montant d'argent.

M. Gagnon, au nom de sa femme et du sien, exprima sa vive reconnaissance à tous présent et désire, par la voie du journal, dire un merci bien sincère aux personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à réaliser cette soirée mémorable.

Mise au point à propos du Musée historique

Afin de renseigner vos lecteurs sur certaines déclarations faites par un membre du St. Boniface Museum Board dans une interview accordée au Courrier de St-Boniface du 16 novembre 1966, soit: restauration, ouverture du musée et le rôle que doit y jouer la Société Historique de St-Boniface, la Société désire vous donner des précisions sur l'entente, signé le 5 mars 1963, entre le gouvernement fédéral et la ville de St-Boniface:

"ATTENDU que le Ministre, conformément à la Loi sur les lieux et monuments historiques, désire aider à la restauration d'un immeuble que le Ministre a reconnu avoir une importance historique nationale et qui est connu sous le nom de Vieux couvent des Soeurs Grises, situé avenue Taché dans la ville de St-Boniface, province du Manitoba, ci-après désigné 'le Couvent', et conclure à cette fin une entente avec ladite Ville représentée aux présentes par la Commission;

"ET ATTENDU que 'la Société Historique de St-Boniface' a jusqu'ici dirigé un musée dans des locaux très exigus situés dans l'hôtel de ville de ladite ville et dans d'autres locaux, certains objets dudit musée lui appartenant et d'autres lui étant prêtés, et qu'elle souhaite s'installer dans des locaux plus convenables et, à cette fin, est disposée à transporter ses collections, aussi bien que celles qui lui sont prêtées et sa bibliothèque, dans des locaux appropriés qui seront mis à sa disposition dans le Couvent le plus tôt possible après que la Commission et 'la Société Historique de St-Boniface' auront conclu par écrit l'entente nécessaire à ce sujet.

"2. La Ville et la Commission devront, à la satisfaction du Ministre, entreprendre la restauration du Couvent, parachever cette restauration et aménager dans le Couvent, dans un délai de trois (3) ans à partir de la date de la signature de la présente entente, un musée **historique**, également à la satisfaction du Ministre, et assurer l'entretien du Couvent pendant une période de trente (30) ans au moins.

"13. Si la Ville ou la Commission négligent de remplir l'une ou l'autre des obligations que leur impose la présente entente, elles devront rembourser le Ministre du montant global que ce dernier aura versé à la Ville en vertu de la présente entente.

"14. La Ville et la Commission ouvriront le musée historique au public lors **du parachèvement des travaux** mentionnés et elles auront le droit d'exiger un droit d'entrée.

"17. La Ville, représentée par la Commission, devra, aussitôt que possible, mettre à la disposition de 'la Société Historique de St-Boniface', sans frais ni dépens, les locaux nécessaires dans l'immeuble remis à neuf, pour y installer un musée et y exposer sa collection actuelle, de même que des objets dont elle pourra faire l'acquisition plus tard, ainsi qu'un espace suffisant pour le bureau d'un conservateur, une pièce d'entreposage et une salle convenable pour sa bibliothèque historique, à condition que 'la Société Historique de St-Boniface' s'engage à prêter sa collection à la Commission à titre gracieux pendant une période fixe et déterminée, devant être arrêtée par les parties intéressées, et toutes les conditions d'un tel prêt devront être énoncées dans une entente par écrit qui sera souscrite par la Commission et par 'la Société Historique de St-Boniface'."

C'est grâce aux efforts de la Société Historique de St-Boniface que la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada a déclaré le vieux couvent des Soeurs Grises, lieu historique d'importance nationale, afin d'y installer un musée historique.

C'est aussi dû au fait que la Société possède un musée historique que les gouvernements ont décidé d'accorder des octrois pour la restauration du vieux couvent des Soeurs Grises.

(Communiqué de la Société Historique de St-Boniface.)

"Viens vers le Père"

Série de films à la T.V. pour le catéchisme canadien de 1ère année

La série de films "Premiers pas" que nous avions le plaisir de voir au poste CBWFT (Canal 3), il y a deux ans, sera de nouveau diffusée cette année les lundis soir de 6 h. 30 à 7 h.

12 décembre: "Noël et comment s'y préparer avec les enfants". Qui peut échapper à l'air des Fêtes qui nous environne? Le Père Noël, la parade, les étalages, les lumières et beaucoup d'autres choses exploitent ce thème de Noël. Les éducateurs s'efforcent de mettre en relief ce thème de Noël de cette Fête. Y a-t-il danger de jeter de la confusion entre ces deux aspects, profane et spirituel? L'enfant risque-t-il de créer un divorce entre ce que lui propose l'école et ce qu'il voit et entend à l'extérieur? Comment parler de Noël aux petits? Voilà quelques-unes des nombreuses questions que se posent les parents. L'émission du 12 décembre vous aidera à y trouver une réponse.

9 janvier: la série se poursuivra jusqu'au 20 mars, c'est-à-dire jusqu'au lundi de la Semaine Sainte.

Ne manquez pas d'être à l'écoute de CBWFT à 6 h. 30 chaque lundi. Ces films vous seront certainement d'un grand profit pour l'éducation chrétienne de vos enfants.

9 janvier: Le monde merveilleux de nos enfants.
16 janvier: Le silence, ouverture à la prière.
23 janvier: La célébration au catéchisme.
30 janvier: L'imagerie religieuse.
6 février: Aimez-vous les uns les autres.
13 février: La formation morale de l'enfant: le péché et le pardon.
20 février: Passion et Résurrection.
27 février: Le dimanche.
6 mars: Le Baptême.
13 mars: L'Esprit-Saint: Dieu est Amour.
20 mars: Une messe avec participation des enfants.

Office de Pastorale catéchétique,
Diocèse de Saint-Boniface,
151, avenue de la Cathédrale.

L'Association Québec-Manitoba

Jacques Labrecque nous revient...

Il incarne toute une race, celle du vrai Canadien français débordant d'énergie, d'espoir, d'amour, montrant parfois des signes de lassitude et d'ennui. Hardiesse, délicatesse et charme, voilà en trois mots ce que chante Jacques Labrecque, qui présentera un concert-récital au théâtre Playhouse le vendredi soir 9 décembre prochain.

Le Canada français possède un trésor folklorique d'une richesse inestimable qu'il doit à la fois à l'héritage que lui a transmis la vieille France et à la personnalité — si simple et en même temps si forte — de ses **paysans, de ses draveurs** et de ses **aventuriers** dont les voix puissantes ont fait résonner les forêts, les lacs et les rivières du Nouveau Monde.

Tour à tour sentimentales, nostalgiques, gaies, spirituelles, et souvent gauloises, leurs chansons exprimaient toujours cette irrépressible "joie de vivre" à laquelle même le plus morose ne peut résister.

Aujourd'hui, peu d'artistes canadiens interprètent aussi fidèlement les chansons de folklore du Canada français et en parlent avec autant d'autorité que M. Labrecque. Bien que Labrecque soit d'un genre tout à fait différent de Félix Leclerc, on n'a pas hésité à comparer le premier au second, car, dans leurs chansons, tous deux y mettent le même coeur et y transmettent la même poésie.

Des centaines de personnes l'ont applaudi en janvier dernier lorsqu'il présenta cinq concerts au Manitoba, notamment à l'Université et au Collège de St-Boniface.

La chaleur des auditoires manitobains ayant vite fait de le gagner à notre "cause", voici qu'il accepte avec empressement l'invitation faite par l'Association Québec-Manitoba pour un autre récital, cette fois au Playhouse. Il ne s'agit que du début d'une tournée de plusieurs centres de l'Ouest.

M. Labrecque veut voir le pays; il arrivera donc en train, à la gare Canadien Pacifique, mercredi soir à 10 h. 30; et toute la population est invitée à lui donner un accueil chaleureux dès son arrivée. Il quittera Winnipeg samedi matin.

Le flair chez Jacques Labrecque a joué un grand rôle dans sa carrière. S'il a compris la portée du folklore "sur le plan culturel et civilisation" comme il le dit lui-même, c'est d'abord à son instinct qu'il le doit, instinct qui se montre infaillible dans la découverte des jeunes talents. Parmi ses "trouvailles" se trouvent Gilles Vigneault et, plus récemment, Laurens Lepage, qui l'accompagnera de nouveau au Playhouse.



Jacques Labrecque

Ne manquez donc pas d'être de la foule qui accueillera Jacques Labrecque au Playhouse vendredi. Les billets au concert, qui débutera à 8 h. 30, sont en vente Chez Huot, à la librairie Lumen, au Record Room, et au Attractions Ticket Office (chez Eaton), ainsi qu'à plusieurs centres ruraux.

Chronique de CBWFT

Une invitation du Père Ambroise

Le samedi 10 décembre, débutera au canal 3 une nouvelle série d'émissions pour les jeunes. En effet, le Père Ambroise sera de retour à la télévision pour inviter familièrement les enfants, petits et grands, à visiter avec lui de nombreux pays en leur disant **Viens voir.** En préparation à l'Expo 67, le Père Ambroise nous fait connaître les gens qui viendront nous visiter de leurs lointaines contrées. Il est, lui-même, allé les découvrir et les aimer chez eux. Il en rapporte ses plus beaux souvenirs et nous les montre à **Viens voir,** tous les samedi soir à 5 h. 30.

"Les Beaux Dimanches", cette semaine

Les Beaux Dimanches mettront à l'affiche, le 11 décembre, de 8 h. à 10 h. du soir, au canal 3, "Quatre extraits d'opéra" et "Un certain regard sur l'improvisation".

Réalisé par Pierre Morin dans une mise en scène de Paul Buissonneau, le premier spectacle mettra en vedette Robert Savoie, Constance Lambert, André Turp, Joseph Rouleau, Réjane Cardinal, Colette Boky, André Lortie, Claude Corbeil, Yoland Guérard et Richard Charron, dans des extraits de "Paillasse" de Leoncavallo, "Faust" de Gounod, "la Traviata" de Verdi et "Boris Godounov" de Moussorgsky.

"Un certain regard sur l'improvisation" est un film tourné en France, à Antibes, dans les Alpes maritimes. Réalisation charmante et pleine de fantaisie, ce court métrage tente de fixer en images fort belles quelques improvisations dans le jazz, le ballet moderne et la peinture.

Le catéchisme des tout-petits

A compter du lundi 12 décembre, à 6 h. 30 du soir, le canal 3 présentera une série d'émissions qui a pour titre **Premiers pas** et pour but d'illustrer la démarche du nouveau catéchisme canadien pour les petits. Cette série se propose de présenter de façon concrète la méthode et l'utilisation du catéchisme "Viens vers le Père", et ainsi de permettre aux parents et aux maîtres d'en avoir une meilleure compréhension.

Minutes de fou rire

Une nouvelle série d'émissions burlesques remplacera **Les Joyeux Naufragés,** le mardi soir à 8 heures, à compter du 13 décembre, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Le but principal de cette série est de nous faire rire, de nous détendre. Le titre "Minute, papillon" nous fait tout de suite penser au symbole de la couleur de Radio-Canada qu'a créé Hubert Tison. Et pourtant, il n'y a aucun rapport si ce n'est que ce symbole et le titre de notre émission ont une chose en commun: le papillon. D'ailleurs, "Minute, papillon", ça sera en noir et blanc. Mais avec des "maîtres ès rires" comme Paul Berval et Edgar Fruitier, on peut quand même être assuré de voir une série haute en couleur. Car ce sont ces deux comédiens désopilants qui tiendront la vedette de "Minute, papillon". Paul Berval n'a plus besoin de présentation. C'est un acteur vraiment drôle. Pour ce qui est d'Edgar Fruitier, ses répliques et son rire communicatif sauront en dérider plus d'un.



FILMS au poste CBWFT

Vendredi 9 décembre

8 h. 30 — **La loi de la guerre:** It. 1961. Film de guerre de B. Paolinelli avec Mel Ferrer et Magali Noël. — A la suite d'un attentat, les Allemands menacent de fusiller trente otages si le coupable ne se dénonce pas. — Mise en scène valable. Un peu lent. Interprétation honnête. — Confusion de valeurs. Adultes.

Samedi 10 décembre

11 h. — **Un jeu risqué:** E.-U. 1955. Western de J. Tourneur avec Joël McCrea et Vera Miles. — Un shérif rétablit l'ordre dans une ville de l'Ouest. — Sujet classique bien traité. Beaux extérieurs. Interprétation juste. — Violences. Adultes.

Mardi 13 décembre

11 h. — **L'enfance de Gorki:** Russ. 1938. Drame social de M. Donskoï avec Alyosha Lyarshy et V. Messalitinova. — La dure enfance de Maxime Gorki au milieu de la misère environnante. — Suite d'anecdotes vigoureuses. Grande valeur documentaire. Beauté plastique des images. Excellents interprètes. — Eléments tendancieux. Adultes, des réserves.

Mercredi 14 décembre

8 h. 30. — **L'araignée blanche défie Scotland Yard:** All. 1963. Drame policier de H. Reinl avec Joachim Fuchsberger et Karin Dor. — Un inspecteur enquête sur une série d'assassinats. — Confus. Mise en scène et interprétation très ordinaires. — Crimes. Adultes.

Au poste CBWFT

JEUDI 8 DECEMBRE
3.30—Reportage sur le Cambodge (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Zéro, un, Londres
11.00—Cinéma: "L'amour c'est mon métier"

VENDREDI 9 DECEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international: "La Loi de la guerre"
10.15—Votre choix
10.45—Ciel des hommes (Couleur)
11.00—Cinéma: "Le Destin d'un homme"

SAMEDI 10 DECEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Match sur roulettes
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "L'Affaire des poisons"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Le Club du piano
11.00—Cinéma: "Un jeu risqué"

DIMANCHE 11 DECEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 12 DECEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Histoire des civilisations
6.30—Premiers pas
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 13 DECEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Du côté de Québec
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "L'Enfance de Gorki" (1ère partie d'une trilogie)

MERCREDI 14 DECEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi: "L'Araignée blanche défie Scotland Yard"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

Scouts catholiques



Diocèse de St-Boniface

Partie de cartes

Le 4 décembre eut lieu la dernière d'une série de trois parties de cartes au profit des scouts de St-Boniface. L'assistance fut la plus nombreuse et la coopération régnait.

Merci à Mmes Jacques Moltzard et Marcel Guénette en charge de la soirée, et aux parents et amis qui ont aidé. Merci à ceux qui ont apporté des prix et à tous ceux qui ont prêté main-forte pour faire de cette soirée un succès. Merci aussi à notre aumônier, M. l'abbé L. Aubin, pour ses paroles encourageantes. Encore une fois un grand merci à tous.

Nous nous retrouverons ensemble en février prochain pour une autre série de parties de cartes.

Le comité de parents et cheftaines des meutes Taché, Langevin et Provencher invite les parents des louveteaux à se joindre à lui pour une soirée gratuite "Arbre de Noël", le 16 décembre, à la salle Jubinville. L'heure vous sera indiquée.

Présidente sociale.

Si votre conscience était pure, vous n'appréhenderiez pas beaucoup de mourir et il vaudrait bien mieux fuir le péché que de fuir la mort.

IMITATION.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Lettre mensuelle

La dernière lettre mensuelle du Grand Chevalier contenait beaucoup de nouvelles intéressantes pour les enfants de nos frères. Inutile de répéter ici les conditions nécessaires pour les deux organisations projetées durant le temps des fêtes: film et gâteries pour les petits et parties de cinq quilles pour les moins jeunes.

Notre Conseil continue à s'occuper des jeunes et les frères n'ont qu'à suivre les directives contenues dans la lettre mensuelle de décembre afin d'assurer à leurs jeunes enfants quelques réjouissances méritées!

Ligue de 5 quilles

La deuxième série avance et à chaque semaine des changements et même des surprises arrivent! Voici la position actuelle des équipes après les joutes du 4 décembre:

Equipe	Points
Jeanson	61
Manaigre	59
Jubinville	59
Proulx	561/2
Bilodeau	55
Gervais	50
Sala	49
Nolin	301/2

Dans le domaine des records, avec le pointage avec handicap entre parenthèses, c'est Mme Léonie Emond qui se distingue avec 309 (324) pour la haute partie, et 717 (759) pour les trois hautes parties.

Chez les messieurs, M. Alphonse Girard avec sa haute partie de 345 et son total de 834 points de dimanche dernier a éclipsé tous les records détenus précédemment par M. Léo Fluet 287 et (311) et Nap. Gagnon (739) et A. Girard 749.

RIGOLETTO



Heures de service des magasins de la Commission des Liqueurs à l'occasion des Fêtes — 1966

Tous les magasins et dépôts de liqueurs au Manitoba:

Seront fermés toute la journée les 26 et 27 décembre 1966 et le 2 janvier 1967.

Fermeront à 6 h. p.m. le 24 décembre, veille de Noël, et le 31 décembre, veille du Jour de l'An.

Seront ouverts aux heures normales les mercredi, jeudi et vendredi 28, 29 et 30 décembre.

Dans le Grand-Winnipeg

Les mercredi, jeudi et vendredi 21, 22 et 23 décembre:

Lieu	Heures
East Kildonan — Centre d'achat Northdale	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Fort Garry — 1310, chemin Pembina	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
St-Boniface — Centre d'achat Dominion	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
St. James — 2549, avenue Portage	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
St-Vital — 590, chemin Ste-Marie	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Transcona — 118, avenue Regent	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Winnipeg — 345, rue Donald	11 h. a.m. à minuit
Winnipeg — Centre d'achat Polo Park	11 h. a.m. à minuit
Winnipeg — 577, avenue Portage	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Winnipeg — 423, avenue McMillan	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Winnipeg — 992, rue Main	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Winnipeg — Centre d'achat Grant Park	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Winnipeg — 1031, rue McPhillips	11 h. a.m. à 9 h. p.m.

Centres manitobains autres que le Grand-Winnipeg

Les mercredi, jeudi et vendredi 21, 22 et 23 décembre: les magasins de **Brandon, Dauphin, Flin Flon, Portage la Prairie, Selkirk, Le Pas et Thompson** seront ouverts de **11 h. a.m. à 9 h. p.m.** Les magasins des autres localités seront ouverts de **11 h. a.m. à 7 h. p.m.**

Les magasins et les dépôts de liqueurs resteront ouverts en n'importe quel congé municipal normal qui tomberait durant la période du **13 au 31 décembre.**

(Cet avis est inséré par la Commission du contrôle des liqueurs comme une information du service public.)

Palmarès de CKSB

(décembre)

1—La chanson de Lara (Tereza)
2—Je t'aime, hum, hum (Les Bel-Cantos)
3—Les cornichons (Nino Ferrer)
4—Je t'aime bien (Les Sultans)
5—Tu n'as jamais compris les filles (Ilana Rovina)
6—Je ne vois rien (Les Problèmes)
7—De toi (Les Loups)
8—La terre promise (Richard Anthony)
9—Je suis anglais (Herman's Hermits)
10—Baby Pop (France Gall)
11—Je ne vois qu'elle (Les Aristocrates)
12—Noël (Christophe)
13—Pauvre chérie (Betula Clark)
14—Santiano (Hugues Auffray)
15—Quand on aime pour la première fois (Michel Page)
Révélation du mois, Tereza.

Chronique sportive

La direction des Dodgers joue un jeu qui la mènera où exactement?

par Jacques LEMOYNE

L'échange de Maurey Wills, même s'il était prévisible, a quand même bouleversé le monde du baseball par suite du fait que les Dodgers l'ont échangé à une équipe qui, avec un gars comme Wills, sera peut-être capable d'aller droit au championnat. Il semble que chaque nouvelle journée nous annonce une certaine débandade au sein de l'équipe des Dodgers. D'abord ce fut Sandy Koufax qui annonçait sa retraite. Mais ici il y a au moins quelque vestige d'espoir. Sandy a été catégorique, mais il se pourrait bien que M. Bavasi, en agitant assez d'argent devant lui, parvienne à le convaincre de revenir au jeu. Le départ de Tom Davis a été lui aussi une surprise. Davis aidera la cause des Mets et il sera populaire à New York, puisqu'il vient de Brokklyn. S'il fallait qu'il retrouve son coup de bâton des années passées les Dodgers seraient dans de bien mauvais draps.

Mais quand une équipe accepte de se défaire de joueurs comme Davis et Wills après un retrait comme celui de Sandy Koufax, on se pose deux ou trois questions. On se demande d'abord si les dirigeants du club ne sont pas furieux d'avoir perdu le championnat du monde de façon aussi décisive et s'ils n'ont pas décidé de faire maison nette et de se reconstruire un autre club. On se demande ensuite si la direction des Dodgers, composée d'hommes qui savent généralement ce qu'ils font, n'a pas un as de caché dans sa poche et si les joueurs qu'on a l'espoir d'aligner pour remplacer les absents ne seront pas des joueurs surprise, genre Lefebvre et Parker par exemple. Mais on n'a pas le droit de croire que Wally Alston peut faire des miracles continuellement. Bien sûr qu'il en fera plus que sa part, mais il ne faudrait pas que toute la saison repose sur les dons de thaumaturge de Wally. Autrement, il y perdra et sa chemise et son équipe. Don Drysdale est sans doute le seul membre de l'organisation qui a conservé son sourire: il reste l'as numéro 1 des Dodgers, et ça se paie cher un as numéro un.

C'est fini

Le très bon joueur de hockey que fut Camil Henry a décidé d'accrocher ses patins. Henry n'a jamais pu se faire valoir avec les Black Hawks de Chicago après avoir connu des succès fulgurants avec les Rangers de New York. Blessé sérieusement au dos à New York, opéré à plusieurs reprises, Camil a finalement reçu le coup de grâce à Chicago et il ne s'en est pas relevé. Au cours des dernières années, la vie de cet excellent athlète n'a pas été rose sur tous les plans. Ce n'est pas facile d'épouser une vedette dans un autre domaine et d'être heureux continuellement. Les blessures aidant, Camil a été amené à prendre sa retraite avant d'avoir réalisé un de ses rêves, celui de jouer avec les As de Québec. La Ligue Nationale qui lui devait bien cela n'a quand même pas voulu fléchir et Henry, suspendu pour avoir refusé de se joindre à un club des Ligues mineures, annonçait sa retraite.

Il a été un des compteurs prolifiques de la Ligue Nationale en dépit d'une petite taille qui ne l'a certainement pas avantagé. Il a reçu plus que sa part de mauvais coups, plusieurs accidentels, d'autres bien volontaires, car on savait que sa réplique ne serait pas mauvaise et qu'il aimait mieux jouer au hockey que se battre. Il a commencé sa carrière comme junior à Québec avant d'être embauché par les Rangers qui l'ont envoyé aux mineures où il n'est pas resté longtemps. Il est venu gagner le trophée de la meilleure recrue de l'année, en plus de gagner le trophée Byng et d'être choisi à quelques reprises sur les équipes d'Etoiles de la ligue. Il a donné tout ce qu'il avait au hockey et on se demande si le hockey le lui a bien rendu? Quoiqu'il arrive, le nom de Camil Henry restera pendant encore longtemps dans le livre des records de la Ligue Nationale, et encore plus longtemps dans celui des Rangers, où il a été le meilleur compteur pendant de nombreuses saisons. Camil se lance dans le journalisme et nous lui souhaitons tous bonne chance et bon succès. Il a bien mérité les deux.

Carl Brewer

Carl Brewer, au moment où vous lirez ces lignes, aura sans doute reçu une permission qui n'aurait jamais dû lui être refusée: celle de porter les couleurs de l'équipe nationale du Canada. La première manche de la bataille est livrée, il reste maintenant la seconde et non la moins difficile. En acceptant de porter les couleurs de l'équipe nationale du Canada alors qu'il était encore classé parmi les meilleurs joueurs de défense de la Ligue Nationale, le circuit par excellence, Brewer sait qu'on attendra de lui des miracles, surtout lors de compétitions internationales. Il ne fait aucun doute que Brewer a l'intention de donner le meilleur de lui-même, mais sera-t-il capable de s'adapter au style de jeu international? Carl aime le jeu robuste et on se demande si cela ne lui nuira pas dans des joutes contre des clubs étrangers?

Il est bien évident que l'équipe nationale veut absolument remporter le championnat du monde en 1967. Les échecs des années passées ont peut-être laissé le public canadien superbement indifférent, mais les dirigeants du hockey amateur ne le sont pas et ils dormiraient mieux si le Canada remportait ce championnat "dans la cour des autres". Il va être nécessaire à l'équipe nationale de resserrer ses rangs et d'afficher au niveau international la même détermination que lors des joutes disputées aux Rangers. Une série de matchs avec les Canadiens serait peut-être de nature à nous éclairer sur les qualités de notre club national et sur ses méthodes d'entraînement. Avec Brewer, la défensive se raffermit. Espérons que le reste du club suivra son inspiration et parviendra à redorer le blason un peu fané du pays où il se produit, dit-on, les meilleurs joueurs de hockey au monde.

Avis aux Anciens

La réunion annuelle des Anciens du Collège aura lieu le dimanche après-midi 11 décembre. Les Anciens et leurs épouses sont invités à venir assister à la messe à trois heures, dans la chapelle des élèves du collège. Après la messe, il y aura assemblée à la salle académique. Un souper-buffet sera servi.

A l'occasion de cette réunion, on discutera des changements de l'administration du collège.

Le montant des subventions à la recherche accordées par le Conseil des arts du Canada passera de $10 millions à $17 millions pour l'exercice financier 1967-68.



Mme Lise Rajotte, du Parc Windsor, sera au magasin Safeway de la rue Marion à St-Boniface, les 8, 9 et 10 décembre et aussi les 15, 16 et 17, afin de présenter aux clients les meilleurs formages de France. C'est grâce à l'initiative de la Chambre de Commerce de France et de la compagnie Anco Food Products de Montréal que Mme Rajotte vous invitera à goûter aux divers fromages et se fera un plaisir de répondre aux questions. Mme Rajotte portera, à cette occasion, un costume français.

Diane Landry

Les voyages de "Miss Canada" 1966

Au cours de son règne, Diane Landry fit honneur au Canada. Depuis le 14 novembre 1965, date de son couronnement comme "Miss Canada", elle a voyagé presque sans cesse. Son premier voyage lui fit voir les villes de Amsterdam, Arnhem et Rotterdam en Holland; Bruxelles, en Belgique; Paris, France; Hambourg, Dusseldorf et Frankfurt, en Allemagne et Copenhague au Danemark.

Plus tard, Diane retourna en Europe passer des vacances bien méritées à Rome, où elle fut reçue en audience particulière par le Saint Père, aux Iles Canaries et à la Costa do Sol au Portugal. En plus elle visita de nombreuses grandes villes d'Amérique telles que Montréal, Ottawa, New York, Detroit, etc., sans compter ses visites officielles à Winnipeg.

Tout en étant représentante quasi officielle du Canada, Diane s'est produite à plusieurs reprises comme chanteuse professionnelle. A Goose Bay, au Labrador et dans la Zone du Gaza, elle faisait partie d'une troupe d'artistes qui donnèrent des performances pour les troupes des Nations unies. A cette occasion elle put se rendre aussi au Caire, à Jérusalem et à Beyrouth.

Partout où elle est passée, Diane a laissé une impression de distinction, de charme et de beauté.

Jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé F. Lapointe

HAYWOOD — Le 20 novembre, un grand nombre de paroissiens de St-Denis de Haywood se réunissaient en la salle paroissiale pour offrir voeux et félicitations à leur pasteur, M. l'abbé Florent Labonté, à l'occasion de son jubilé d'argent sacerdotal.

Natif de Courcelles, comté de Frontenac, Qué., d'une famille de 18 enfants, M. l'abbé Labonté fit ses études classiques à Québec; sa philosophie et sa théologie en France où il fut fait prisonnier des Allemands en 1940. C'est en captivité qu'il reçut le sacerdoce dans la basilique St-Denis près de la Caserne où il était prisonnier.

La guerre terminée, il fit du ministère en France, au Québec, ainsi qu'au Manitoba, dans les paroisses de Vassar, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Louis-de-France.

Au mois d'août dernier, il fut nommé curé de la paroisse de Haywood. Au mois d'octobre il fit un séjour de quelques semaines dans sa paroisse natale où sa famille et un grand nombre d'amis fêtèrent dignement leur prêtre.

Dès son retour, ses paroissiens voulurent lui donner un gage de leur amitié en organisant une soirée où ils auraient l'occasion d'exprimer leurs sentiments. Un programme de chants et de déclamations suivit une partie de cartes.

Sous la direction de la Rév. Sr Agnès, la chorale de l'école élémentaire exécuta plusieurs chants de circonstance. Mlles Denise et Cécile Bazin et Annette de Rocquigny chantèrent "Toujours à toi, Seigneur" de Gounod. Mme A. Jobin accompagnait au piano. Mlles D. et C. Bazin firent aussi entendre deux beaux morceaux à l'accordéon.

M. Gautron, qui agissait comme maître de cérémonies, présenta ensuite au jubilaire, au nom des paroissiens, une bourse. M. le curé remercia en termes bien choisis et raconta quelques anecdotes, souvenirs de son ordination.

Enfin, la soirée se termina par un délicieux goûter que les dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent avec la coopération des dames de la paroisse.

Les voeux des paroissiens étaient bien exprimés dans le chant de circonstance:

"Puissions-nous dans vingt-cinq années
Semblable refrain vous chanter!
D'ici là que la Providence
Rende belle votre existence!
Que votre passage parmi nous
Vous laisse des souvenirs bien doux.
Puissions-nous dans vingt-cinq années
Fêter un autre jubilé."

St-Norbert

Décès de Mme J. Lord

A la douce mémoire de Mme Joseph Lord, née Alma Roy. Dieu l'a rappelée à lui, le jeudi 24 novembre dernier, au sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 85 ans.

Née à Silver Plains en 1881, Mme Lord a passé 70 ans de sa vie à St-Norbert où elle était aimée et vénérée de tous.

La défunte laisse dans le deuil ses fils, François, Paul et Gustave, de Montréal, Jean, de Vancouver, Georges et Philippe, de St-Norbert, et treize petits-enfants.

La messe des funérailles eut lieu le mardi 29 novembre en l'église paroissiale de St-Norbert. M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire, officiait. Le corps de la défunte repose au cimetière local auprès de son mari, décédé en 1947.

Les porteurs étaient MM. René Giguère, Pierre Pineau, Elie Trottier, Roger Vadeboncoeur, Kent Lord et A. Girouard.

Remerciements

La famille Lord remercie ses parents et amis, le R. P. Martial Caron, S.J., et les porteurs, ainsi que les religieuses du sanatorium, pour leurs témoignages de sympathie et les prières offertes pour l'âme de sa chère disparue.

Soirée française

Le personnel et les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph organisent une grande soirée française, à l'occasion du Jubilé d'Or de l'Association d'Education. Cette soirée aura lieu à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, dimanche soir prochain, à 8 h. p.m.

Ste-Agathe

Assemblée de l'A.P.M.

Le mercredi 30 novembre avait lieu l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres à la salle paroissiale. Un grand nombre est venu se renseigner sur le Bill 16. Après les procédés habituels, M. Aimé Delaquis présenta les orateurs invités. Tour à tour, M. Lucien St-Vincent, principal de l'Institut Collégial, M. le Dr Boucher, de St-Jean-Baptiste, et M. Emile Péloquin, de St-Pierre, démontrèrent les avantages du Bill 16, laissant à d'autres d'en signaler les inconvénients. Les assistants posèrent ensuite plusieurs questions qui obtinrent de réponses satisfaisantes.

La soirée se termina par un goûter.

Çà et là

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Agathe sont très satisfaites de leur vente de pâtisseries du dimanche 4 décembre après les messes. Elles remercient chaleureusement les donneurs et les acheteurs.

L'état de santé de M. Lévis Courcelles, patient à l'hôpital général St-Boniface, est variable. M. Clovis Baudry fut hospitalisé au même endroit, la semaine dernière. Parents, amis et connaissances de ces malades leur souhaitent un prompt rétablissement.

Le lundi 28 novembre, un malheureux accident a causé des brûlures à la figure de M. Raymond Lapoine. Il reçut des soins à l'hôpital de Morris.

Ste-Elisabeth

Malade

Prompt rétablissement à Mme Ovila Collette, qui a subi une opération à l'hôpital général Victoria.



Homélie de Mgr G. B. Flahiff à St-Eustache à l'occasion du jubilé d'or de l'A. E. C. F. M.

Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter le cinquantième anniversaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Nous ne sommes pas seuls; il en est de même à plusieurs endroits dans notre province, où les Comités de l'Association et les divers groupements qui la constituent se réunissent aujourd'hui, en attendant la grandiose et solennelle célébration de dimanche prochain en la basilique de St-Boniface.

La coutume de fêter un cinquantième anniversaire date de l'Ancien Testament. C'est Yahvé Lui-même qui, en parlant à Moïse, dit: "Vous déclarerez sainte la cinquantième année... Ce sera pour vous un jubilé; chacun de vous rentrera dans son patrimoine... Cette cinquantième année sera pour vous une année jubilaire." C'est la cinquantième année qui est le jubilé par excellence, jubilé que nous avons coutume donc d'appeler **jubilé d'or.** Et selon le texte du Lévitique que je viens de citer en partie, c'est une occasion tant d'action de grâces que de renouveau.

Nous restons fidèles à cette tradition en nous réunissant autour de la table eucharistique pour fêter le jubilé d'or de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, car le mot grec dont on tire le mot "Eucharistie" veut dire précisément "action de grâces," tandis que la Messe, en renouvelant le mystère pascal du Christ, nous met de nouveau en contact avec le mystère de notre salut et avec la grâce de notre baptême, pour que nous repartions avec d'autant plus d'élan à la réalisation de notre vocation de chrétiens.

On a choisi tout naturellement pour cette occasion la Messe votive de saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, patron donc de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Dès le psaume de l'entrée, la Messe nous introduit dans l'esprit du jubilé, car nous chantons: "Il est bon de rendre grâces au Seigneur, de chanter en l'honneur de ton nom, Dieu très-haut." Et il nous est bon, réunis ici en ce jour, de rendre grâce au Seigneur: d'abord pour l'Association elle-même et pour ses cinquante ans de vie et d'activités, mais aussi pour tous les bienfaits que le Seigneur a accordés au Manitoba par l'intermédiaire de cette Association.

Il n'est guère besoin de vous rappeler que l'Association fut fondée en 1916 et que, si en ce moment de crise elle se donna pour but de restaurer les droits naturels du groupe francophone en matière d'éducation, la mission qu'elle remplit depuis cinquante ans est beaucoup plus étendue, à savoir: de conserver les traditions nationales, les moeurs et coutumes particulières des Canadiens de langue française. Et si elle se consacre au service de la culture et de la langue françaises, elle exprime en même temps la volonté de vivre d'un groupe tant français que catholique, c'est-à-dire des Franco-manitobains.

C'est un devoir à la fois humain, canadien et chrétien que l'Association s'est donné. Après cinquante ans, en cette année jubilaire, nous rendons grâces à Dieu de la manière dont on s'en est acquitté et nous Le remercions pour toute l'aide tant naturelle que surnaturelle qu'Il apporte depuis cinquante ans à l'accomplissement de ce devoir.

Et que dirons-nous du renouveau qui doit également caractériser l'esprit d'un jubilé? Le texte du Lévitique dit que "chacun rentrera dans son patrimoine," ce qui évoque immédiatement la notion d'un retour, d'un renouveau. Quoi qu'il en soit du sens littéral du texte, son sens spirituel invitait les Israélites à un retour à l'Alliance de ce peuple avec Yahvé, retour aux principes fondamentaux de leur vocation, retour qui exigeait en même temps une certaine purification des éléments étrangers et destructeurs qui menaçaient toujours de s'y mêler.

Nous nous trouvons tous à cette époque dans un temps de renouveau. C'est le mot d'ordre donné par le Concile du Vatican, et qui doit caractériser la période postconciliaire. Renouveler, se renouveler. C'est-à-dire nouveau encore une fois, rendre dynamique, effectif et fructueux, l'élément vital qui est toujours là mais que, trop souvent, nous oublions et dont nous avons parfois l'air de vouloir nous passer.

Tout comme saint Jean-Baptiste, le Concile a voulu attirer notre attention sur le Christ. Le saint Précurseur dit: "Voici l'Agneau de Dieu... C'est pour qu'Il fût manifesté que je suis venu..." Et le thème le plus constant de tous les documents conciliaires pourrait être résumé dans les mots: "Voici le Christ; c'est Lui la voie, la vérité et la vie."

La lecture d'Isaïe, première lecture de la liturgie d'aujourd'hui, s'applique d'abord à Jésus, car c'est à Lui que les peuples lointains doivent être attentifs. C'est Lui que le Seigneur a appelé dès le sein maternel. C'est de Lui que le Seigneur a fait une flèche de choix, et c'est de sa bouche qu'Il a fait une épée tranchante. C'est Lui le Serviteur de Yahvé, la lumière des nations par qui le salut vient jusqu'aux extrémités de la terre. Toutes ces expressions ne s'appliquent à Jean qu'en tant qu'il annonce le Messie. De même, dans la lecture tirée de saint Luc, des merveilles se produisirent autour de la naissance de Jean-Baptiste pour attirer l'attention sur lui, pas pour lui-même mais en tant qu'il devait prêcher le Christ. La prière sur les offrandes est explicite à ce sujet: "Nous déposons ces offrandes sur ton autel, Seigneur, pour célébrer comme il convient la nativité de saint Jean, car il prophétisa que le Seigneur du monde viendrait, et montra qu'il était déjà parmi nous." Et encore une fois dans la prière après la Communion: "Que ton Eglise, Seigneur, trouve sa joie dans la naissance de saint Jean-Baptiste, car il lui révéla Celui qui nous fait renaître, Jésus-Christ, ton Fils, Notre-Seigneur."

La prière sur les offrandes dit que Jean "montra que le Christ était déjà parmi nous." C'est précisément la mission du chrétien aujourd'hui, car le Christ est vraiment parmi nous, surtout dans les membres de son Corps Mystique qui doivent, dans un sens, L'annoncer, voire même Le révéler aux autres. Voilà le message principal du Concile. Une application toute spéciale de ce message se trouve dans certains textes du Concile et surtout dans la Constitution Pastorale sur l'Eglise dans le Monde d'Aujourd'hui. Jamais n'a-t-on autant insisté dans un texte conciliaire sur les devoirs du chrétien dans ces aspects de la vie qu'on appelle humains: temporel, politique, économique, social, culturel. Tout effort authentiquement humain est compris dans la notion de chrétien, car chrétien veut dire **Christ** qui, tout en étant Dieu, est le plus parfait des fils de l'homme. D'autre part, tout mouvement pleinement chrétien ne saurait être en même temps qu'authentiquement humain.

Prions donc que le jubilé d'or de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba soit une occasion, non seulement d'action de grâces bien sincère, mais aussi d'un renouveau authentiquement humain, loyalement canadien et profondément chrétien, poursuivant plus vigoureusement que jamais l'idéal d'un peuple français dans une nation canadienne au service de nos frères et de Dieu.

Nous constituons ici une assemblée du peuple de Dieu, nous qui sommes presque tous membres de l'Association et catholiques; ayant écouté et médité la parole de Dieu, nous participerons dans un instant à la liturgie de l'Eucharistie. Il n'y a pas de moment plus propice pour nous unir au Christ, en nous offrant avec Lui d'abord à la gloire de Dieu et en communiant ensuite à la vie divine qu'Il partage avec nous. Ainsi, nous serons toujours plus intimement liés à Lui, plus intimement liés les uns aux autres, formant par là une communauté d'autant plus authentiquement humaine où les droits de chaque personne et de chaque groupe seront assurés et où le bien commun de la société que nous sommes sera pleinement réalisé. A tous les membres de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, je dis de tout coeur: **Ad multos fructuosissimosque annos!**

Dunrea

Soirée d'amateurs

Le vendredi soir 25 novembre, la salle paroissiale se remplissait à capacité de personnes venant de tous les centres avoisinants pour assister à un programme des plus variés, sous les auspices des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de cette localité. Cette soirée était au profit de la Société d'aide à l'enfance, dont les quartiers généraux sont à Brandon.

Le tout débuta par le chant de l'O Canada par toute l'assistance, puis Mme Gérard Boulet, avec ses jeunes élèves noirs, jaunes et blancs, intéressa l'auditoire avec chants et mimiques très expressives.

Il y eut ensuite toute une série de jolies chansonnettes, entre autres, "Le carrousel", puis un extrait du chant tiré du film "The Sound of Music", très bien exécuté par le trio Marcelle Lavoie, Jeannine et Monique Boulet, aux voix jeunes, légères et harmonieuses; puis, solos de piano par Bernard Boulet et P. Carney et une dame de Ninette; duos de violon et piano par des amis du sud de cette localité, rendant des harmonies enchanteresses.

Mme A. Lavoie voulut bien y aller aussi de deux chansons rendues avec brio, en anglais et en français, et un amateur de Killarney, à la voix sonore et harmonieuse, se fit aussi entendre dans plusieurs numéros intéressants.

Invité à adresser la parole, M. l'abbé P. Morand, curé, le fit de bonne grâce, ainsi que M. Ken Knight, qui s'occupe très activement de la Société d'aide à l'enfance pour tout le sud du Manitoba.

Mme Gérard Boulet remercia gentiment tous et chacun pour leur généreuse coopération, puis il y eut danses de l'ancien temps au son de la fanfare de Ninette, et la veillée se termina par le "God save the Queen".

Il ne faut pas oublier de mentionner M. Ronald Boulet, qui fut l'annonceur par excellence de cette soirée, sachant se faire sérieux ou comique à l'occasion. Bravo Ronald et reviens encore!

Bingo

Une autre soirée intéressante au profit des sports eut lieu le mercredi soir 28 novembre. Au cours de cette soirée, quinze favorisés du sort remportèrent chacun une belle volaille. Mme Madeleine Côté gagna $5.00 pour sa carte toute remplie, mais la cagnotte ne fut pas gagnée et sera encore en cours et augmentée pour la dernière soirée du 14 décembre. Qu'on se le dise.

Çà et là

M. et Mme Joseph Zulinski, de Brandon, grands amis de M. l'abbé P. Morand, sont venus comme visiteurs au presbytère, mais occupèrent leur temps en travaux divers qui lui furent d'un grand secours.

Depuis quelques jours l'aspect intérieur de l'église a changé quelque peu. Le confessionnal est rendu à l'arrière de l'église où quelques bancs ont été enlevés et placés en avant, la balustrade et quelques statues ont été enlevées, ainsi que la partie supérieure des autels latéraux, la chaire est descendue de son piédestal et avec la base on fera des fonts baptismaux; ceci était bien le voeu de l'ancien curé de Dunrea, M. l'abbé C. Vachon, mais son état de santé ne lui permettait pas trop d'activités.

Le pasteur actuel est jeune et rempli de zèle, il veut faire tout le bien possible dans sa nouvelle paroisse, ainsi qu'à la mission de Baldur, tant au spirituel qu'au matériel. Comme c'était son idée d'avoir des adultes sur semaine pour servir la messe, MM. A. Lavoie et Adrien Boulet se firent "enfants de choeur" du lundi au mercredi inclusivement et MM. Joseph et Napoléon pour le reste de la semaine écoulée, à l'édification de tous les assistants, et avec l'espoir de prendre part au pique-nique des jeunes chevaliers-servants, l'été prochain.

Beaucoup d'autres projets sont en vue dans un avenir prochain.

La Broquerie

Célébration liturgique

Le vendredi 25 novembre, à 3 h., au gymnase de l'école St-Joachim, avait lieu une célébration liturgique pour les années 1 à 8, présidée par M. l'abbé Yvon Boisvenue. Denis Verrier, Marc Boily, Nicole Michaud et Hélène Nicolas dirigèrent la cérémonie. Le chant liturgique était sous la direction de la Rév. Sr Denise Emond.

Les prix du concours de compositions sur les vocations furent distribués comme suit: filles, 7e et 8e années: 1er prix, Evelyne Vielfaure; 2e prix, Claudette Balcaen; 3e prix, Hélène Nicolas; garçons, 7e et 8e années: 1er prix, Gérald Bohémier; 2e prix, Jean-Pierre Dubé; 3e prix, Roger Granger; anglais, 7e et 8e années: (garçons) Danny Lehman, et (filles) Joyce Cougnon; 6e année: (filles) 1er prix, Carmelle Boily; 2e prix, Yolande Choiselat; (garçons) 1er prix, Laurent Tétreault; 2e prix, Georges Kirouac.

Merci à M. l'abbé Boisvenue qui, par son dévouement et sa grande générosité, a permis de donner les prix ci-haut mentionnés.

Voici la composition de la gagnante, Mlle Evelyne Vielfaure:

Si j'étais religieuse

Comme beaucoup de choses changent aujourd'hui, en commençant par la liturgie, la méthode d'enseigner le catéchisme, les habitudes des jeunes..., etc. Si j'étais religieuse en 1966, je ferais tout mon possible pour m'informer et étudier tout le renouveau pour ensuite aider les laïcs le plus tôt possible.

Quant aux jeunes, je m'efforcerais d'être dans le vent avec eux, parce que les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas plus méchants, malgré leurs nouvelles danses et leurs manières de s'habiller. C'est cela surtout que je ferais comprendre aux parents et aux maîtres et je leur demanderais de ne pas les mal juger, mais surtout d'essayer de les comprendre et de s'arranger avec eux.

Une autre chose que je ferais serait d'enseigner aux jeunes de faire des sacrifices pour ceux qui sont dans la misère. Je les habituerais de bonne heure à s'oublier pour les autres pour ne pas faire des égoïstes plus tard.

Enfin j'encouragerais les finissants à faire une retraite pour bien se préparer à se lancer dans le monde surtout, et je leur dirais d'être gais, car ça aide beaucoup dans la vie.

Assemblée de l'A.P.M.

Le mercredi 30 novembre avait lieu l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres. Après la prière, Mme Louis Granger, présidente sortant de charge, souhaita la bienvenue et présenta la nouvelle présidente, Mme Laurent Dubé, et la nouvelle secrétaire, Mme Eva Moquin.

Mme Dubé dit à son tour quelques mots de bienvenue et proposa un vote d'applaudissements en faveur de Mme L. Granger, présidente, et de Mme Georges Choiselat, secrétaire, toutes deux sortant de charge.

Les autres membres du comité sont: M. Jean Granger, vice-président; M. Gérard Kirouac, comité de recrutement; Mme Alphonse Fournier, rédactrice.

Suivit une étude de la nouvelle catéchèse, présidée par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. Les orateurs furent les suivants: 1ère et 2e années, M. l'abbé Y. Boisvenue; 7e et 8e années, MM. Oscar Gagnon et Albert Lepage.

L'assemblée se divisa ensuite en groupes pour discuter les questions proposées. La nouvelle catéchèse: Le rôle des parents concernant les instructions des instituteurs et des institutrices. Ces assemblées fournissent aux parents un bon moyen de se renseigner sur ces matières qui leur sont inconnues.

Le tout se termina par un café.

Isle-de-Chênes

Hockey mineur

L'organisation du hockey mineur semble toujours une tâche difficile. Cependant, comme rien n'est impossible, quatre paroisses: Ste-Anne-des-Chênes, Lorette, La Broquerie et Isle-de-Chênes, décidèrent récemment de faire le grand pas. En effet, chacune de ces paroisses aura cet hiver deux équipes, celles des Midgets et celles des Bantams, dans une Ligue organisée.

La Ligue mineure de la Rivière Seine (tel est son nom) entrera en vigueur le 7 janvier prochain. Toutes les parties seront jouées les samedis après-midi.

J'aimerais féliciter le président, Gérald Jeanson, de Lorette, qui, grâce à son intérêt dans les loisirs des jeunes, a rendu possible l'organisation de cette ligue. Espérons que la ligue jouira de beaucoup de succès afin qu'on voit son développement dans les années à venir.

Le 25e anniversaire de M. et Mme L. Grandbois, célébré le samedi 19 novembre à Ste-Amélie

STE-AMELIE — Le samedi 19 novembre, vers 8 h. 15 p.m., quatorze automobiles remplies de parents et d'amis se rendaient chez M. et Mme Lévis Grandbois pour une soirée-surprise à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. M. Grandbois, par curiosité, alla voir à la porte qui envahissait sa cour. Ce fut une surprise de voir tout ce monde venant de toute direction et chantant tout ensemble "For they are Jolly good Fellows", suivi de souhaits et de félicitations aux jubilaires.

La soirée se passa à divers jeux, puis Evelyne, la plus jeune fille des jubilaires, lut une adresse en français et Mme Anne-Marie Leperre, filleule et plus jeune soeur de Mme Grandbois, lut une adresse de félicitations en anglais, au nom des parents et amis.

Les trois fils des héros du jour, Gaston, Hervé et Albert, leur présentèrent un beau tapis turquoise. Stella, l'aînée des filles, leur présenta un beau plateau en argent, au nom des grands-parents et des enfants, tandis que Mme Julien Vandenbosch, leur présenta, au nom des parents et amis, un polisseur à plancher et une plante argentée, décorée de 25 dollars.

M. et Mme L. Grandbois demandèrent la bénédiction de M. l'abbé A. Gervais, curé. Celui-ci accepta, mais leur fit d'abord renouveler leur promesse conjugale.

Ensuite, très émus, les jubilaires remercièrent de tout coeur tous ceux et celles qui avaient préparé cette belle surprise et s'étaient dérangés pour venir les fêter et leur présenter de si beaux cadeaux.

Un délicieux goûter fut préparé par les religieuses et la famille des jubilaires et fut servi par leurs amies. Le gâteau d'anniversaire avait été confectionné par la bru des jubilaires, Rosanna, et sa soeur, Juliette, et décoré par Mme F. Vandenbosch.

Sont venus d'endroits éloignés pour la circonstance: les fils des jubilaires, Hervé et Albert, et sa fiancée, Mlle Pat. Foley, de Winnipeg, M. et Mme Antoine Leperre et leurs enfants, de Waterhen, et autres parents et amis de Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

Les quelque 55 personnes présentes se séparèrent en souhaitant de se réunir de nouveau pour le 50e anniversaire de M. et Mme Grandbois.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Jean Morlaux, patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac depuis le 25 novembre, et à la jeune Patsy Shuttleworth, qui a subi une opération à l'hôpital général St-Boniface et qui est de retour à la maison depuis le 22 novembre.

Etaient en visite chez leurs parents durant la fin de semaine du 26 novembre: MM. Arthur Gagnon, Gérald et Rémi Pinette et Paul Verhaeghe, de Winnipeg.

M. Raymond Verhaeghe est de retour chez lui pour l'hiver, mais travaillera avec son oncle, M. G. Verhaeghe, à Ste-Rose-du-Lac.

M. Lucien Denis est aussi de retour chez lui depuis la semaine du 21 novembre.

Mme L. L'Heureux, de Victoria, C.-B., après avoir visité ses fils et bru et leur famille, est retournée en Colombie-Britannique.

M. et Mme Jos. Verhaeghe et leur fils, de Grandview, visitaient M. et Mme G. Verhaeghe, le dimanche 27 novembre.

M. et Mme K. Butterfield et leurs enfants, de la Saskatchewan, passèrent quelques jours chez M. et Mme Gérard Verhaeghe durant la semaine du 24 novembre.

Parmi les parents et amis venus assister aux noces de M. et Mme Maurice Crayveldt, le 5 novembre, on remarquait M. et Mme George Nimegeer, de Halbrite, Sask., Mme Marshall Debryne, son fils, Maurice, et une amie, ses deux filles, Lorraine et Darlene, et son fiancé, Roland (le mariage de ces derniers eut lieu le samedi 26 novembre à Ceylon, Sask.), ainsi que Mme Johnny Debryne, de Radville, Sask.

M. et Mme Louis Ferec et leur fillette, de Ste-Rose-du-Lac, accompagnés de Mme Ludger Soucy, se sont rendus à Dryden, Ont., durant la semaine du 20 novmebre. Ils revinrent enchantés de leur voyage.

LE PAS, MAN.

Çà et là

Tous les paroissiens sont invités à assister à la retraite qui commencera le dimanche 11 décembre pour se terminer le samedi 17 décembre. Le prédicateur sera le R. P. Alphonse Breault, O.M.I., de Colebrook, New Hampshire, E.-U. Prions ensemble pour le succès de cette retraite.

Le bazar annuel a été un grand succès. Merci à tous ceux qui ont aidé de quelque manière que ce soit.

Le samedi 12 novembre, le R. P. M. Bilodeau, O.M.I., curé, bénissait le mariage de Mlle Joséphine Botchlar à M. Ron Olson dans la cathédrale du Sacré-Coeur. La mariée, au bras de son père, M. Jos. Botchlar, était ravissante dans sa jolie robe blanche. Un grand nombre de parents et d'amis assistait à la cérémonie religieuse. Un souper et une réception eurent lieu à la salle Guy. Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces. A leur retour, ils résideront à Le Pas.

M. et Mme Simon Arsenault se sont rendus à Laurier pour y visiter leurs deux filles, Diane et Denyse, au couvent.

Mlle Paulette Cloutier est allée à Winnipeg pour y visiter des parents et amis.

MM. Lawrence et Bill Melko, Mlles Judy et Jane Melko et Mae Marcraft, tous de Calgary, sont venus visiter Mme Emma Marcraft.

M. Ken Crawley, de Thompson, est venu passer une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Ron Crawley.

M. et Mme Jos. Botchlar, propriétaires de "Dutch-Drive-Inn", sont partis passer l'hiver au Mexique.

Saint-Labre

Décès de M. N. Beaulieu

En l'église paroissiale, le lundi 21 novembre, avaient lieu les funérailles de M. Nazaire Beaulieu, décédé le jeudi 17 novembre à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, à l'âge de 87 ans.

Né à St-Valérien, Qué., M. Beaulieu arriva à St-Labre, à l'âge de 17 ans. En 1913 il épousa Mlle Eugénie Langlois qui lui survit. De santé robuste, M. Beaulieu mena une vie active et sut traverser les difficultés que connurent les pionniers de St-Labre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept filles, Mme Alphonse Lebrun (Délia), de Ste-Anne-des-Chênes, Mme Alex Tomshac (Lucie), de St-Boniface, Mme Joseph Winsoski (Alphonsine), de Beauséjour, Mme Louis Falardo (Yvonne) et Maria, de la Colombie-Britannique, Mme John Tomshac (Irène), de Winnipeg, et Mme Valier Beaulieu (Marguerite), de Pine Falls; cinq fils, Emile, de Florzé, Arthur, de Winnipeg, Alphonse, de St-Boniface, Philippe et Edouard, de Sault Ste-Marie, Ont.; 42 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté par M. l'abbé Y. Boisvenue, de La Broquerie, au milieu d'une assistance nombreuse. Les porteurs étaient MM. Roland et Donald Tomshac, Philippe et Edouard Lebrun, Richard Beaulieu et Arnold Winsoski. Le salon funéraire Ray Lowens, de Steinbach, était en charge des funérailles.

Condoléances

Quoiqu'un peu en retard, les paroissiens de St-Labre et Florzé désirent exprimer leurs profondes condoléances à Mme Joseph Yans, de St-Boniface, à l'occasion du décès de son époux, survenu au début de novembre. M. Yans a autrefois résidé à Florzé.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Claude Adam de retour au domicile après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Steinbach.

Mme Jean Gérardy est également hospitalisée à Steinbach.

La cathédrale à Uppsala en Suède.

Laurier

Mariage Bretécher-Bouchard

Le samedi 26 novembre, M. Louis Bretécher, de Toutes-Aides, épousait Mlle Lucille Bouchard, de Laurier, en l'église paroissiale. M. l'abbé Roland Lavoie, curé, a béni leur union. MM. Henri Bilodeau et Clément Bretécher, Mlles Olga Groway et Adèle Bretécher servaient de témoins. Le R. P. Cyprian Verhulst, O.M. cap., prenait place au choeur.

Près de 200 convives assistaient au souper de noces. M. Clément Cantin, parrain de la mariée, proposa le toast. M. l'abbé Lavoie souhaita la bienvenue aux très nombreux visiteurs et le Père Verhulst égaya l'assistance de ses bons mots. De nombreux parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux au cours de la veillée qui suivit.

M. et Mme Louis Bretécher se rendront à Thompson, en attendant un plus long voyage au printemps. Ils résideront à Toutes-Aides.

Va-et-vient

Tous sont heureux de revoir parmi eux M. et Mme Alphonse Bouchard, de Maillardville, C.-B., ainsi que Mme Donalda Bourdin.

M. et Mme Clément Bouchard et M. Albert Letain ont quitté la paroisse et passeront l'hiver à New Westminster, C.-B., où ils ont un emploi.

M. Pierre Desjardins s'est aussi rendu à Michel, Alta.

Ste-Agathe

En voyage

M. Josaphat Dorge partait en avion le samedi 19 novembre pour aller passer les mois d'hiver en Californie. Il sera l'hôte de ses gendre et fille, M. et Mme Roland Rajotte (Marie).

Club 4-H

Les 32 membres du Club 4-H, leurs parents et leurs invités ont joui d'une belle soirée, le vendredi 18 novembre, à la salle paroissiale. MM. J. Ashcroft et E. Van de Velde, agronomes de St-Pierre et Morris respectivement, trois représentants du Club Kiwanis et Mlle Judy Godin, diplômée en économie domestique, de Morris, étaient présents. M. Bruce Breyfogle fut maître de cérémonies.

On distribua les prix gagnés par les membres durant l'année. Les représentants du Club Kiwanis présentèrent un trophée à M. Michel Beaudoin, s'étant classé premier à Winnipeg pour la plus belle génisse du Manitoba après avoir obtenu le championnat à Ste-Agathe. Le deuxième fut son frère, Pierre. Le veau de Bruce Breyfogle fut jugé le mieux dressé; celui de Donald Breyfogle, de meilleure apparence (ce dernier reçut un licou, don de la compagnie Modern Dairy). Mlle Sharon Parker eut un trophée pour son bon jugement aux expositions. Mlle Aline Dorge a obtenu le premier prix pour le meilleur jardin et sa soeur, Joanne, le second.

Pour la première fois, le Club 4-H de Ste-Agathe a été proclamé le meilleur de l'année. Tous les membres étaient très fiers du beau trophée qui leur fut présenté et se proposent de travailler très fort pour se le mériter encore.

Les membres du Club 4-H invitent compagnes et compagnons qui ne sont pas membres à se joindre à eux. Chaque année, un certain nombre de membres parmi les plus méritants ont la chance de faire un voyage de vacances. Michel Beaudoin est allé à la tête des lacs. Avis Breyfogle, à Clear Lake; Claude Beaudoin, Gérald Lapointe, Paulette Dorge, Lise Lemoine et Sharon Parker, à Gimli. Tous ont bien joui de leurs vacances et ont donné un court rapport de leurs impressions.

Les prix d'entrée, gracieuseté des Frères Courcelles et de M. F. Lane, hôtelier, furent gagnés par Jean-Guy et Louise Dorge. Un joli programme de chant, musique et danses fut exécuté par les membres du Club 4-H. Ils participèrent aussi à un défilé de modes tout à fait originales. Mlle Judy Godin en était la narratrice. L'invitée d'honneur, Mlle Debby Norris, de Winnipeg, en costume national, exécuta une danse écossaise.

Sous la direction de Mme G. Parker, on s'amusa à des jeux divers. Au tirage d'un veau de race, donné par M. Breyfogle, le billet chanceux fut celui de M. Lévis Barkman, de Steinbach, qui préféra $50.00.

Isle-de-Chênes

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques semble intéresser de plus en plus ses membres. Ainsi, à la réunion de novembre, M. l'aumônier réservait aux membres une agréable surprise en leur présentant M. l'abbé Lucien Roy, aumônier à l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface, comme invité d'honneur. M. l'abbé Roy fit un discours instructif sur la psychologie de l'enfant. Il fit remarquer que le nouveau catéchisme "Vers le Père" répond bien à cet important sujet. Il répondit aussi aux questions que les dames posèrent afin de se renseigner..

Le dimanche 11 décembre aura lieu la communion mensuelle pour tous les membres. Soyez-y toutes présentes!

Baptême

Le 20 novembre: Caroline-Marie-Suzanne, fille de Bernard Trudeau et d'Hélène Hogue, née le 4 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Hogue, oncle et tante de l'enfant.

Lorette

Réunion de la L.F.C.

A la dernière réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, on décida que la prochaine réunion aurait lieu le dimanche 11 décembre, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale.

Après la réunion, aura lieu le dépouillement de l'arbre de Noël. Mme Louis Jeanson accepta d'en être la responsable. Chaque membre doit apporter un cadeau d'une valeur de $1.00. Il y aura aussi un programme récréatif et un goûter sera servi.

Espérons que tous les membres seront présents. On promet une soirée très divertissante.

Çà et là

Mlle Monique Marcoux, fille de feu Léo Marcoux et de Mme Marcoux, est allée visiter son frère, Léo-Paul, à Québec et se rendra ensuite à Schefferville, Qué., pour y rencontrer son fiancé, M. Philippe Grossman, fils de feu Adolphe Grossman et de Mme Grossman, de Lorette, qu'elle doit épouser prochainement. Les futurs époux établiront résidence à Schefferville.

Félicitations à Mlle Simone Gauthier, de l'Institut Collégial de Lorette, qui remporta le premier prix lors de la Boîte à chansons des élèves de la division La Seine, qui eut lieu le samedi 26 novembre au Blé d'Or de Ste-Anne-des-Chênes.



Noces d'or de M. et Mme Siméon Marion, célébrées à St-Jean-Baptiste le 26 novembre

ST-JEAN-BAPTISTE — Par une belle journée, M. et Mme Siméon Marion célébraient leur jubilé d'or de mariage par une fête intime et familiale qui réunissait autour d'eux, le 26 novembre, tous leurs enfants, petits-enfants, frères et soeurs.

La fête débuta par une cérémonie religieuse alors que Mgr Hyacinthe Lapointe, P.D., V.G., curé, célébra le saint sacrifice de la messe, au cours duquel il adressa aux jubilaires une homélie exprimant des sentiments délicats de félicitations. Il rappela combien l'union des époux est quelque chose de grand, félicita les jubilaires de s'être aimés de cet amour chrétien tout au long des cinquante années de leur vie conjugale et d'avoir traversé ensemble joie et épreuves qui ont parsemé leur chemin. A l'offertoire, les jubilaires renouvelèrent leur promesse de fidélité. Ils eurent le grand privilège de recevoir la communion sous les deux espèces.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle du Centenaire pour le banquet. Le toast fut présenté par le fils des héros du jour, Lionel. M. André Marion, maître de cérémonies, prit la parole, au nom des personnes présentes. Il rappela qu'il y a cinquante ans, à pareille date, les heureux jubilaires échangeaient des voeux qui les unissaient pour la vie. Aujourd'hui, il regarde en arrière et remercie Dieu de leur avoir confié une belle famille et de les avoir aidés à traverser épreuves et deuils. Il félicita les jubilaires d'être entourés de tous leurs enfants et petits-enfants. Le repas se prit dans une joyeuse gaieté. La table était garnie de frais bouquets de chrysanthèmes jaunes et or qui entouraient un magnifique gâteau.

Après le repas, Mme Flore McKim fit la présentation d'un parchemin précieux. Il s'agissait en effet de la bénédiction apostolique de Sa Sainteté Paul VI. Mme René St-Amant (Jeannette) fit la présentation du cadre généalogique. Mme Gustave Touzin (Berthe) exécuta la chanson "Maman" et une autre chanson avec certains couplets composés pour l'occasion et vraiment appréciés de tous.

Puis vint le tour des enfants et petits-enfants à offrir leurs voeux. M. Georges Marion lut l'adresse des enfants. M. Richard Sabourin, étant le plus vieux des petits-enfants présents, lut une adresse en leur nom. La présentation des cadeaux et d'un magnifique bouquet d'oeillets revint à Monique Sabourin.

M. le vicaire se fit l'interprète des paroissiens pour exprimer leurs sentiments d'affectueuse reconnaissance et leur bonheur en cette heureuse circonstance.

Parmi les nombreux messages de félicitations reçus, on fit lecture des voeux provenant des personnalités suivantes: les honorables L. B. Pearson et Roger Teillet, M. Gildas Molgat, les gendres des jubilaires, MM. René St-Amant, de Californie, et Fernand Boulet, de London, Ont., le frère de la jubilaire, M. Raymond Roy, de Californie, et M. Gilbert Sabourin, d'Ottawa.

M. Marion ne se connaissant pas d'ennemi, la salle avait peine à contenir toutes les personnes venues de toutes les parties du Manitoba.

Cette fête de famille restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui y assistèrent.

Tous souhaitent à M. et Mme Siméon Marion santé, longue vie et le bonheur de fêter dans dix ans leurs noces de diamant.

M. Marion exprima en quelques mots ses remerciements et ceux de son épouse aux organisateurs de cette belle fête.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Roger Touzin à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital de Morris le 20 novembre. Elle reçut les noms de Micheline-Marie. Les parrain et marraine furent M. et Mme Louis Manaigre, de Lorette, oncle et tante de l'enfant.

Remerciements

M. et Mme Amédée Sabourin remercient vivement tous ceux qui leur sont venus en aide lors de l'incendie qui détruisit une partie de leurs bâtiments.

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie no 4595

Comme cet article est le premier d'une série qui, j'espère, se continuera chaque semaine, j'aimerais au cours de ces articles rappeler les activités de notre conseil durant les quelques dernières semaines: l'installation des officiers. Il est dommage que si peu de personnes non affiliées aux Chevaliers de Colomb, soit comme membres ou comme épouses, n'étaient pas présentes. Cette cérémonie était ouverte au public afin de lui donner une démonstration de nos activités. Les personnes qui y ont assisté ont vraiment été impressionnées.

Félicitations aux organisateurs de la cérémonie.

Une initiation au premier degré aura lieu au mois de décembre. Nous nous attendons à quelque 12 nouveaux membres. Alors, un coup de coeur le président du recrutement, M. R. G.

Notre conseil est fier d'annoncer sa contribution de $1,000 au projet du centenaire de La Broquerie: une nouvelle arène.

A la semaine prochaine.

En Avant Marchons.

Avis Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17

Cours pour adultes à St-Pierre

Adultes et jeunes gens de 17 ans ou plus qui n'ont pas fait leur dixième année peuvent profiter de ces cours afin d'atteindre la scolarité nécessaire pour être admis aux cours techniques de M. I. T. (Institut technique du Manitoba). Ces cours commenceront la deuxième semaine de janvier et seront d'une durée de trois mois. La rémunération des candidats, approuvée au Plan 5, se chiffrera jusqu'à $90 par semaine. Les demandes d'inscription doivent être faites avant le 15 décembre 1966.

Pour plus de renseignements appeler le représentant en agriculture au numéro 66, ou le bureau de la Division scolaire de la rivière rouge au numéro 111.

E. Tétreault, secrétaire.



Le "Donjon" qui tenait la vedette samedi soir dernier au gymnase Notre-Dame de St-Boniface a disparu, mais le souvenir de cet autre grand spectacle des Jeunes Franco-Manitobains demeurera longtemps, à leur honneur. Les photos ci-dessus veulent justement conserver quelques moments de cette rmarquable soirée de la chansonnette française. En haut, de gauche à droite: M. Marcel Gosselin, natif de St-Malo, ancien élève de l'Institut Collégial Provencher qui se mérita l'an dernier la médaille du Gouverneur général, actuellement étudiant à l'Université du Manitoba, interprète avec âme et originalité les plus beaux chants de Bécaud et d'Adamo, en plus de composer ses propres oeuvres; M. Louis Dubé, président provincial des J.F.M., présente un cadeau-souvenir à Mlle Diane Landry, "Miss Canada 1966", qui vint au "Donjon" après avoir été fêtée par sa ville de St-Boniface au début de la soirée; deux prometteuses vedettes de St-Adolphe, Mlles Jeannine Aubin et Marjorie Leclerc; M. Gérard Desmarais, président de l'Union Nationale Française, remet un prix aux lauréats du concours "Chanson thème des J.F.M.", Ronald Lamoureux, Guy Château et Gilles Beaudette, du Collège de St-Boniface. En bas, selon le même ordre: deux jeunes artistes de St-Claude, Mlles Monique Philippe et Irène Olivléreau; les "Opportunistes" Gérald Bohémier, Gérald Lavoie, Philippe Klenschmit et Bernard Brunet, perfectionnistes qui ne se contentent pas de faire du bruit, mais cherchent toujours dans une entente très cordiale à demeurer dans l'ombre pour céder la place d'honneur aux artistes qu'ils accompagnent; enfin, les "Trianons" de St-Boniface, M. Léo Dufault, Mlles Diane et Gisèle Vermette. Honneur à ces artistes musiciens et chantres et à tous les autres qui ont assuré le succès du "Donjon" de samedi dernier et des autres boites à chansons qui surgissent partout depuis quelque temps au Manitoba français! (Photos Perrin du Manitoba)

"Nous étions là..."

Que des centaines de jeunes se disent: "Je suis là, tu es là", comme l'ont si bien chanté samedi soir les lauréats du concours "Chanson thème de la J.F.M.", qu'ils aient un projet à réaliser, un certain nombre d'adultes pour les appuyer, et ils réaliseront de l'incroyable, du fantastique même. C'est ce qu'ont accompli les jeunes Franco-manitobains le samedi 3 décembre au "DONJON DE LA CHANSON".

Au-delà de 1.200 copains et copines en provenance d'Otterburne, St-Pierre-Jolys, Lorette, St-Claude, St-Adolphe, Ste-Agathe, La Broquerie, St-Jean-Baptiste, St-Norbert, St-Boniface et Winnipeg s'étaient donnés rendez-vous au Donjon . . . et tous étaient là pour créer, par leur présence et leur entrain, une atmosphère sympathique et dynamique.

Leur projet? La Boîte à Chansons Provinciale, groupant les jeunes artistes qui furent les plus applaudis dans l'une ou l'autre boîte régionale. En tout, 15 solistes, à savoir: Louis Dube, Suzanne Jeanson, Gisèle Vermette, Paul DeGagné, Marcel Gosselin, Yvonne Asselin, André Léveillée, Gérald Paquin, Monique Ducharme, Albert St-Mars, Fleurimont Vivier, Lina Legal et Léo Dufault. Ajoutez à cette liste impressionnante bon nombre de groupes fort intéressants venus de St-Adolphe, St-Claude, St-Jean-Baptiste, Otterburne, et ceux de Saint-Boniface, plus précisément du Petit Séminaire, de l'Institut Collégial Saint-Joseph et du Collège, et vous aurez une petite idée de la variété et de la qualité du spectacle offert samedi soir dernier au DONJON DE LA CHANSON.

Qu'il soit dit en passant que la qualité du spectacle ne restera pas longtemps dans l'ombre, mais qu'elle sera vraisemblablement mise en pleine lumière pour les téléspectateurs du réseau français. En effet, grâce à Radio-Canada et aux jeunes Franco-manitobains, quatre candidats seront choisis parmi les participants de la Boîte Provinciale pour représenter le Manitoba au concours organisé par "Jeunesse Oblige" à Montréal, en février prochain. Leurs noms paraîtront sous peu.

Malgré le surcroît de gêne ou d'énervement que pouvaient susciter chez nos artistes débutants les micros de CKSB, malgré le fait de savoir que dans la foule se trouvaient 5 personnes à qui revenait la charge d'apprécier, de juger et de choisir les 4 candidats pour Radio-Canada, tous les artistes se sont admirablement bien présentés et ont su servir, à leur auditoire, un spectacle de choix.

Les jeunes cependant ne veulent pas s'attribuer toute la gloire du succès . . . ils savent que leur succès est redevable en bonne part à l'apport des adultes. C'est pourquoi ils ont voulu rendre hommage à M. Christian LeRoy, l'animateur du très populaire programme "Tous les garçons et les filles" à CKSB, en lui dédiant la Boltc à Chansons Provinciale. Les jeunes sont bien conscients du fait que si aujourd'hui on fredonne, on chante en français à l'aller et retour des classes, dans les soirées; si on est en mesure d'organiser des boîtes à chansons du calibre de celle du 3 décembre, c'est bien à Monsieur LeRoy qu'on le doit . . . lui qui a tant mis d'effort pour introduire chez nous la chanson canadienne et française.

Les jeunes sont également conscients de la dette qu'ils ont contractée à l'égard de ceux qui se contentent ordinairement de l'humble titre d'aviseurs ou de conseillers. Qu'il soit fait mention ici de deux personnes surtout qui, soit par un encouragement, un conseil, un rappel, une vérification, ont assuré la bonne marche, mais surtout la qualité de notre soirée: il s'agit du R. P. André Surprenant, S.J., et de M. Antoine Gaborieau.

Ils ne veulent pas non plus passer sous silence la contribution de l'Union Nationale Française qui a bien voulu offrir un prix aux lauréats du concours "Chanson thème des J.F.M."; ni celle de CKSB, de son gérant et de son personnel qui se sont chargés de diffuser la deuxième moitié de notre soirée; ni celle de M. André Martin, notre animateur si dynamique qui a vu à ce que ça roule bien; et surtout pas celle de Mlle Diane Landry qui a eu la délicatesse de bien vouloir venir nous visiter au Donjon. Les applaudissements qu'elle a reçus manifestaient bien jusqu'à quel point nous la considérons comme une des nôtres.

Les jeunes sont fiers de leur Boîte Provinciale . . . et ils ont raison de l'être. Aussi méritent-ils toutes nos félicitations. Espérons qu'ils oseront tenter l'expérience de nouveau, et dans un avenir assez rapproché.

AGN

Les jeunes travailleurs ont découvert les vraies richesses de la vie d'équipe

ST-LEON — Une trentaine de jeunes travailleurs de St-Boniface, St-Norbert, La Broquerie et des villages de la Montagne se rendaient à St-Léon pour la fin de semaine du 25 au 27 novembre, afin de participer à des journées intensives de discussion et de réflexion sur les problèmes de leur vie de travail, les grands principes chrétiens et humains susceptibles d'y apporter une solution totalement satisfaisante, les bienfaits de la vie d'équipe au sein de la J.O.C. diocésaine, et les moyens d'acquérir cet esprit de "leadership" qui peut influencer le milieu ouvrier.

Le programme général de ces journées avait été préparé par la Fédération diocésaine du Mouvement des Jeunes Travailleurs, qui était représentée par M. l'abbé Louis Laurencelle, aumônier, Roland Marcoux, responsable diocésain laïc de l'Action catholique, Gérard Dorge, Denis Collette, Hubert Gauthier et Roger Trudel, respectivement président, publiciste, secrétaire et trésorier. L'invité d'honneur était M. Michel Lapierre, de Montréal, président national de la J.O.C.

Tous les congressistes se rencontraient à l'école élémentaire de St-Léon le vendredi soir 25 novembre vers 10 h., où M. l'abbé Réginald Prescott, curé, les reçut bien paternellement. D'ailleurs, il saura leur rendre leur séjour plus qu'agréable dans sa paroisse, au cours des journées d'étude.

La grande salle du soubassement de l'école avait été aménagée de telle sorte que les jeunes travailleurs y avaient dortoir, réfectoire, salle de conférence, salle de récréation. Le piano, dans un des coins de la salle, sera souvent mis de la partie pour les concerts impromptus et la grande soirée de variétés du samedi soir. Quant à la nourriture, elle fut à la fois abondante et excellente, grâce aux deux cuisinières, Mmes Gérard Lussier et Thomas Labossière, de Somerset. Le service était assuré par de gentilles demoiselles de St-Léon, au grand plaisir des "gars" congressistes.

Pour rendre les discussions plus fructueuses, on avait divisé le programme d'étude en trois items, avec progression ascendante: 1) La vie du jeune travailleur, en général: sous la direction de M. Hubert Gauthier; 2) La mission de la J.O.C.: Denis Collette; 3) La vie en équipe, essence même de la J.O.C.: Denis Hamel. Les congressistes étaient partagés en trois équipes de discussion, chaque équipe comprenant des jeunes travailleurs de divers milieux.

Au cours de ces discussions, toute la vie du jeune travailleur fut mise en cause . . . dans une optique profondément chrétienne et toujours à la lumière de faits concrets, tels que le travail journalier, les grèves, le jeune travailleur face à l'amour, ses connaissances de la religion et sa pratique religieuse, son attitude vis à vis de l'argent, ce qu'il sait ou doit savoir du gouvernement sous les aspects politique, économique, etc. Les discussions par équipe se terminaient toujours par une assemblée plénière, où les "lumières" de tous et chacun, mises en commun, permirent d'atteindre des résultats remarquables. Il est certain en tout cas que plusieurs des congressistes, ils le disent eux-mêmes, ont retiré un immense profit de ces journées, même au point de vue religieux.

Ce furent vraiment des journées de . . . vie d'équipe. Les prêtres présents se mêlaient tout simplement aux groupes, complétant à l'occasion tel ou tel point, mais ne s'imposant jamais de façon trop doctorale. En plus des abbés Prescott et Laurencelle, susmentionnés, on remarquait la présence de M. l'abbé Edouard Bonin, aumônier de la section Cathédrale, et le R. P. Alvin Gervais, O.M.I., aumônier du Précieux-Sang.

M. Michel Lapierre, président national de la J.O.C., tira les conclusions de ces fructueuses journées, après que chaque gars eut donné publiquement ses impressions personnelles et son propre témoignage, parfois avec une émotion incontrôlable. M. Lapierre profita de l'occasion pour rattacher les trois items de discussion aux grands principes et à la technique de la J.O.C., incitant les congressistes, en guise de mot de la fin, à continuer en tout et partout cette vie d'équipe dont ils venaient de découvrir la vraie valeur.

Le mouvement des Jeunes Travailleurs, dans le diocèse de St-Boniface, est déjà existant ou en voie de naître dans les paroisses suivantes: Cathédrale, Précieux-Sang, St-Norbert, La Broquerie, St-Pierre-Jolys, Ste-Anne-des-Chênes, Powerview, St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Léon et Somerset.

Bouquets bien mérités

Quelle équipe merveilleuse encore derrière le succès de notre Boîte provinciale du 3 décembre! On veut toujours cacher les noms de peur d'en oublier, mais finalement certaines personnes qui travaillent le plus fort demeurent toujours dans l'ombre. Au risque d'oublier certains noms, il faut donc rendre hommage à cette équipe qui n'apparaît pas sur l'estrade.

Merci à Mme James Stanners qui nous a obtenu l'honneur de recevoir parmi nous Miss Canada 66, Mlle Diane Landry. Mme Stanners est celle qui pense également à tous ces petits détails qui nous échappent, détails qui assurent les succès de nos Boîtes.

Merci au R. P. André Nogue, O.M.I., qui nous a fait une si bonne publicité. Le Père Nogue est très discret mais il est toujours là, au bon moment, pour remplir les tâches les plus délicates.

Merci à la Rév. Soeur Paul-de-la-Croix qui nous ouvre plusieurs portes, qui assure le bon fonctionnement de l'entrée, qui se charge des bons goûters.

Merci à Louis Dubé, notre président provincial qui sait prendre ses responsabilités, et non content de chanter, d'organiser des Boîtes à chansons, trouve encore le temps d'être toujours derrière les rideaux pour rendre service.

Merci à Denis Collette, président de la Division de St-Boniface, toujours disponible, capable de toutes les tâches.

Merci à cette équipe de l'Académie St-Joseph qui nous assura le service de l'entrée, celui des huissiers, des chaperons, et notre bon goûter.

Merci à l'équipe du Juniorat et du Petit Séminaire pour le travail de minuit.

Merci à Provencher pour le décor, le son, l'éclairage, l'aménagement de la salle. Risquons ici de nommer Gérald et Roland Bohémier, Raymond Brunet, Claude Lussier, Patric LeMadec, Aimé et Denis Muller, Léo-Paul Tremblay, Gérard Huot, Jacques Chartier, Robert Ducharme.

Merci au R. P. Ouellette qui trouve toujours ce qu'il nous faut, qui est toujours à notre service. Merci à Pierre Monnin, un collaborateur précieux. Merci à Sr Marguerite-Yvonne et Mlle Madeleine Bernier pour le bel article du Tribune.

Félicitations enfin à tous les participants, aux Fugitifs et aux Opportunistes pour la collaboration dans la bonne entente; à tous ces artistes qui ont tremblé des genoux, qui tendus, la larme à l'oeil, ont su surmonter la gêne et la peur pour nous présenter leurs plus belles chansons. Ce qu'il faut de pratique, ce qu'il faut de courage pour monter sur l'estrade, eux seuls le savent. BRAVO!

A. C.

Letellier

Soirée récréative

Le jeudi 10 novembre, à 8 h. p.m., avait lieu, à la salle Mémoriale de Letellier, une soirée récréative qui associait aux grandes fêtes du jubilé d'or de l'Association d'Education du Manitoba, les parents, les institutrices et les élèves de la paroisse.

Le programme débuta par l'O Canada, suivi d'un court discours par M. Hervé Barnabé, dans lequel il expliqua l'origine de l'Association et fit mention de grands hommes tels que Mgr Langevin, Mgr Béliveau, le juge Prud'homme et M. Marion, qui consacrèrent leur énergie et leur temps au maintien, à la continuation de l'oeuvre de l'Association.

Il n'oublia pas de rendre un hommage spécial aux curés de paroisse, aux religieux, religieuses, instituteurs et institutrices et à tous ceux et celles qui contribuèrent, soit par leur travail ou leur contribution annuelle, à la conservation du français dans les écoles.

Ce programme comprenait aussi les numéros suivants: 1) "Langue française", chant, et "Notre pays", récitation, par les élèves des 1ère et 2e années; 2) "Belle langue française", chant, et "Les soucis maternels", dialogue, par les élèves des 3e et 4e années; 3) Piano, solo, par Mona-Lynne Ayotte; 4) "La terre des hommes", sketch, et "La langue maternelle", chant, par les élèves des 5e et 6e années; 5) Piano, solo, par Katherine Klassen; 6) Saynète, par les élèves des 7e et 8e années; 7) Chant de l'Association, par tous.

M. l'abbé M. Messier, curé, adressa ensuite la parole. Il ne faut pas confondre la "foi" et la "langue", dit-il. La première nous conduit au ciel et la deuxième sert à gagner notre vie. Il est nécessaire de travailler à conserver la langue française et cela doit se faire sans mépriser les autres langues. M. le curé ajouta que son rêve était de voir que tous les enfants apprennent le français et l'anglais et qu'ainsi ils deviennent de parfaits bilingues.

Il félicita les élèves de langue anglaise qui prirent part aux examens français et eurent un bon succès.

Ensuite, il y eut collation des diplômes de catéchisme et d'examen de français. On présenta les prix offerts par la Commission scolaire, les Chevaliers de Colomb et la Ligue des Femmes Catholiques.

M. Pierre Barnabé, président de la Commission scolaire, ajouta quelques mots de remerciement.

La salle était remplie à capacité, et encore une fois les parents vinrent encourager par leur présence les efforts des institutrices et élèves pour maintenir le précieux héritage légué par les ancêtres.

L'A.P.M.

Le jeudi 1er décembre, au cours de l'après-midi, les parents se rendaient à l'école du village pour y rencontrer les institutrices et se rendre compte du travail fait par leurs enfants depuis le début de l'année scolaire.

En dépit de la mauvaise température, il en vint plusieurs. Ceux-ci se montrèrent vraiment intéressés et tous les remercient de leur bon esprit de coopération.

Quelques parents furent empêchés de venir à cause de maladie. Tous leur souhaitent un prompt rétablissement et espèrent les voir à la prochaine réunion de l'Association de Parents et Maîtres.

Le Pas

Va-et-vient

Mme Amanda Beaudry revenait, le 1er décembre, enchantée de ses longues vacances parmi les siens, emportant avec elle le souvenir de leurs bons accueils et les bons sourires de chacun. Elle partait d'ici le 29 octobre pour se rendre à North Battleford, y visiter son petit-fils et son épouse, M. le Dr et Mme Claude Hutton. Elle y rencontra des anciennes amies qu'elle n'avait pas revues depuis 52 ans. Ce sont: Mmes Lafrenière, Garand, St-Jean, Parent et Dion. Elle se rendit ensuite à Marcelin où elle passa une agréable semaine chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Henri Desjardins.

Mme Fred Kerr est revenue chez elle après une courte visite chez quelques membres de sa famille à Winnipeg et Selkirk.

Mme D. A. Gibson est retournée à Yorkton, Sask., après avoir visité ses fils et bru, M. et Mme C. Gibson, et leur famille, ainsi que sa soeur, Mme L. M. Carrol, Mme E. Robinson et Mlle Ruby Rundle.

M. et Mme W. Bigelow ont assisté à la partie de football pour la Coupe Grey à Vancouver. Ils ont aussi visité Jean et Lee Carrol. Ils étaient accompagnés de M. et Mme J. Heaps. Tous ensemble se rendirent à Grandview.

M. et Mme V. Beaupré, de Grand-Rapides, en route pour Gillam, Man., où M. Chartrand a été transféré pour l'hiver, se sont arrêtés chez M. et Mme Roger Chartrand.

Aubigny

Partie de cartes

Le dimanche 27 novembre avait lieu la partie de cartes organisée par les dames d'Aubigny. Plusieurs profitèrent des beaux chemins pour venir s'amuser.

Voici les noms des gagnants: prix d'entrée, Raymond Clément; 1er prix des cartes pour dames, Claudette Saurette, et 2e prix, Mme Claude Vermette; 1er prix pour hommes, Raymond Chartier, et 2e prix, Louis Palud.

Au tirage, la chance favorisa Denis Fontaine, de St-Boniface, $20.00; Louise Robert, du Parc Windsor, $10.00; Ronald Saurette, d'Aubigny, $5.00. Claude Vermette remporta le joli centre de table crocheté, tandis que Raymond Chartier eut son nom tiré en deuxième, ce qui lui valu un joli ensemble de bijoux. Mme Octave Roy fut la gagnante du joli ensemble de bébé.

Plusieurs rondes de bingo furent aussi jouées. Les gagnants sont trop nombreux pour être mentionnés. Les hommes qui préféraient jouer au "500" furent invités de le faire. Léopold Chartier et Joseph Sorin furent déclarés "champions". Au jeu de dé, la chance favorisa Guy Chartier d'un côté, et Léon Palud et Yves Guillou de l'autre côté.

La soirée se termina par un délicieux goûter.

Les dames d'Aubigny désirent remercier tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette soirée un véritable succès. Un merci spécial à M. Marcel Caron qui a bien voulu accepter d'être maître de cérémonies pour cette occasion.

Décès du jeune Ritchot

Le mercredi 30 novembre est décédé à l'hôpital de Morris le bébé Maurice Ritchot, âgé de deux jours, fils de M. et Mme Jean-Marie Ritchot. L'enfant avait été baptisé le 29 novembre par M. l'abbé J.-L. Caron et avait eu comme parrain et marraine, M. et Mme Théodore Sabourin, de St-Jean-Baptiste, ses oncle et tante.

Les funérailles eurent lieu le jeudi après-midi. M. l'abbé Caron officiait. Le porteur était James Ritchot, oncle du bébé.

Aux parents éprouvés on rappelle les paroles du cantique interprété à l'enterrement par les élèves de l'école du village: "Laissez venir à Moi les tout-petits enfants, car je les aime tant!".

En effet, un petit ange de plus veille sur la paroisse d'Aubigny et plus particulièrement sur la famille J.-M. Ritchot.

Malades

Prompt rétablissement aux malades hospitalisés à Morris: Elaine St-Hilaire, Albert Deurbrouke et Frédéric Robert.

La Saskatchewan enlève aux hôpitaux le soin de former les futures infirmières

REGINA — La Rév. Sr Thérèse Castonguay joue un rôle de premier plan dans le programme révolutionnaire que le gouvernement de la Saskatchewan a adopté en ce qui a trait à la formation des futures infirmières, écrit un journaliste de la Presse canadienne.

Tous les matins, sur semaine, elle quitte sa résidence à l'hôpital des Soeurs Grises pour se rendre à son bureau. A titre de surintendante du nursing au sein du ministère de l'Education de la Saskatchewan, elle touche un traitement annuel de $12,000.

Ce poste a été créé plus tôt cette année quand la législature provinciale a approuvé la Loi de l'éducation en nursing, loi qui transfère la responsabilité de la formation des futures infirmières du ministère de la Santé à celui de l'Education.

La Saskatchewan devient donc la première province canadienne à retirer graduellement aux hôpitaux la responsabilité de la formation des futures infirmières pour confier cette tâche à des écoles spécialisées qui relèveront du ministère de l'Education.

Non seulement la formule est-elle révolutionnaire, mais la nomination d'une religieuse qui doit assumer un travail à l'extérieur de sa communauté est une rupture avec la tradition. Il est possible que ce précédent ouvre la voie à d'autres religieuses.

Formule nouvelle

Il a été généralement reconnu à travers le pays que l'enseignement des soeurs infirmières devrait être enlevé aux hôpitaux, mais la Saskatchewan ne peut suivre un précédent puisqu'elle est la première à tracer la voie.

"D'un côté, c'est un défi qu'il ne sera pas facile de relever, mais cela peut s'avérer plus facile qu'on le croit si l'on considère qu'il s'agira de travailler suivant des formules et des conceptions tout à fait nouvelles en mettant de côté les vieilles traditions."

Soeur Castonguay avoue que le système actuel de formation des infirmières échelonné sur une période de trois ans équivaut pratiquement "à de l'esclavage".

"Cependant, quand la formation des infirmières a débuté, à la fin du 19e siècle, l'argent était rare et les jeunes filles acceptaient d'étudier tout en travaillant pourvu qu'on leur fournisse en retour chambre et pension. Ce n'était pas entièrement injuste envers les jeunes filles, puisqu'elles apprenaient."

En vertu du système en vigueur dans les écoles d'infirmières des hôpitaux, les élèves apprenaient à travailler rapidement "mais on ne les habituait pas à réfléchir, elles travaillaient trop fort".

Soeur Castonguay se prépare pour l'inauguration à l'automne de 1967 du pavillon de l'Institut des arts appliqués et des sciences, érigé à proximité de l'Institut technologique de Saskatoon.

Cours de deux ans

Un comité travaille actuellement à l'élaboration d'un programme d'études pour ce cours qui sera réduit de trois à deux ans. On procède également au recrutement des professeurs.

"On accordera plus d'importance à l'éducation et on insistera moins sur le service. Nous allons dans la bonne direction parce que si nous devons appeler nos infirmières 'étudiantes', elles doivent cesser d'être des employées."

Infirmières et infirmiers

Soeur Castonguay espère qu'une école du même genre sera ouverte à Regina en 1968 ou 1969. Elle espère que le nouveau cours intéressera non seulement les jeunes filles, mais également les jeunes gens, "non seulement en raison du nouveau cours, mais aussi à cause des meilleurs salaires maintenant payés dans la profession".

"Nous espérons également intéresser les femmes mariées et le cours sera préparé de façon à permettre des congés sans solde si nécessaire", a précisé la religieuse.

Sept écoles d'infirmières affiliées à des hôpitaux du nord de la Saskatchewan n'accepteront pas d'élèves en septembre, mais continueront à former les élèves actuelles jusqu'à ce qu'elles obtiennent leur diplôme.

Originaire du Québec

L'une des cinq infirmières de la province de la Saskatchewan en dehors de la faculté de nursing de l'Université de la Saskatchewan à détenir une maîtrise en nursing, Soeur Castonguay fut pendant quatre ans, directrice de l'école de nursing des Soeurs Grises.

En 1951, elle a abandonné sa carrière d'institutrice au niveau élémentaire pour embrasser la profession d'infirmière de St-Boniface, Man., parce qu'elle désirait apprendre l'anglais.

Elle a obtenu son baccalauréat ès sciences de l'Institut Marguerite d'Youville affilié à l'Université de Montréal. Elle a obtenu sa licence en nursing de l'Université catholique de Washington, et elle est directrice de l'Association canadienne des infirmières.

Soeur Castonguay espère être relevée de ses fonctions actuelles en 1968, "parce que je préfère l'école de nursing et que je m'ennuie du milieu étudiant".

Regina

Communiqué

La troisième assemblée annuelle du Cercle de l'ACFC de Regina eut lieu le dimanche 27 novembre à la salle St-Jean-Baptiste. Elle fut présidée par M. Louis-Laurent Béchard, vice-président.

De nombreuses résolutions furent adoptées par les membres. Entre autres, le Cercle de Regina demande à Radio-Canada d'établir un poste de télévision française à Regina dans le plus bref délai possible. Une autre félicite l'Exécutif de l'ACFC d'avoir emménagé le secrétariat dans la capitale et offre ses bons offices pour aider au bon fonctionnement de ce dernier.

Mme Joseph Braconnier fit la lecture d'un rapport financier et moral. Il semblerait que le Cercle n'a pas perdu son temps durant l'année, car plusieurs activités se sont déroulées à Regina, sous l'égide du Cercle. Entre autres, les visites de l'ambassadeur et du consul de France, ainsi que les réceptions offertes par le Cercle local de l'ACFC à ces derniers. Mention fut faite de la création d'une bibliothèque française, grâce à la générosité du Conseil de la Vie Française, du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec, ainsi que du consul de France à Winnipeg, M. Damien Giordani.

Dans sa magistrale conférence, M. Roger Lalonde, directeur général de la compagnie d'assurance-vie "La Familiale" et président de la Chambre de commerce de Saskatchewan, fit appel à toutes les bonnes volontés parmi ses concitoyens afin de renouveler l'esprit et les structures administratives de notre association nationale. Il énuméra les différentes étapes à suivre pour effectuer ce renouveau.

Le nouveau comité élu pour l'exercice 1967 est le suivant: président, M. Albert-O. Dubé; vice-président, M. Louis-Laurent Béchard; secrétaire - trésorière, Mme Joseph Braconnier; conseillers, Mme Robert Loiselle, MM. Robert Braconnier, Pierre Kerviche, Jérôme Béchard et François Caron.

Un délicieux goûter fut servi par les dames du Cercle.

Ferland

Çà et là

Mme Aussant, de Gravelbourg, a passé quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Fournier, pour la dernière semaine de novembre.

Le 23 novembre, MM. Alex. Laberge et Antonio Chabot ont reçu le titre de "Membre honoraire" des Chevaliers de Colomb pour services rendus à la chevalerie. MM. Charles-H. Fournier, Aristide Fournier, Médelger Chabot, Joseph Couture et Lucien Beaudoin portent maintenant fièrement l'épingle "Quart de siècle" pour s'être acquittés de leurs obligations comme Chevaliers de Colomb pendant 25 ans. A chacun, chaleureuses et franches félicitations! Mmes C.-H. Fournier, M. Chabot et L. Beaudoin accompagnaient leur époux, tandis que Mme A. Fournier représentait son mari. Après la cérémonie, ce groupe se rendit chez M. et Mme Alfred Fauchon pour une bonne partie de cartes.

Mme Aristide Fournier a passé quelques jours chez sa belle-soeur, Mme Robert Fauchon, de Gravelbourg, pendant que son mari était à Saskatoon.

M. et Mme Robert Chabot se rendirent à Regina pour examens médicaux et pour affaires.

Les 12 et 13 novembre, l'AFCIS tint son congrès annuel à Prince-Albert. M. l'abbé Jean Papen fut réélu président pour un autre mandat. La Rév. Sr M.-de-la-Nativité, institutrice, fait maintenant partie de l'exécutif comme conseillère.

Il fait plaisir d'apprendre que M. Jos. Morin, de la paroisse, a été choisi comme l'un des représentants de la Saskatchewan à l'assemblée des Etats Généraux qui eut lieu à Montréal les 23, 24 et 25 novembre.

M. Maurice Fournier est employé comme concierge à l'école du village de Ferland, remplaçant M. Camille Hamel, qui a donné sa démission.

MM. et Mmes Paul Morin, Charles-H. Fournier et Aimé Brisebois sont allés à Assiniboia, le vendredi 25 novembre, pour assister à une soirée de gala organisée en l'honneur des Chevaliers de Colomb du 4e degré.

Mme Alphonse Rouleau, de Ponteix, a passé quelques jours chez sa fille, Mme Gérard Desharnais.

M. et Mme Aristide Fournier sont partis par avion, le mercredi 30 novembre, pour aller visiter leurs enfants à Saskatoon. De là, Mme Fournier se rendit chez sa fille, Mme Jack Lynch (Rita), de Winnipeg, qui a donné naissance à son deuxième enfant (un fils) le 1er décembre.

Mme Alfred Chabot et ses enfants, Jean et Rita, sont allés à Regina pour affaires, le vendredi 1er décembre.

M. Adrien Brisebois est allé chercher sa soeur, Emma, à Regina, le jeudi 30 novembre.

M. et Mme Lucien Beaudoin ont reconduit leur fille, Rita, et les demoiselles Chabot au couvent de Gravelbourg et se sont rendus chez leurs cousins, M. et Mme Antoine Dorais.

M. et Mme Alex. Laberge et leur fils, Jean, sont déménagés à Willow-Bunch pour les mois d'hiver.

Le vendredi 2 décembre, le R. P. L. Gélinas, O.M.I., de Gravelbourg, a donné une causerie sur l'évaluation des films, genre "Ciné-Club". Il y eut présentation, avec discussion, de trois films: "Paul Anka", "Percé on the Rock" et "Phoebe".

Le dimanche 4 décembre, M. l'abbé Roger Ducharme, curé, se rendait à Val Marie pour un souper et une soirée organisés à l'occasion des 25 ans de Mlle Agnès Gosselin comme ménagère de M. l'abbé Oscar Lemay. Une médaille "Bene Merente" du Saint-Père lui fut remise. Félicitations!

Chronique de CFRG

La venue de Jacques Labrecque à Gravelbourg, Willow-Bunch et Ponteix est une initiative de CFRG, ce qui nous permet de parler de cette visite-tour de chants en connaissance de cause. D'ailleurs, CFRG a déjà à son actif une grosse part prise dans la venue d'autres vedettes de la chanson canadienne, Gilles Vigneault et Jean-Pierre Ferland. Quoi qu'on en dise, votre fameux poste CFRG sans faire trop de bruit, accompli pourtant du bon travail. Il fait son possible et même parfois l'impossible parce que français.

Jacques Labrecque n'est certes pas une nouvelle connaissance. Jacques est connu et archi-connu dans nos régions, mais connu d'une façon un peu abstraite, par les disques tout simplement. Cette fois, ce sera différent, Jacques Labrecque sera parmi nous bien vivant, plein de chansons, en visite, comme il dit, parmi sa Parenté.

Inutile de dire que sa parenté se réjouit de voir le cousin du Québec, cet enfant prodigue de notre folklore. Né dans la Belle Province, à St-Benoît, comté des Deux-Montagnes, Jacques Labrecque a passé son enfance et sa jeunesse à la ferme paternelle. C'est là qu'il commença à recueillir son répertoire de chansons du folklore canadien-français. A 17 ans, il débute comme chanteur à Montréal sans soupçonner que sa carrière le conduirait d'un continent à l'autre...

Peu d'artistes canadiens interprètent aussi fidèlement les chansons du folklore du Canada français et en parlent avec autant d'autorité que Jacques Labrecque. Doué d'une belle voix de baryton, son esprit est également vif et mordant; en plus, la mobilité expressive de son visage en font un vrai Canadien français comme on voudrait en voir des millions... Il incarne à lui seul toutes les qualités et aussi pourquoi pas les défauts de sa race, de ses ancêtres et de nos ancêtres les Gaulois...

Jacques Labrecque chantera à Ponteix le samedi 10 décembre. Ce concert est organisé avec la collaboration du Cercle des Jeunes. Dimanche à Graveloburg, et lundi, troisième concert à Willow-Bunch, sous les auspices du Cercle local de l'ACFC. Donc c'est entendu, nous nous retrouvons tous en famille avec Jacques Labrecque, le survenant... non le revenant... à Ponteix, à Gravelbourg et à Willow-Bunch... et nous pourrons lui dire qu'il revienne souvent, car dans l'Ouest on est pas "sorteux"...

M. M.

Bellegarde

Club C.Y.C.

Le Club des jeunes "C.Y.C." a tenu sa deuxième assemblée le vendredi 25 novembre.

Les membres de l'exécutif sont: Armand Cop, président; Lorraine George, vice-présidente; Gisèle Bauche, secrétaire; Marjorie George, trésorière; Jeannine Tinant, comité social; Denis Bélisle, comité d'éducation; Alain George, comité spirituel.

Une soirée sociale aura lieu pendant les vacances de Noël, soit le jeudi 29 décembre.

Réception

M. l'abbé Léon Savole, curé, a assisté à une réception qui eut lieu à Regina en l'honneur du Délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli. Il a aussi visité le Collège Notre-Dame de Wilcox où le jeune Lyle Godenir poursuit ses études.

Baptêmes

Le 27 novembre: Gérard-Paul-Joseph, fils de Gérard Poirier et de Jeannette Henrion, né le 15 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Henrion, de Storthoaks.

Le 16 octobre: Wayne-Joseph-André, fils d'Armand Blézy et de Zoé Wilvers, né le 5 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme André George.

Va-et-vient

Mmes S. Paulhus, Copet et Bertholet sont allées visiter des parents en Colombie-Britannique.

M. W. Cop se rendit au congrès des syndics tenu à Regina.

M. Gilles George fut un des malades choisis pour aller aux finales de football à Vancouver.

Décès

Le 12 novembre s'éteignait à l'hôpital de Regina M. Paul George, âgé de 51 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Madeleine, et un fils, Daniel.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Maurice où le service fut chanté par M. l'abbé L. Savoie. Les porteurs furent MM. Raymond, Francis, Alain et Denis George, Marcel Garnier et Laurent Legros.

Debden

Çà et là

M. et Mme Alcide Proulx et deux de leurs enfants, Léon et Philippe, d'Orkney, Sask., ont visité M. et Mme Pierre Pagès.

M. et Mme Dassise Bisson ont fait un voyage en Colombie-Britannique.

MM. et Mmes Emery Boudreau et Antonio Cyr, de Prince-Albert, ont passé une fin de semaine chez leur parenté.

Le dimanche 27 novembre eut lieu une soirée au profit de l'église. Le programme auquel prirent part les élèves des années 2 à 6, les membres de la chorale paroissiale, ainsi qu'un groupe d'élèves de l'école secondaire (Victor et Louis Lajeunesse, Léon Blais et Robert Fontaine), fut très apprécié. Ce programme fut suivi d'un bingo et la soirée se termina par un goûter. Les recettes furent de $564.65.

Installation des officiers des Chevaliers de Colomb

A l'assemblée régulière du Conseil Debden no 3456 des Chevaliers de Colomb, les nouveaux officiers du conseil ont été installés par le député de district, Frank Bellavance, de Marcelin, assisté de J. Bellavance et P. Léveillée, de North Battleford. Prenaient aussi part à l'installation: M. J. J. Etchevery, ancien député d'Etat, de North Battleford, et M. Alex. Lagimodière, de Marcelin.

Cette année, les dames des chevaliers pouvaient assister à cette cérémonie. Quinze dames assistèrent.

Les officiers du conseil pour l'année 1966-67 sont: Grand Chevalier, Médard Demers; député Grand Chevalier, Léo Beaulac; cérémoniaire, Roger Fortier; chancelier, Léo Préfontaine; secrétaire-archiviste, Léonide Durette; trésorier, J.-Louis Bilodeau; secrétaire - financier, Maurice Durette; avocat, G. Charpentier; garde intérieure, Armand Lepage; garde extérieure, Lucien Bisson; syndics, Roger Fortier, Charles Cyr et Léonide Durette; aumônier, M. l'abbé W. Desfossés.

Prince-Albert

Festival

N'oubliez pas d'assister au Festival annuel de la chanson française le dimanche 11 décembre, à 2 h. 30 p.m., au Centre récréatif. Les chorales de Prince-Albert, Domremy, St-Louis, St-Isidore de Bellevue, etc. seront représentées.

Willow-Bunch

Assemblée annuelle

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital tinrent leur assemblée annuelle, le 23 novembre, avec 12 membres présents. Il y eut élection des officières pour l'année 1967, dont voici les résultats: présidente, Mme M. Bassett; vice-présidente, Mme Yolande Therrien; secrétaire - trésorière, Mme Florence Lalonde; relations publiques, Mme P. W. Green; comité d'achat, Mme Louise Therrien et Mme Thérèse Beaudry.

La prochaine assemblée aura lieu le 18 janvier. Bienvenue à toutes.

Çà et là

Mme Georges Colpron et ses deux enfants, d'Edmonton, passèrent une couple de semaines chez leur mère et grand-mère, Mme Juliette Martin, dernièrement.

Mme Marcel Dionne est revenue récemment de l'hôpital Providence de Moose Jaw où elle fut patiente plusieurs semaines.

M. Léo Lemieux est patient à l'hôpital de Regina, à la suite d'une crise cardiaque. Ses deux fils aînés travaillent à Regina.

M. et Mme Marcel Ingrand ont déménagé dans la maison de M. G. Bouffard; M. et Mme Louis Fiset, dans celle de M. Ingrand, et Richard Donnelly, dans celle de M. Louis Fiset.

M. et Mme André Philippon et leur famille se rendirent à Regina, y visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Patrick Fafard. Mme Jean Bourdages les accompagna et passa une semaine chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Bill McGins et Omer Tessier, et leurs familles.

M. et Mme Gérard Granger se rendirent à Ferland, le 20 novembre, y visiter leur mère et belle-mère, Mme O. Boutin.

Mme Pierre Campagne eut la malchance de se fracturer la main droite en tombant sur le chemin glacé.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère se rendirent à Wolseley, le 19 novembre, pour assister au mariage d'une nièce et cousine. Le R. P. A. Fournier, O.M.I., du collège, remplaça M. le curé, le dimanche 20 novembre.

M. et Mme Wallace Fitzpatrick et leurs enfants, Kenneth et Marianne, se rendirent à Weyburn, le 19 novembre, afin d'assister au mariage de leur nièce et cousine, Yvette, fille de Mme Alex. Dauphinais, à M. James Empson.

M. Rosario Grégoire alla passer la fin de semaine du 19 novembre à Esterhazy où il visita ses parents et M. et Mme W. Benoit.

M. et Mme Pierre Magne et deux de leurs enfants, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., visitèrent M. et Mme Jos. Pelé durant quelques jours. Mme Magne est la soeur de Mme Pelé.

M. et Mme Albert Lemieux rendirent visite à leurs fille et gendre, M. et Mme John Beattie, à Moose Jaw, dernièrement.

Films de l'ONF sur l'histoire

L'Office national du film a commencé la distribution de quelque 1,000 films portant sur l'histoire canadienne. L'ONF célèbre ainsi à sa façon les fêtes du centenaire de la Confédération en faisant ce don aux bibliothèques et aux différentes écoles régionales réparties à travers le Canada.

Chaque "cadeau" comprend 18 films qui seront présentés dans 62 bibliothèques différentes.

Ces films ont été réalisés par l'ONF au cours des huit dernières années.

St-Brieux

Décès de Mme T. Rudulier

Le vendredi 28 octobre est décédée subitement à sa demeure Mme Théophile Rudulier (née Boulanger). Elle était âgée de 71 ans.

Les funérailles eurent lieu le 31 octobre en l'église de St-Brieux. Le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., chanta la messe de Requiem. Les porteurs étaient MM. Alain et Bernard Buan, Larry Michel, Armand Toullelan, Philippe et Louis Boulanger.

Mme Rudulier naquit le 23 août 1895 à Grande-Clairière, Man., et vint à St-Brieux avec ses parents en 1904. En 1915 elle unissait sa destinée à M. Théophile Rudulier.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, deux fils, André et Louis, de St-Brieux; une fille, Mme Emmanuel Buan (Thérèse), de Saskatoon; dix petits-enfants et un arrière-petit-enfant; quatre frères, Gaston et Adrien, de St-Brieux, Joseph, de Melfort, et Paul, de Westminster, C.-B.; deux soeurs, Mme J.-B. Toullelan (Jeanne), de St-Brieux, et la Rév. Sr Marie-Paul (Mathilde), Soeur de l'Enfant Jésus, de Vancouver.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: la Rév. Sr Marie-Paul, M. et Mme Emmanuel Buan, Mme Joseph Boulanger et Mme Yvonne Bellavance, de Marcelin, ainsi que la parenté de Melfort.

Autre décès

Le 12 novembre avaient lieu, en l'église de St-Brieux, les funérailles de Mme Marguerite Meszaros (née Sankar), décédée accidentellement le 10 novembre.

Baptêmes

Le 2 septembre: Rhéal-Gérard, fils de M. et Mme Brieux Gallais, né le 25 août. Parrain et marraine, M. Maurice Gallais, représenté par M. Honoré Gallais, et Mlle Jeannine Gallais.

Le 11 septembre: Paul-Emile, fils de M. et Mme Paul Leray, né le 29 août. Parrain et marraine, M. Lucien Leray et Mlle Rolande Bergot.

Le 22 septembre: Jacqueline-Irène, fille de M. et Mme Marcel Coquet, née le 22 août. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Leibel, représentés par M. et Mme P.-J. Coquet.

Le 25 septembre: Marc-Ernest, fils de M. et Mme Ernest Rouault, né le 31 août. Parrain et marraine, M. Ferdinand Rouault et Mme Adèle Aubin.

Le 2 octobre: Brenda Lee, fille de M. et Mme Karl Horvath, née le 21 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Badinski.

Le 9 octobre: Sheila Christine, fille de M. et Mme Léonard Gessner, née le 26 septembre. Parrain et marraine, M. William Birkel et Mme Marilyn Bickelmeir, représentés par M. et Mme Frank Martin.

Le 23 octobre: Léonard-Marcel, fils de M. et Mme Joseph Petit, né le 8 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Perrot.

Le 6 novembre: Norbert-Joseph, fils de M. et Mme Laurent Happ, né le 27 octobre. Parrain et marraine, M. Maurice Happ et Mlle Lyla Peterson, représentés par M. et Mme Pierre Ferré.

Le 27 novembre: Robert-Henri, fils de M. et Mme Léon Fagnou, né le 8 novembre. Parrain et marraine, M. Edouard Daubenfeld et Mlle Céline Sénécal.

Malades

Prompt rétablissement à M. Jean Fagnou, hospitalisé à Melfort, ainsi qu'à M. Théophile Rudulier, en convalescence chez sa fille, Mme Emmanuel Buan, à Saskatoon, et à M. Mike Gaetz, patient à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt.

Mlle S.-M. Patenaude, de Périgord, décédée subitement à l'âge de 20 ans

PERIGORD — Les funérailles de Mlle Sandra-Marie Patenaude eurent lieu le 21 novembre dans l'église St-Athanase de Périgord. M. l'abbé R. D. Kunka chanta la messe de Requiem et officia au cimetière.

Sandra, âgée de 20 ans et fille de M. et Mme Alphonse Patenaude, de Périgord, est décédée subitement à North Battleford le 18 novembre.

Née à Kelvington le 9 juillet 1946, Sandra demeura avec ses parents à Périgord pendant toute sa vie. Elle fréquenta les écoles de Périgord et Kelvington, et dernièrement suivit un cours d'infirmière à North Battleford.

La défunte laisse dans le deuil, outre ses parents, quatre frères, Jérémie, de Saskatoon, Paul, Edmond et Henri, de Périgord; deux soeurs, Mariette et Maureen, toutes deux de Saskatoon.

Les porteurs étaient MM. Donald, Maurice, Bernard et Edouard Patenaude, François Dubé et Donald Plante.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. et Mme Lionel Plante, de Flin Flon; M. Hercule Plante, Mme Floyd Tucker et Mme Gabriel Dubé, de Le Pas; M. Louis Dubé, de St-Brieux; Donald Tomayer et Norman Funk, de Saskatoon; Mlles Joan Epp et Anne Feist, de Tisdale; MM. Raymond Galloy et Larry Mason, Mlles Freida Munro, Glennys Walton, Linda Leikam, Madeleine MacGregor, Muriel McBride, Peggy Ethier et Elaine Meakin, tous de North Battleford.

Çà et là

M. et Mme Guillaume Langlois et leurs enfants sont allés à Yorkton pour y visiter le grand-père de M. Langlois, M. Snidanko.

Lionel Langlois, Marie DesRoches et Mme Joseph Langlois furent hospitalisés récemment.

M. Walter Sztrajt est parti pour des vacances à Golden et Victoria, C.-B.

M. et Mme François Denis et leur fille, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme Donat Plante, récemment.

M. et Mme Jean Bossé sont allés passer des vacances aux Etats-Unis, spécialement au Massachussets et en Floride.

Le 8 novembre eut lieu la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques à l'école. La Rév. Sr Marie-Aline expliqua la nouvelle méthode d'enseigner le catéchisme aux enfants.

M. Roland Bosse est allé à Regina où il assista à une réunion des commissaires d'écoles.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 9 décembre, à 8 h. p.m., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Soirée sociale

Le vendredi soir 9 décembre, à 9 h., aura lieu notre soirée sociale (danse-cabaret) au Centre social St-Jean-Baptiste. Admission: 2.50 par personne, goûter inclus. Bienvenue à tous.

Remerciements

Merci à tous ceux qui ont aidé et participé à la partie de cartes de la Ste-Catherine au profit de la paroisse St-Jean-Baptiste, le 20 novembre.

Félicitations

Félicitations à tous ceux qui ont assisté à notre messe commémorative pour nos défunts, le 18 novembre.

Condoléances

Sincères condoléances aux frères Raoul et Raymond Langlais à l'occasion du décès de leur frère et oncle, M. Georges Langlais.

Voeux de Noël et du Nouvel An

Joyeux Noël et Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous nos lecteurs.

Que la paix et le bonheur soient avec vous toujours en la Sainte Saison de Noël et durant toute l'Année Nouvelle.

P. K.

Vonda

Soirée paroissiale

Le dimanche 13 novembre avait lieu une soirée paroissiale, organisée par le groupe H et P d'Aberdeen. Les gagnants au bingo furent: Mme André Bussière, Jacqueline Martineau, Denis Beaulieu, Thérèse Martineau, Albina Marchand, Jeannine Kosticik, Félix Loiselle, Mme Steve Sheshan, Walter Lozinski, Gustave Denis, Yvon Lepage, Mike Hotchykoski, M. Holynski et Louis Florizone.

A la loterie, les chanceux furent: Eugène Dziadyk, d'Aberdeen, couteau électrique; Diane Bussière, de Vonda, table de salon; Mike Halibetz, d'Aberdeen, billet de $10.00, don de Mgr Lacroix; Eugène Dziadyk, d'Aberdeen, coutellerie; Philippe Bussière, billet de $10.00, donné par Mlle Schmidt, et Stella Slyka, billet de $5.00.

La soirée rapporta la somme nette de $705.38. Le groupe organisateur tient à remercier tous ceux qui ont aidé à faire de cette soirée un si beau succès.

Va-et-vient

Le 11 octobre, M. et Mme Rosaire Bussière, accompagnés de leur fille, Doris, et de leurs gendre et fille, M. et Mme Raymond Côté, se rendirent à Laloche, y visiter la Rév. Sr Juila Haudegand. Cette dernière est revenue avec eux et a passé quelques jours chez sa mère, Mme Haudegand, et chez ses frères et soeurs, cousins et cousines.

M. et Mme Félix Loiselle, accompagnés de M. et Mme Adrien Loiselle, se rendirent à Léoville, y visiter leurs fils et bru, M. et Mme Paul Loiselle.

MM. Laurent et Raymond Bussière, David Lalliberté et Ronald Perry se rendirent à Dropmore, Man., pour la chasse aux chevreuils; M. Clair Painchaud, accompagné de MM. Donald Préfontaine et Raymond Lepage, de Saskatoon, à Montmartre. Tous revinrent enchantés de leur chasse.

M. Ernest Chaput, accompagné de ses deux filles, visita ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Bussière.

Mme Moyen est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Ernest Parent, pour trois semaines.

M. et Mme Jérôme Hamoline, de Contre-Coeur, Qué., se sont arrêtés à Aberdeen en revenant d'un voyage d'affaires à Mission City, C.-B. Un dîner de famille eut lieu en leur honneur, le mardi 15 novembre, à la demeure de M. Octave Hamoline où réside M. Jos. Hamoline, père de Jérôme. M. et Mme J. Hamoline visitèrent la famille Albert Hamoline à North Surrey, C.-B., et les familles Dansereau à Prince-Albert.

Mmes Fernand Denis, Léopold Hamoline, Albert Lepage, Rosaire Bussière et A. Rivard ont suivi une retraite fermée à Saskatoon, dernièrement.

Départ

Le 6 novembre, à la demeure de Mme Rosaire Bussière, un groupe d'amies se réunirent pour un thé en l'honneur de Mme Hervé Leblanc, qui est allée demeurer à Prince-Albert. Les dames de la Croix-Rouge lui donnèrent une jolie tasse à thé, et le groupe lui présenta une table de salon et une cafétière électrique. Mme Leblanc s'est beaucoup dévoué pour toutes sortes d'organisations.

Mme Leblanc remercia en termes émus toutes les dames. Le tout se termina par un délicieux goûter.

La paroisse de Vonda souhaite beaucoup de succès à la famille Leblanc, maintenant établie à Prince-Albert.

Baptême

Lise-Marie, fille de M. et Mme Maurice Bussière, née le 6 novembre. Parrain et marraine, M. Ernest Chabot et Mlle Bernice Chabot, grand-père et tante de l'enfant.

— No 501 —

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1—Action de battre du tambour.
2—Attention. — Perdre.
3—Administrations de biens. — En outre.
4—Venues au monde. Homme d'Etat suisse. — Mis pour demi.
5—Dépendance morale.
6—Tienne. — Néant. — Verbe gai.
7—Personnage d'opéra-comique. — Degrés.
8—Roi de Norvège. — Verbe latin. — Plus mal.
9—Choisi. — Pape.
10—Pronom. — Etre excédé. — Trois fois.
11—Se rendra. — Communiqué par révélation.
12—Défrichée. — Indubitable.

VERTICALEMENT

1—Genre de plantes de l'Asie et d'Amérique.
2—Vieille. — Filets pour les cailles.
3—Astrologues grecs. — Ancienne capitale du Béarn. — Premier en son genre.
4—Rompre.
5—Petit poème. — Action de rire. — A eux.
6—Mauvais ouvrier.
7—Coup sur le tambour. — Qui tient lieu de dîner.
8—Fou. — Marchandise destinée à la consommation.
9—Azote de mesure. — Discussions publiques.
11—Pousser des bourgeons. — Choisi.
12—Terminaison. — Enlever l'humidité d'une matière.

SOLUTION DU PROBLEME No 500

■ **Horizontalement:** 1. Terminaisons; 2. Epaulière — Ie; 3. Rets — Ere — Ter; 4. Risette — Mari; 5. Ir — Riz — Lac; 6. Bedons — Est; 7. Il — Ctésias; 8. Etal — Ha — Elle; 9. Menèrent — El; 10. Ent — Ienissei; 11. Nirvana — Ro; 12. Trets — Inné.

■ **Verticalement:** 1. Terriblement; 2. Epéire — Tenir; 3. Rats — Diantre; 4. Muserolle — Vt; 5. Il — Tin — Rias; 6. Nietzscheen; 7. Aéré — Tannai; 8. Ire — Lee — Ti; 9. Se — Masse — Son; 10. Tactiles; 11. Nier — Aller; 12. Sérieuse — Ion.

Prince-Albert

Correction

Lors de la visite du Consul de France, ce dernier visita le Collège Notre-Dame, sous la direction de prêtres séculiers, et non le collège de Gravelbourg.

Çà et là

Le défilé de modes tenu le 20 novembre, sous les auspices de l'A.C.F.C. de Prince-Albert, fut un grand succès. Merci au groupe de Saskatoon qui a présenté ce défilé. Il faudrait plus de soirées de ce genre afin que les gens de différentes paroisses et de différentes langues se rencontrent.

Cinq dames de Prince-Albert ont suivi une retraite fermée à "Queen's Retreat House" de Saskatoon.

Statue de Notre-Dame

Le nouveau collège St-Louis se propose d'installer devant le collège une statue de Notre-Dame. Pour se procurer cette statue de marbre blanc, le collège a grand besoin de fonds. Il a recours à la générosité des gens. Tout don devrait être envoyé à: M. Georges-P. Blain, Remco Memorials, C.P. 1377, Prince-Albert, Sask., avant le 15 décembre. Un reçu vous sera envoyé directement de l'évêché. Tout surplus d'argent aidera à défrayer le coût de l'ameublement du collège.

Distingué visiteur

Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada, rendait visite à Prince-Albert, les 22 et 23 novembre. Le 22, il chanta la messe de 8 h. a.m., à laquelle assistèrent plusieurs laïcs et un grand nombre d'élèves. Les filles de l'Académie exécutèrent des cantiques français et anglais.. Plusieurs se rendirent lui serrer la main après la messe. Il descendit ensuite au sous-sol de la cathédrale où il rencontra et parla avec les jeunes étudiants des diverses écoles catholiques, avec des représentants de l'Action catholique, des représentants des écoles des gardes-malades et autres laïcs. Dans l'après-midi, il visita l'école indienne de Duck Lake, pris le souper à l'évêché de Prince-Albert, puis rencontra les religieuses de langue anglaise de l'hôpital. Il visita ensuite les religieuses de langue française à l'Académie.

Le 23, la journée commença par une messe chantée au Précieux-Sang. Puis Son Excellence se rendit à St-Louis pour bénir la pierre commémorative sur les lieux du Collège Notre-Dame. Il visita les Filles de la Providence à St-Louis et prit le temps de prendre un café avec elles. Ensuite il se rendit à l'hôtel Marlborough de Prince-Albert où il rencontra plusieurs personnalités de la ville. Il prit le dîner, entouré des prêtres du diocèse, et leur adressa la parole.

Au cours de l'après-midi, il se rendit à North Battleford où il visita le Collège St. Thomas et le scolasticat St-Charles.

Tous sont heureux et fiers de la visite du délégué apostolique au Canada.

Cut Knife

Va-et-vient

Sont venus passer la fin de semaine du 11 novembre: Thérèse Dupuis, chez M. et Mme Lucien Dupuis; Alphonse, Laurent, Angèle et Lionel Dupuis, chez leur père, M. Hildège Dupuis.

Mlle Evangéline Leboeuf, de Camrose, Alta, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme René Leboeuf, et sa grand-mère, Mme Arthur Leboeuf.

M. et Mme Donat Lessard, de Delmas, et M. Marcel Lessard, de Saskatoon, sont venus visiter M. et Mme Lucien Dupuis.

Mme Robert Dion est allée passer l'hiver à Weslaco, Texas.

M. et Mme Bill Weber, de Vawn, sont venus visiter M. et Mme Lucien Dupuis. Mme Weber est la soeur de Mme Dupuis.

M. et Mme Robert Forest, de North Battleford, et M. et Mme Lucien Hamel, d'Edam, sont venus visiter Hildège et Délima Desmarais.

Une importante conférence des jeunes à Maillardville, C.-B.

Pour la deuxième année consécutive, une importante conférence nationale de la jeunesse d'expression française d'outre-Québec s'est déroulée en fin de semaine à Maillardville, C.-B. Cette rencontre fut organisée sous les auspices de l'Association canadienne des centres de loisirs (ACCL), avec la collaboration financière de la Commission du Centenaire.

Il s'agit d'une heureuse initiative du Centre des Jeunes de Sudbury; c'est dans cette ville que la première conférence de ce genre avait eu lieu l'an dernier. Quelque 27 délégués, dont six de l'Ontario, quatre de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, trois du Manitoba, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick, deux du Québec, un de la Nouvelle Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard, étaient présents à celle de cette année.

Le but

Cette conférence nationale a pour but d'établir la situation des minorités d'expression française au Canada, d'évaluer leur force et leur désir de se maintenir comme telles, et de trouver des moyens pour appuyer leurs efforts.

L'an dernier, à l'issue de la réunion tenue à Sudbury, les délégués avaient émis le voeu de tenir par la suite d'autres rencontres identiques. C'est qu'il existe chez les minorités françaises un besoin de se réunir et de chercher ensemble des solutions à leurs problèmes communs. Lors des sessions de la fin de semaine, on étudia particulièrement les projet en vue de la conférence-consultation de 1967.

M. Adrien Lamoureux, président du comité d'organisation de cette rencontre, est membre de la jeune ACCL et du Centre des Jeunes de Sudbury, dont le directeur est le R. P. Albert Régimbal, S.J.

Domremy

Festival de Noël

Le grand Festival régional de Noël, au cours duquel se fera entendre pour la première fois la "Gerbier Chorale", se tiendra au Centre récréatif, 1211, 1ère avenue ouest, Prince-Albert, le 11 décembre, à 2 h. 30 p.m., heure avancée.

Bienvenue à tous!

Le RIN a fait preuve d'étroitesse d'esprit aux Etats généraux

QUEBEC — M. Guy Morin, président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, a déclaré que les jeunes Québécois devraient se méfier de l'attitude des partisans du Rassemblement pour l'indépendance nationale à l'égard des Etats généraux du Canada français.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Morin dit qu'au cours de la réunion à Montréal, les Rinistes ont montré leur étroitesse de vue, leur propre désir de noyautage et leur tendance dictatoriale.

Rappelons que les partisans du RIN ont quitté la salle des délibérations en accusant les dirigeants des Etats généraux d'avoir noyauté l'assemblée.

La Fédération des jeunes libéraux, ajoute M. Morin, est heureuse de constater le souci qu'ont montré les délégués de vouloir encore mieux représenter le peuple du Québec.

Souhaits de Joyeux anniversaire

Mois de décembre

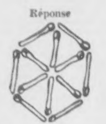
Le 1er, Alexandre Lepage, St-Denis; le 2, Jean Jeannotte, Coderre; le 3, Octave Carrière, Gravelbourg, Denis Charlebois, Saskatoon, Marcel Brisebois, Ferland, et Gaston Lanouette, Bellsite; le 4, Simon Coppens, Watson; le 5, Fernand Denis, Vonda, Georges Charpentier, Debden, Dennis Fauchon, Gravelbourg, René Sirois, Saskatoon, et François Goddu, Frenchville; le 6, Emile Campagne, Willow-Bunch; le 7, Mlle Agnès Gosselin, Val Marie; le 8, Dumont-Pierre Lepage, Gravelbourg; le 10, Mlle Eliane Duperreault, Saskatoon, et Mme Jeannette Michel, Coderre; le 11, Albert-Léon Beaulac, Debden; le 12, André Rondeau, Willow-Bunch; le 13, Marcel Gaucher, Gravelbourg, et Noël Blanchette, Courval; le 14, Wilfrid Bilodeau, Debden; le 15, Richard Leblanc, St-Denis, et Adéodat Lepage, Debden.

Le 16, Mlle Madeleine Caron, Regina; le 17, François Prévost, St-Front; le 18, Lionel Bourgeois, Gravelbourg, et Jules Delanoy, Radville; le 19, Roger Lalonde, St-Victor, et Robert Lacoursière, North Battleford; le 20, Alfred Chabot, Ferland; le 22, André Marchadour, Butte St-Pierre; le 23, Gérard Bisson, Debden; le 26, Lionel Blanchette, North Battleford; le 27, Trefflé Brisebois, Ferland; le 29, Marcel Braconnier, Gravelbourg, et Léo Lafrenière, Prud'homme; le 30, Normand Raymond, Prince-Albert; le 31, Robert Chabot, Ferland, André Lanovaz, Duck Lake, et Georges Pelletier, Zenon Park.

Joyeux Noël
Heureuse Année

Voici une figure géométrique faite de douze allumettes. Pouvez-vous, avec douze allumettes, former une figure contenant six triangles?

Réponse





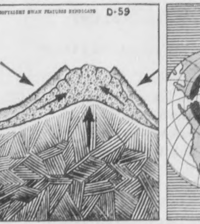


Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





En hiver lorsqu'il gèle et qu'un vent glacial souffle, certaines personnes souffrent de gerçures aux mains. Il existe une quantité de moyens pour y remédier tant bien que mal.

Dans la nature de pareilles "gerçures" se produisent également. Les régions de climat froid, situées dans le cercle polaire — voir la partie noire du troisième dessin — qui marque la limite des zones où, lors des solstices il fait jour et nuit pendant vingt-quatre heures, sont d'immenses toundras avec une végétation excessivement clairsemée.

On peut y voir des monticules, de forme conique, dont le sommet a éclaté. De pareils monticules, appelés "pingo" par les habitants de ces régions, peuvent atteindre une hauteur de deux cent mètres.

Leur formation, assez curieuse, provient du fait que le sol est perpétuellement gelé en profondeur. A partir du printemps un soleil pâle dégèle petit à petit une partie de la surface du sol qui devient ainsi mou. Dès la fin d'un été éphémère, un froid intense survient qui gèle instantanément la surface. La partie molle, ainsi coïncée entre les deux couches de glace, est rejetée à l'extérieur par la pression formidable exercée par la glace. Ces "pingos" sont recouverts de lichens ou de mousse, la seule végétation possible dans ces régions.

La Grande Dame de notre histoire

La Grande Dame de notre histoire, c'est Marie de l'Incarnation.

Ce fut la première Dame du Canada notre pays, ou plutôt de la Nouvelle-France, au temps où celle-ci, appartenant à la France, n'était pas appréciée des Français.

On connait à l'époque les mots, célèbres et honteux, de Voltaire et Choiseul.

Voltaire le bel esprit, qui n'avait vu l'Amérique et n'en connaissait rien, écrivait avec mépris des arpents de neige que lui suggérait le Canada.

Quant à Choiseul, premier ministre de Louis XV, il déclara un jour, annonçant que son gouvernement ne pouvait secourir la Nouvelle-France, qu'on ne s'attarde pas à sauver les écuries quand la maison brûle.

La maison, c'était le royaume de France alors mal en point, financé par les fermiers généraux sous la gouverne d'intendants qui n'étaient pas tous scrupuleux.

En ce temps-là, la personne qui s'intéressa le plus au Canada, consacrant une partie de sa cassette personnelle à la construction de vaisseaux pour sa défense, fut la marquise de Pompadour, maitresse en titre du Roy, sinon en fait.

Pierre de Nolhac, l'un des historiens connaissant le mieux le XVIIIe siècle, donne là-dessus des détails curieux et précis, dans son ouvrage sur la Pompadour et la politique.

* * *

Marie de l'Incarnation, que présente dans un ouvrage de luxe le chanoine Lionel Groulx, est la fondatrice des Ursulines du Canada. (1)

Elle est la patronne de l'éducation au pays.

Avec les religieuses de son ordre, dont elle fut tour à tour, selon les circonstances, supérieure ou humble sujette, elle catéchisa pendant des années les indigènes de son entourage, ayant appris pour eux les langues huronne, algonquine, iroquoise.

Après avoir été mariée, elle était devenue veuve à 19 ans, ayant un fils de six mois qui s'appelait Claude.

Cet enfant entra chez les Bénédictins en France, y poursuivit une longue carrière, y occupa en 1668 la charge d'assistant général, pour mourir à l'abbaye de Marmoutiers en août 1696, à l'âge de 52 ans.

Ayant connu les divers états de jeune fille, épouse, mère, veuve, avant de devenir religieuse, Marie de l'Incarnation était préparée à se mêler au peuple naissant autour d'elle.

Elle est de la lignée des grandes mystiques, comme en témoignent ses écrits.

Au lendemain de sa mort, le 30 avril 1672, Bossuet dit d'elle qu'elle était "la Thérèse de son siècle et du nouveau monde".

* * *

Elle naquit à Tours le 28 octobre 1599, et elle s'appelait Marie Guyart.

Elle avait à peine dix-huit ans que ses parents la marièrent à Claude-Joseph Martin, fabricant de soieries.

Le ménage parait avoir été heureux, Marie étant d'âme ardente et d'humour gaie, son époux honnête homme, bon pour sa jeune femme et la comprenant, lui permettant de s'intéresser à son négoce, ne la gênant point dans ses amitiés ou ses dévotions.

La mort emporte tout à coup le chef de famille, et voilà Marie veuve à moins de vingt ans.

Elle hésitera longtemps entre ses devoirs de mère et l'appel de la vie religieuse.

Quand elle décide d'entrer au monastère des Ursulines de sa ville natale, c'est un double déchirement pour elle et son fils, Claude, qui a une douzaine d'années.

Il se passe encore huit ans avant qu'il soit question de s'embarquer pour Québec, où elle arrive le 1er août 1639, en compagnie de cinq autres religieuses: deux Ursulines et trois Hospitalières.

Elle mourut après trente-trois ans de service insignes donnés à notre pays, marqués de sacrifices et d'ardent amour de Dieu et, comme elle dit elle-même, après une vie "toute tissue de croix".

L'ILLETTRE.

(1) **La Grande Dame de notre Histoire**, Fides, Montréal.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

La femme vit plus vieille que l'homme

TORONTO — Selon une étude du Conseil économique de l'Ontario, la moyenne de vie des femmes de l'Ontario s'accroit à un rythme plus rapide que celle des hommes. Il y a trente ans, un homme qui était âgé de 50 ans pouvait espérer vivre 23.3 années de plus. L'enquête montre que depuis lors cette moyenne ne s'est accrue que de quatre mois. Par contre, une femme ontarienne, qui, il y a 30 ans, pouvait espérer vivre jusqu'à 74.5 ans, peut maintenant s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de 78 ans. Cette tendance serait attribuable à un contrôle plus efficace des maladies infantiles, mais aussi au peu de progrès réalisé dans les maladies touchant les hommes d'âge mûr.

✦ ✲ ✦

— Si un ami raconte une histoire qu'il croit drôle, mais qui est idiote, riez tout de même. Sinon, il croit que vous ne l'avez pas comprise et il la raconte une seconde fois.

✦ ✲ ✦

Lorsque vous faites une salade de fruits, ajoutez au jus des fruits deux ou trois grosses cuillers d'une confiture rouge (fraises, framboises, groseilles, etc.). Cela parfume toute la salade et rend le jus plus onctueux.

✦ ✲ ✦

Vous avez taché votre robe avec un crayon à bille? Mettez un peu de beurre sur la tache, puis enlevez en tamponnant avec de l'acétone. (Pour les tissus fragiles, le teinturier.)

✦ ✲ ✦

Si (horreur!) vous vous rongez les ongles, prenez les grands moyens: appliquez une solution à base d'aloès (pharmacies).

✦ ✲ ✦

— J'ai assisté au mariage de deux Beatniks. Très amusant, et la mariée était ravissante en vert pomme.

— Vert pomme?

— Oui, pull-over et sandales assorties.

✦ ✲ ✦

On fait de moins en moins de cols; si vous avez une robe à petit col rond, enlevez-le. Elle sera ras-du-cou; vous mettrez un gros collier si votre cou est un peu fort.

✦ ✲ ✦

Les amis sont comme les parents: le jour de leur mort, on ne les trouve jamais vieux.

J. de Maistre.

✦ ✲ ✦

Quelques tomates dans le compôtier de fruits ajouteront une éclatante note rouge du plus joli effet. Et, si vous présentez des fromages, placez-les sur des feuilles vertes; on ne sait pas pourquoi, mais c'est tout de suite plus appétissant.

✦ ✲ ✦

Le directeur de prison au détenu:

— Martin, il y a une erreur. Vous pouvez partir aujourd'hui, mais nous vous avons gardé une semaine de trop.

— Aucune importance, monsieur le directeur. Vous n'aurez qu'à me déduire ces huit jours à mon prochain séjour.

Patron imprimé

798

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 798
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Bal avec robes de papier

HARTFORD, Conn. — A un bal, où habituellement les femmes arborent des toilettes somptueuses pouvant coûter jusqu'à $1,000, celles-ci ont décidé de revêtir des robes de papier. Pour les maris et ces dames, c'était l'occasion rêvée de faire des économies.

Ce bal avait été organisé pour renflouer le budget culturel du musée Wadsworth Atheneum, à Hartford, Connecticut. Il constituait en plus une merveilleuse occasion de mesurer la résistance des vêtements de papier non-tissée, soumis aux diverses épreuves du "frug", du "swim" ou du "monkey".

Certaines des invitées avaient fabriqué elles-mêmes la robe qu'elles portaient, tandis que d'autres avaient eu recours à des dessinateurs de tissus, ou à des artistes "pop".

On avait fourni aux invitées une sorte de robe de nuit en forme de sac de papier, qui formait la base de leur costume. La plupart ont eu recours à leur imagination créatrice et à divers media comme les brillants, les fleurs, les enduits métalliques et les papiers découpés pour agrémenter leur toilette.

Certaines des créations — par Tzaims Luksus et Rebekas Harkness — avaient une valeur de $1,000 chacune, et furent offertes au musée.

Nouveaux uniformes pendant toute la durée de l'Expo

MONTREAL — Pendant toute la durée de l'Expo, le personnel d'accueil attaché au pavillon d'Air Canada portera un nouvel uniforme d'une ligne très élégante.

Créé par M. Dave, de la compagnie D'Allaird Manufacturing de Montréal, l'ensemble des hôtesses comprend une robe et une jaquette coupés dans un tissu de polyester et de toile. Le corsage de la robe — sans manches — est ajusté. L'encolure est ronde et s'arrête au bas du cou. Il est de couleur jaune vif, tandis que la jupe de ligne A est d'un blanc cassé.

De même couleur que la jupe, la jaquette semi-ajustée est profondément décolletée en "U" et bordée de jaune. Manches trois quarts.

Cet uniforme est complété par une cape réversible en polyester et toile blanc cassé d'un côté et popeline imperméable jaune maïs de l'autre. Elle est fermée par un bouton à la hauteur du col "Peter Pan". Les poches passepoilées sont coupées en biais.

Les accessoires comprennent une petite toque de couleur jaune avec calotte en retrait, création de M. Paquet, de Lennox Hat Manufacturing de Montréal; des souliers de veau havane à talons bas et sac à main assorti, dessinés par M. Robbins, de Tarkor Leather Goods de Montréal.

Une broche en métal doré représentant le symbole d'Air Canada — création des joailliers Krasnow & Co. de Montréal — enjolivera l'encolure de la robe.

L'uniforme masculin, dû à M. Feigin, de English and Scotch Woolen de Montréal, est coupé dans un tissu moucheté fait de 55 pour cent de toile et de 45 pour cent de polyester. Le veston fermé de deux boutons a un effet de tweed de plusieurs tons de vert. L'écusson d'Air Canada y sera brodé à la main en fil métallisé. Pantalon beige.

Par temps frais ou pluvieux, ces messieurs porteront un manteau léger de coupe raglan en gabardine de couleur vert foncé.

Cravate verte rayée, chaussettes vertes, chaussures brunes et chemise blanche.

Vous croyez que le bilinguisme pose des difficultés?

Une présentation qui aura lieu à Winnipeg sera (au moins) triculturelle. Il faudra plus de 200 personnes pour la réaliser ce 8 décembre à l'auditorium de Winnipeg. La forme proviendra de la Grèce ancienne. Les instruments de musique de l'Occident moderne exprimeront l'histoire de la création du monde selon l'Ancien Testament des hébreux, texte tiré de la Bible avec variations de John Milton.

Il s'agit de "La Création" de Joseph Haydn, compositeur autrichien. Y participeront: les 150 membres du Winnipeg Philharmonic Choir et 50 membres de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, les deux groupes dirigés par le docteur Melville Cook, récemment arrivé de Hereford, Angleterre, organiste et maître de chapelle à l'église All-Saints de Winnipeg, et directeur des choeurs. Les solistes seront: Phyllis Thomson, soprano, John Martens, ténor, et Paul Fredette, basse.

Les événements qui se sont déroulés pendant les six jours de la Création seront racontés par les solistes, et le "choir" rendra les rôles des personnages mêlés à l'action, sans en être les vedettes. Cette manière de présenter date du temps de Sophocle.

M. Paul Fredette est un artiste très bien connu au Canada tant sur la scène qu'à la radio et à la télévision. Il a chanté à deux reprises pour la CBC à Montréal; la Canadian Opera Company de Toronto lui confia des premiers rôles dans "La Forza del Destino" et "Le Barbier de Séville". A Winnipeg, il fait partie du Neill Harris Choir, entendu fréquemment à diverses fonctions et à la radio, et des James Duncan Singers, de grande renommée surtout à l'International Inn. On l'y entendit dans les présentations de "Flower Drum Song" et de "Naughty Marietta". Pour le St. Paul (Minn.) Civic Opera, M. Fredette chanta des premiers rôles de basse dans "Rigoletto", "Samson et Dalila" et "Lohengrin".

Comme les autres solistes, M. John Martens est très bien connu du public par la CBC et avec les choeurs et chorales de Winnipeg et d'autres villes, mais surtout comme ténor du Philharmonic Choir de la capitale manitobaine.

Mme Phyllis Thomson est mieux connue dans d'autres villes qu'elle ne l'est dans la sienne. En mai dernier, elle accompagna le Manitoba University Consort dans sa tournée très bien réussie et fort appréciée de Grande-Bretagne. Les critiques s'accordèrent à apprécier la grande pureté de son style. Mme Thomson a déjà interprété le même rôle de "La Création" à Lethbridge, Alta.

Sachons gagner du temps à l'approche des Fêtes

A l'époque des Fêtes, les repas de famille et les réceptions se multiplient si bien que les maitresses de maison sont habituellement débordées par mille et un préparatifs. Pourquoi ne pas gagner du temps, Madame, et préparer dès maintenant les pâtisseries de Noël dont vous aurez besoin? Les gâteaux aux fruits, par exemple, n'en seront que meilleurs! Enveloppez-les d'une feuille d'aluminium ou placez-les dans un contenant de métal que vous déposerez au réfrigérateur ou dans le congélateur.

Les biscuits sablés (shortbread), de même que les biscuits au beurre de formes plutôt élaborées, peuvent être entreposés dans des boites de métail ou congelés. Si vous désirez les congeler, placez un papier ciré entre les rangées, puis glissez la boite dans un sac de plastique. Vous pouvez procéder de la même façon pour la plupart des carrés aux fruits et des biscuits à la cuillère qui se congèlent aussi très bien.

Confectionnez, dès à présent, des choux à la crème que vous congelerez ensuite. Vous n'aurez qu'à préparer la garniture, la journée de votre réception. Les petits choux comme les plus gros s'accommodent d'une garniture sucrée (crème pâtissière ou crème fouettée) ou salée (préparation à la viande ou au poulet). Il est préférable de décongeler les choux à la crème dans leur emballage; de cette façon, ils ne ramolliront pas.

Les pâtés à la viande ou les tourtières peuvent être préparés à l'avance, prêts à cuire, mais sans faire les entailles sur le dessus. Congeler comme tels ou sous forme de tartelettes. Au moment de les utiliser, déposez-les au four mais sans les décongeler, et cuire 10 à 15 minutes de plus.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont préparé un nouveau feuillet intitulé "Pâtisseries de Noël". Ce feuillet renferme plusieurs recettes de biscuits, carrés et gâteaux que vous pouvez préparer dès maintenant pour la période si occupée des Fêtes. Pour obtenir un exemplaire gratuit de ce feuillet, faites parvenir votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Propos sur les pommes

Les pommes et l'arithmétique, c'est simple après tout: 1 boisseau de pomme pèse 45 livres; 1 panier de 6 pintes contient environ 7 livres de pommes; 1 contenant de 3 livres renferme environ 9 pommes moyennes; une tarte aux pommes requiert environ 5 à 6 tasses de pommes tranchées (5 à 6 pommes).

Intentions du mois

Intention générale du mois de décembre: Que les dirigeants évitent le nationalisme exagéré. Intention missionnaire: L'Eglise et les Chinois expatriés.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Courrier de Louise

Q. — J'aime toujours lire votre Courrier. Seriez-vous assez bonne pour me dire ce que je devrais faire afin que mes petits-enfants parlent le français? Leurs père et mère sont Français, ils fréquentent une école française, les voisins sont Français. Malheureusement, même ces parents parlent anglais. Que va devenir notre langue? Nous, les grands-parents, nous parlons toujours français entre nous et aux membres de notre famille. Ces derniers nous regardent comme si nous étions vieux jeu. Souvent nous disons à nos enfants et aux leurs comme c'est beau de parler notre si belle langue. Nous avons une parente mariée à un Anglais d'Angleterre. Il a insisté pour apprendre le français afin que ses enfants l'apprennent. N'est-ce pas le monde à l'envers? Ceux dont le français est leur langue veulent l'abandonner, d'autres font tous les efforts nécessaires pour l'adopter. Ne trouvez-vous pas que, dans ce cas, les parents sont à blâmer? Un conseil, s'il vous plait.

Grands-parents français très patriotiques.

R. — Si j'avais une solution à ce malheureux problème, chère Madame, je sais que je réjouirais bien des coeurs et je crois même qu'on m'offrirait une médaille. Dans votre cas particulier, les parents sont certainement à blâmer, puisqu'ils parlent anglais eux-mêmes à la maison. Les enfants apprennent beaucoup plus par l'exemple que de toute autre façon. Je ne sais trop ce que vous pourriez faire que vous n'ayez pas déjà essayé pour arriver à faire parler leur langue à vos enfants mariés. Il est déjà très tard, peut-être trop tard pour qu'ils fassent machine arrière. Comment, même avec la meilleure bonne volonté (soudainement retrouvée), pourront-ils convaincre leurs enfants de reprendre leur langue. L'ambiance générale anglaise dans laquelle tous vivent malgré eux ne les aidera pas à se refranciser. Nous connaissons un grand nombre d'enfants qui fréquentent aussi l'école française et dès qu'ils en franchissent le seuil, à la sortie des classes, parlent uniquement l'anglais. C'est au foyer que les parents doivent insister envers et contre tout, que les enfants parlent le français entre eux et, à plus forte raison, doivent le parler eux-mêmes. Sans cela, la langue disparaitra. C'est l'ironie du sort qui nous fait voir des gens d'autres nationalités s'évertuer à apprendre notre langue pour fins culturelles lorsque les nôtres s'ingénient à l'oublier. Il est à remarquer aussi que les immigrés venant d'Europe, soit du continent ou des Iles britanniques, savent en apprécier la valeur beaucoup plus que les anglophones canadiens qui, dans bien des cas, ont été élevés avec des préjugés de vieille date. Le climat change même chez eux, car les cours du soir offerts dans les écoles secondaires et à l'université sont populaires au point qu'on doit en augmenter le nombre et que les professeurs ne sont pas assez nombreux pour satisfaire à la demande.

☆ ☆ ☆

Q. — Le premier article du journal que je lis, c'est toujours votre Courrier. J'apprécie les sages conseils que vous y donnez et cela m'encourage à lire le reste. Un petit problème en passant — Serait-il convenable de porter une robe en brocart rose pâle, à manches longues, pour assister à une noce au mois d'août? Y aurait-il une différence si cette même robe était à manches courtes ou sans manches? Sinon, quand pourrais-je porter cette robe et quand serait-elle hors de saison? Le brocart est-il encore de mode? Pourrais-je la mettre pour la saison des Fêtes? Merci.

Voudrait être à la page.

R. — Votre robe serait tout à fait à la page pour la saison des Fêtes et aussi pour toute sortie assez habillée à partir de l'automne et pendant tout l'hiver. Par contre, pour la noce au mois d'août, non. Le brocart est toujours à la mode, c'est un tissu de luxe mais assez lourd, alors il est réservé pour les toilettes des temps frais ou froids. L'été et le printemps, on le met de côté.

J'apprécie beaucoup vos gentilles remarques et votre intérêt. Merci.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

NUMERO 16

là, peu avant la fermeture, seule au rayon des poupées, elle prenait tous ces petits personnages à témoin, depuis les figurines de bois peint qui s'emboîtent les unes dans les autres, les plus grandes de la taille d'un gros cèpe, les plus petites aussi menues qu'un poids chiche, jusqu'aux dames en kimono, au chignon en coques transpercé d'épingles multicolores, en passant par la troupe des bébés aux joues rondes, aux cheveux coupés en calotte. Lorraine disait à voix basse: "Comment reparaître devant Philippe sans la présence d'un tiers? Comment affronter ce regard où je lis maintenant tantôt cette grande tendresse, tantôt cet amour qui brûle et que je dois feindre de ne pas comprendre? Pendant des mois, des années d'épreuves, j'ai souffert en silence le martyre de n'être plus aimée de personne. Seule Thérèse a su adoucir mon amertume par sa forte amitié presque maternelle. Mais tout roman d'amour, tout fait s'y rapportant me laissaient froide et sceptique. Puis, en cette fin d'hiver à Paris parce que j'étais désemparée, j'ai retrouvé la lettre de Ralph et, en moi, la chaleur de son amour... Aujourd'hui, au bout du monde, je suis guettée par la passion sans pouvoir gagner la stabilité tant désirée, ce qu'on appelle le bonheur... Un homme que ma pensée rejoint, cherche sans cesse, me fuit. Un autre, plus proche, est peut-être malheureux à cause de moi, sans que je l'aie voulu... Heureusement, Yveline m'accompagnera ce soir à la première séance de pose, je ne serai pas seule avec Philippe, ne sachant que dire... La légèreté de Claude Granville, au moins n'est pas émouvante. Il est permis de se montrer distante sans le blesser. Philippe, c'est autre chose: n'être ni cruelle, ni trop familière. Il n'est pas facile de dire: "Vous m'intéressez, je ne veux pas vous perdre, mais je suis promise à un autre".

Lorraine se félicitait d'avoir appelé Yveline aux studios, bien que Volcan l'eût arrachée au téléphone.

— Femme bavarde, temps perdu. Temps perdu: vie courte. Miss Romény, allez, moi vous prie, près cliente hollandaise amateur architecture.

"L'architecture" sous-entendait les éléments de construction réunis dans un coffret pour la réalisation d'une ravissante petite maison japonaise avec ses cloisons de papier huilé, ses nattes et son mobilier miniature.

A présent, Volcan grognait encore:

— Moi fini journée. Vite au bain.

Les traditionnelles ablutions suivies du traditionnel bain brûlant précédant le dîner étant des institutions quasi sacrées, Lorraine se sentait dans l'impossibilité de prolonger son attente dans le magasin. Yveline était en retard. L'interprète-vendeuse soupira:

— Au revoir, monsieur Volcan.

Il la considéra, les yeux presque invisibles entre ses paupières plissées.

— Vous sûrement amoureuse, très mauvais. Maladie épidémique terrible. Rend distrait, donne fièvre. Regardez seulement fleurs, oiseaux, ciel. Etres humains: poussière, rien du tout!

Cette philosophie n'était pas seulement celle d'un bouddhiste, mais aussi d'un mari à qui une femme trop jeune et trop jolie avait infligé les plus durs tourments avant de partir pour les Etats-Unis où elle exerçait la profession de "cover-girl". Cet homme délaissé, devenu irascible par souffrance inavouée, ne vivait plus que dans la contemplation de la nature et le petit monde des jouets.

Dans la rue, cinq minutes plus tard, Lorraine entendit un autre refrain. Un taxi jaune, bondissant, stoppait dans un grincement de freins. Yveline se pencha par la portière et happa Lorraine. Lorsqu'elles furent toutes deux côte à côte sur la banquette, Lorraine, munie d'un plan de Tokyo, désigna le quartier habité par Mme Automne. Ensuite, elle devrait guider le chauffeur rue par rue. Le taxi, d'une ruade, commença à s'engager vers le sud, jetant les amies l'une contre l'autre. Lorraine remarqua enfin le visage chiffonné d'Yveline, ses yeux meurtris de larmes. Elle s'inquiéta:

— Qu'est-il arrivé?

Yveline se tamponna le nez avec un minuscule mouchoir réduit en boule. Elle haleta:

— J'ai... reçu... une lettre de Paris, adressée aux studios. On ne me l'a remise que ce soir ... après le travail. Dire que toute la... journée, j'ai répété des scènes où je ris!

— Mais que se passe-t-il?

— Une camarade de... l'école d'art dramatique m'écrit qu'Alain vient de se marier.

— De toute façon, pauvre chérie, puisqu'il était perdu pour vous...

— Je... j'espérais qu'il avait eu tout de même du chagrin après notre rupture... il n'y a pas six mois. Il paraît qu'il est très... amoureux. Il semblait l'être aussi... de moi. Oh! c'est affreux.

— Yveline, il faut bien guérir.

La starlette se transforma soudain en furie:

— Vous aussi, vous devriez guérir de Ralph! Votre supplice ne fait que commencer.

Lorraine s'était bien gardée de confier à sa fougueuse amie sa découverte du véritable sentiment de Philippe. Elle remarqua seulement:

— Hormis quelques amazones qui, sans doute, mentent à leur propre coeur, toutes les femmes aiment l'amour et la peine ne lui enlève pas son prix.

Yveline se repoudra le nez, les joues avec rage.

— Je préférerais être sourde plutôt que d'entendre ça. Ralph le bien-aimé! vous m'en direz des nouvelles d'ici quelque temps.

Lorraine sentit sa gorge se serrer. Par égard pour la peine de sa compagne, elle s'abstint de protester. Cependant, elle comptait les jours depuis l'entrevue pathétique à Merry Times. Bientôt trois semaines. Pas un coup de téléphone, pas un mot. Mais sans doute Ralph n'avait-il pas pu donner signe de vie. Lorraine ne devait pas fléchir, pas désespérer.

Le raid en taxi jusqu'au domicile de Mme Oda s'acheva sans désastre. Comme les jeunes filles pénétraient dans le jardin, accueillies par la vieille domestique, un homme sortit de la maison et se hâta vers une voiture arrêtée à peu de distance. Lorraine eut une exclamation de surprise:

— Claude Granville!

En croisant les visiteuses, le journaliste esquissa de la main un signe amical. Il ne paraissait nullement disposé à parler, mais il était clair qu'il venait de voir Philippe. Une curiosité anxieuse étreignit le coeur de Lorraine: Granville s'était-il entretenu de Ralph avec le peintre? La jeune fille fut tentée d'appeler Claude, de le retenir. Quelle bizarre intuition l'en empêcha? Elle n'eût pu l'expliquer. Elle s'immobilisa un instant, suivant du regard le correspondant de Paris-Lumière qui n'était pas, habituellement, si discret. Elle le vit rejoindre la voiture où se dessinait le buste d'un homme inconnu, un peu fort, grisonnant.

Philippe reçut les deux amies sur le seuil de l'une des pièces louées à Mme Automne, la plus grande, qui lui servait d'atelier. S'il étonna de la présence d'Yveline, il ne le montra point. Avant d'aller revêtir le beau kimono que la maîtresse de maison mettait encore à sa disposition, Lorraine attendit que Philippe expliquât la visite de Claude. Son espoir fut vain et elle n'osa risquer une question que le peintre eût sans doute esquivée. Tout en s'efforçant de tenir une conversation, elle laissait son imagination vagabonder. Par bonheur, Yveline venait à son secours: l'Eurasienne cherchait bravement à se distraire de son chagrin et son naturel primesautier reprenait ses droits. Elle remarqua une statuette chinoise de marbre patiné par le temps, posée sur la table basse couverte de croquis.

— C'est Fô, l'un des "dieux" du bonheur, dit-elle en désignant le petit bonhomme barbu et souriant, le bibelot doit être très ancien.

— Je ne sais s'il porte chance et amène la fortune, comme on le prétend, répondit Philippe. En tout cas, il m'a coûté fort cher.

Sa voix avait une intonation inhabituelle, un peu âpre, comme si Fô lui rappelait un fâcheux souvenir. D'un geste vif, presque coléreux, il enleva la statuette de la table et la rangea dans un des placards à coulisse. Puis, d'un ton plus calme, il conclut:

— Cet objet n'était pas à sa place.

Et aussitôt, il fouilla parmi les croquis, en tendit quelques-uns à Lorraine. Il avait, de mémoire, dessiné plusieurs silhouettes de son futur modèle, et cette mémoire était celle du coeur: partout, pensive ou esquissant un sourire, de face ou de profil, Lorraine restait profondément féminine, non pas une belle image, mais une créature vibrante, de chair et de sang.

— Quelle pose préférez-vous? demanda Philippe.

A nouveau, Lorraine retrouvait dans ses yeux sombres ce qu'elle craignait d'y voir. Cette flamme qui brûlait comme la lumière fidèle d'un phare au plus creux de la nuit. Le coeur rapide, décontenancée, elle dit à voix basse:

— Je m'en remets à vous. L'artiste est le meilleur juge.

Puis elle se hâta de quitter la pièce pour rejoindre Mme Automne, vers qui la vieille servante était toute prête à la conduire.

Elle revint dans "l'atelier" un quart d'heure plus tard. Avant même qu'elle eût franchi la porte, des paroles de Philippe à Yveline la frappèrent. Sans doute, la jeune starlette avait-elle livré un peu de son chagrin pour excuser sa mine triste et ses yeux battus.

— Savez-vous, petite mademoiselle, disait Philippe, que c'est un crime de désespérer? Je me rappelle ce joli mot d'un auteur français contemporain et que vous connaissez peut-être car je l'ai recueilli dans une pièce de théâtre: "Il n'y a pas d'amour perdu".

Le bruit de la porte à coulisse le fit légèrement tressaillir et Yveline qui, pour la première fois depuis le début de la soirée, essayait gentiment de sourire, enchaîna sur un autre sujet:

— J'ai lu dans un journal, en France, un article sur une de vos expositions. L'auteur prétendait que vous étiez complètement atomisé, que vous aviez adopté le Japon pour toujours et que vous n'iriez jamais vivre ailleurs.

Philippe se tourna vers Lorraine qui venait de reparaître et répondit pour elle, semblait-il, plus encore que pour Yveline:

— C'est absolument faux, une fable de journaliste trop imaginatif. Comme je n'accorde pas d'interview, le reporter s'est cru obligé d'inventer. Certes, j'aime beaucoup le Japon; ce pays m'inspire particulièrement. Cependant, je donnerai les sites les plus séduisants du monde, les cerisiers, les chrysanthèmes, les volcans de cet archipel pour mon coin de Dordogne. Si j'ai longue vie, je compte bien retrouver un jour ma province natale.

Lorraine s'agenouillait, en silence, à la manière japonaise sur un coussin posé à même la natte.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 38

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

LES VERS UN PROBLEME? Procurez-vous Pamouin, le traitement d'une fois pour les vers. **Disponible à votre pharmacie locale.** 25-144-39C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 4 pièces, salle de bain privée. Meublé si désiré. Pour personnes responsables. Libre: 1er décembre. **Signaler: 247-4271, entre midi et 8 h.** 31-184-T.F.

A LOUER — St-Norbert, 831, rue de l'Eglise. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffage inclus. Près des écoles. Libre: 1er décembre. **Signaler: CEdar 3-5543.** 32-203-T.F.

A LOUER — Rue Langevin. Logis non meublé: 4 pièces. Libre: 1er janvier. **Appeler, après 5 h., CEdar 3-2378.** 35-236-36C.

A LOUER — Rue La Verendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle, réfrigérateur. Adultes de préférence. Libre. **Signaler: CEdar 3-1253.** 32-204-36C.

A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Chambre avec pension pour homme âgé. **Signaler: 247-6278.** 36-244-37C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis meublé: 2½ pièces. Pour jeune fille qui travaille. Libre: 1er janvier. **Signaler: CHapel 7-6688.** 36-249-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-4744.** 34-229-36C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Près arrêt d'autobus. Libre immédiatement. Autre chambre avec cuisinette. **Signaler: 233-5268.** 36-250-38C.

A LOUER — St-Boniface, 163, rue Berry. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage broché. Près hôpital, autobus et centre d'achat Goulet. $105 par mois. **Signaler: WHitehall 2-0038, entre 9 h. et 5 h.** 36-251-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

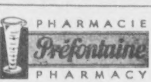
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces



Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Norwood, 171, rue Kitson. Grande chambre meublée, 1er étage. $30 par mois. **Signaler: 247-9391.** 36-248-36C.

A VENDRE OU A LOUER — Village de St-Adolphe. Maison moderne: 7 pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. **Signaler: 233-5478.** 33-214-T.F.

A VENDRE
Garage bien établi dans le sud du Manitoba, équipement moderne, bonne bâtisse 45' x 60'. Agence d'auto et machinerie avec l'approbation de la compagnie. **S'adresser à Boite 217, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 33-217-38C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces. $9,000. Près de toutes commodités. Echangerait sur bungalow plus récent. District: école Provencher. **Appeler propriétaire: 247-6480.** 36-241-38C.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 24-947-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. **Signaler: 233-6419.** 26-985-T.F.

A VENDRE — Enfield Crescent. Face à l'église Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Entrées et salle de bain privées. Intérieur moderne. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Taxe: $215 seulement. $13,500. **Signaler: 233-6150. Pas d'agents.** 36-246-39C.

A VENDRE — Centre français. Petite maison toute meublée. Chauffage: huile. Lot: 100' de front par 400' de profondeur. Aussi automobile "Mercury" '63. Le tout: $6,000. **Signaler: GR 5-0012.** 33-220-36C.

A VENDRE — Hôtel. Grand centre canadien-français. Profit net annuel au-delà de $20,000. Prix très raisonnable. **S'adresser à Boite 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 32-964-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

A VENDRE

Norwood — Très belle propriété près du Précieux-Sang et de Holy Cross. Maison: 2 étages, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Garage. Grand lot. Bon montant, comptant requis.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Tapis mur à mur, tentures. Salle de récréation et chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 58' x 128'. Propriétaire transféré. Possession immédiate.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Avons clients qui désirent acheter duplex: 4 pièces en bas, soubassement complet, dans St-Boniface centre, et bungalow: 3 chambres à coucher à St-Boniface centre ou au Norwood. Bon montant comptant.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
35-238-36C.

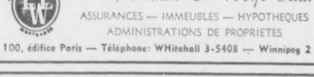
Timbres pour les Missions
Je collectionne tous timbres postaux en aide à mes Missions.
Veuillez adresser à:
R. P. Isaïe Desautels, O.M.I.,
Missionnaire,
222 First Street North,
Kenora, Ontario

Corsetière Spencer
Corsets gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, supports chirurgicaux pour femmes et enfants.
Pour rendez-vous appeler
Mme Alice Gousseau,
Sanford 322 — Sonnez 2

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton,
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

VEUF DE 50 ANS catholique, canadien-français demande une ménagère. Un garçon: 5 ans. Maison moderne. Pas de travail au dehors. Sur ferme à 4 milles du village. Pas d'objection à un enfant. Autobus à la porte pour l'école. **Appeler Oscar Hacault, Mariapolis. Téléphone: Swan Lake 333-32.** 36-247-37P.

ON DEMANDE
secrétaire administrative
Magnifique occasion pour secrétaire expérimentée possédant sténographie excellente, désirant s'établir à Montréal aux dépens d'une importante compagnie Canadienne de produits électroniques. Doit parler couramment le français et l'anglais. Age: de préférence entre 25 et 30 ans. Salaire: environ $370. **Appeler Mrs. Irving à Drake Personnel, 786-3406.** 36-245-36C.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés

St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Garage. Gaz. Seulement $7,000. $1,000 comptant.

Bon bungalow — 5 pièces. Devra être déménagé avant 1er mai 1967. Toute offre considérée. Pour plus d'informations appeler

289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone:
247-5204 ou 474-3927
35-239-36C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Parc Windsor — Durham Bay. Jolie maison de famille: 7 grandes pièces, 4 chambres à coucher ou 3 chambres et 1 fumoir. Tapis mur à mur et draperies inclus. Patio en pierre Tyndale. Clôture, beaucoup d'arbustes et d'arbres fruitiers. Vendrait accessoires électriques si désiré. Propriétaire transféré aux Etats-Unis. $4,000 comptant, balance à termes attrayants.

St-Boniface — Rue Desautels. Duplex: 5 et 3. Entrées privées. Bon revenu. Taxe: $222. Prix et termes très intéressants.

Norwood — Eugénie. Maison de rapport ou de famille: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet, double plomberie. Prix très attrayant.

St-Vital — Avenue Ellsmere. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Possibilité de 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Possibilité de 2 chambres à coucher au grenier. Garage, jardin, etc. $21,500, termes faciles.

St-Vital — Harrowby. Maison: 2 chambres à coucher. Petit soubassement. Chauffage moderne: huile. Lot: 50'. Prix: $8,500.

St-Boniface — Boulevard Dollard. Maison: 4 chambres à coucher. Sous-sol fini. Garage. Grand lot. $3,500 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
35-237-36C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

CORAL CRESCENT
Près école Lacerte, etc. Bungalow deluxe: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Terrain tout en gazon et parsemé d'arbustes. Grand garage nouveau. Hypothèque à seulement 6%. Comptant requis et prix très raisonnables.

NORWOOD
Maison de rapport attrayante. 2 grands logis. De construciton récente. Située près école, etc. Comptant requis substantiel. Prix raisonnable.

PRES HOPITAL
Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Prix: $10,900.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.

ST-BONIFACE
Grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
35-240-36C.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

KENWARD'S FURNITURE
Hargrave et Ellice
Présentez cette annonce pour un rabais de 10% à 25%.
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m.

La Division Scolaire St-Boniface no 4

sollicite immédiatement des demandes pour trois instituteurs ou institutrices au niveau secondaire pour enseigner les Mathématiques et les Sciences.

Les positions sont les suivantes:

1. Mathématiques, XIe et XIIe années, cours général.
   Sciences, Xe année, universitaire.
   Science physique, Xe et XIIe années, cours général.
2. Mathématiques, IXe année.
   Mathématiques, Xe année, cours général.
   Sciences, Xe année, cours général.
3. Mathématiques, IXe année.
   Sciences, Xe année, cours général.
   Physique PSSC, XIe année.

Les salaires seront selon l'échelle en voie de négociation présentement. Devront entrer en fonction le 3 janvier 1967. Pour demander une interview, écrire ou appeler: Le Surintendant, C.P. 99, St-Boniface, 233-3481.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

La Division Scolaire de Winnipeg no 1

a besoin d'instituteurs (trices) complètement qualifiés pour les situations suivantes:

Elmwood High School, Français, Xe et XIe années

Grant Park High School, Français, Xe et XIe années

Grant Park High School, Français, Xe année, temps plein ou partiel

Kelvin High School, Chimie, étude, sciences, Xe année

Earl Grey School, Education spécialisée.

La cédule des salaires sera négociée à nouveau pour 1967.

Voici un extrait de la cédule actuelle:

Classe 1 (une année d'entraînement), minimum $3,650. Augmentation annuelle $200, maximum $4,750

Classe 2 (deux années d'entraînement), min. $3,925. Augmentation annuelle $200, max. $5,650

Classe 3 (trois années d'entraînement), min. $4,600. Augmentation annuelle $200, max. $6,475

Classe 4 (quatre années d'entraînement), min. $5,550. Deux augmentations annuelles à $200, max. $8,675

Classe 5 (cinq années d'entraînement), min. $6,000. Deux augmentations à $200, max. $9,425. Les autres à $300 par année

Classe 6 (six années d'entraînement), min. $6,375. Deux augmentations à $200, max. $10,300. Les autres à $300 par année

Classe 7 (sept années d'entraînement), min. $6,900. Deux augmentations à $200, max. $11,250. Les autres à $300 par année

Rétribution de salaire pour toutes les années d'enseignement.

Les augmentations annuelles entrent en vigueur à la date anniversaire de l'engagement des instituteurs (trices).

Les instituteurs (trices) affectés à des classes spéciales, sauf celles de travail avancé, reçoivent un boni spécial.

Les intéressés sont priés d'écrire immédiatement pour demander leur formule de demande à: The Superintendent, The Winnipeg School Division No. 1, 1577 Wall Street East, Winnipeg 3.
36-242-38C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour
les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

A VENDRE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.

ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé. Prix raisonnable.

LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway
Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1778

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of NOEL LAURENCELLE, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Inspector, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 10th day of January, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of November, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executrices.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of WALTER JOSEPH LAVACK, late of the Village of Sainte Anne, in Manitoba, Merchant, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 10th day of January, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 1st day of December, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executrix.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour le District scolaire Lafortune no 1304, Woodridge, Manitoba. Entrera en fonction en janvier 1967 ou plus tôt si possible. Les demandes, donnant qualifications, doivent être envoyées au sous-signé. Salaire selon la cédule.

District scolaire Lafortune no 1304, Attn: M. S. Bisson, Division scolaire de la Rivière-Seine no 14, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369.
36-243-38C.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAVELBOURG

demande un instituteur ou une institutrice pour les matières suivantes: Composition anglaise, 9e et 10e années; Littérature anglaise, 9e année; Français du département, 11e année; Religion aux filles de langue anglaise, 9e et 10e années. Salaire selon échelle: $3,200 à $9,100

S'adresser à: A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301.
33-210-38C.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Vivez un Noël des plus heureux!

LOUEZ L'ARGENT DE L'ARGENT

Evitez les problèmes financiers pendant la période des Fêtes cette année. Procurez-vous de l'argent comptant supplémentaire . . . pour vos dépenses supplémentaires.

Vous pouvez LOUER de $50 à $3,000 — pour une semaine, un mois, un an ou même plus longtemps. C'est la façon moderne de louer de l'argent . . . et Crescent est la compagnie que les amis recommandent.

Alors, comblez tous vos désirs maintenant. Téléphonez chez Crescent et dites: "J'aimerais louer de l'argent!"

Quelques-unes des façons de louer de l'argent chez Crescent.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
1298, rue Marion
Téléphone: 233-1426

TRADUCTEURS — TRANSLATORS
de l'anglais au français
Bureau des traductions
OTTAWA

Le Secrétariat d'Etat a besoin d'un bon nombre de traducteurs à Ottawa. Les nominations pourront se faire aux niveaux suivants:

Traducteur stagiaire	($4,926 - $5,253)
Traducteur 1	($5,220 - $7,200)
Traducteur 2	($7,002 - $8,240)
Traducteur 3	($8,379 - $9,579)

Conditions d'admission au concours: Au minimum, un diplôme universitaire **ou** les études secondaires au complet et trois ans d'expérience en traduction ou dans un domaine assimilé. Pour les niveaux 2 et 3, on exige encore plus d'années d'expérience pertinente. Il y aura examen écrit.

Faites parvenir immédiatement votre demande à la Commission du service civil, Ottawa 4, en mentionnant le concours no 66-480-1.

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 — Windsor Park
251, avenue Dussault — St-Boniface 6

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe
"Espoir des recherches"
Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.
Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561

En lettres moulées, s'il vous plait
NOM ....
ADRESSE ....
VILLE ....

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales,
prénuptiales et nuptiales,
bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tel. 233-9989 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248

Grande vente
Revêtement "Ruberoid" couleur Dura à 35% de rabais
(coût moyen pour une maison $275.00)
Revêtement d'aluminium à 20% de rabais
Téléphone: 775-0525 — Winnipeg

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
377, chemin Henderson — Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage — Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina — Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

ON DEMANDE

Des demandes d'emploi sont sollicitées de la part d'instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'Institut Collégial de La Broquerie. Les candidats choisis entreraient en fonction en janvier 1967. Salaires selon l'échelle établie pour la Division. Le principal décidera des sujets enseignés.

La Division Scolaire de la Rivière Seine no 14,
S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Ste-Anne, Manitoba.
Téléphone: 422-5369.

Aubaine: à vendre ou à louer pour cause de santé
Dans Village canadien-français
Garage moderne à 3 loges sur Grande route
Bon outillage, chauffage au gas naturel
Bon chiffre d'affaires et vente d'essence
S'adresser à
Boite 216, St-Pierre, Man. — Téléphone: 107

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken — ***$1.50*** Diner complet
(Salle privée pour réception, soirée ou banquet)
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage — Tél.: WH 3-3774



De notre collection "Complets Joyaux"

Antique JADE

Jade antique! Subtil, distinctif, excitant. Une de nos couleurs caractéristiques en vedette pour l'automne. Magnifiques complets "Glentest" faisant richement ressortir un éclat "joyaux". Confection de qualité par les artisans de Progress Brand.

Glentest

Progress Brand *Tailored*

$95

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher
Tél.: 247-3795